D996

LE JOUR

Hebdomadaire national $1.00

vol. I no 8, du 25 au 31 mars 1977

PAGE 9

L'INFLATION C'EST REPARTI !

25¢

Les villes du Québec: pas de sous, peu de chefs

"Le corps mystique" un texte de Hubert Aquin

Guy Lafleur

une interview de J. Larue Langlois



Treasure Tours

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS PLUS DE 50 ANS — Permis no 50144

LONDRES ou PARIS

A COMPTER DE

DEPARTS PENDANT LE WEEK-END

$299

Montréal · Paris

Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport d'Orly

DATE DE DEPART	CHOIX DES DATES DE RETOUR ET DUREE DU SEJOUR					DERNIERE DATE DE RESERVATION	PRIX
	15 JOURS	22 JOURS	29 JOURS	43 JOURS	57 JOURS		
MAI	Ven 6 Ven 13 Ven 20 Ven 27	Sam 21 mai Sam 28 mai Sam 4 juin Sam 11 juin	Sam 28 mai Sam 4 juin Sam 11 juin Sam 18 juin	Sam 4 juin Sam 11 juin Sam 18 juin Sam 25 juin	Sam 18 juin Sam 25 juin Sam 2 juil Sam 9 juil	Sam 2 juil Sam 9 juil Sam 16 juil Sam 23 juil	Lun 7 mars Lun 14 mars Lun 21 mars Lun 28 mars	$319.00 $319.00 $329.00 $329.00
JUIN	Ven 3 Dim 5 Ven 10 Ven 17 Dim 19 Ven 24	Sam 18 juin Lun 20 juin Sam 25 juin Sam 2 juil Lun 4 juil Sam 9 juil	Sam 25 juin – – Sam 2 juil Sam 9 juil – – Sam 16 juil	Sam 2 juil Lun 4 juil Sam 9 juil Sam 16 juil Lun 18 juil Sam 23 juil	Sam 16 juil Lun 18 juil Sam 16 juil Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août	Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août Sam 13 août Lun 15 août Sam 20 août	Lun 4 avril Mer 6 avril Lun 11 avril Lun 18 avril Mer 20 avril Lun 25 avril	$329.00 $329.00 $359.00 $359.00 $359.00 $359.00
JUILLET	Ven 1 Dim 3 Ven 8 Ven 15 Dim 17 Ven 22 Ven 29 Dim 31 Dim 31	Sam 16 juil Lun 18 juil Sam 23 juil Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août Sam 13 août Lun 15 août – –	Sam 23 juil – – Sam 30 juil Sam 6 août – – Sam 13 août Sam 20 août – – – –	Sam 30 juil Lun 1 août Sam 6 août Sam 13 août Lun 15 août Sam 20 août Sam 27 août Lun 29 aout – –	Sam 13 août Lun 15 août Sam 20 août Sam 27 août Lun 29 août Sam 3 sept Sam 10 sept – – Lun 12 sept	Sam 27 août Lun 29 août Sam 3 sept Sam 10 sept Lun 12 sept Sam 17 sept – – Lun 26 sept	Lun 2 mai Mer 4 mai Lun 9 mai Lun 16 mai Mer 18 mai Lun 23 mai Lun 30 mai Mer 1 juin Mer 1 juin	$399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $399.00 $389.00
AOUT	Ven 5 Ven 5 Ven 12 Ven 12 Dim 14 Dim 14 Ven 19 Ven 19 Ven 26 Ven 26 Dim 28 Dim 28	Sam 20 août – – Sam 27 août – – Lun 29 août – – Sam 3 sept – – Sam 10 sept – – Lun 12 sept – –	Sam 27 août – – Sam 3 sept – – – – – – Sam 10 sept – – Sam 17 sept – – – –	Sam 3 sept – – – – Sam 10 sept – – Sam 17 sept – – Sam 24 sept – – Lun 26 sept	– – Sam 17 sept – – Sam 24 sept – – Lun 26 sept – – Sam 1 oct – – Lun 10 oct	– – Sam 1 oct – – Sam 8 oct – – Sam 15 oct – – Sam 22 oct – – Lun 24 oct	Lun 6 juin Lun 6 juin Lun 13 juin Lun 13 juin Mer 15 juin Mer 15 juin Lun 20 juin Lun 20 juin Lun 27 juin Lun 27 juin Mer 29 juin Mer 29 juin	$389.00 $369.00 $389.00 $369.00 $389.00 $369.00 $389.00 $369.00 $339.00 $399.00 $399.00 $339.00
SEPTEMBRE	Ven 2 Ven 9 Dim 11 Ven 16 Ven 23 Dim 25 Ven 30	Sam 17 sept Sam 24 sept Lun 26 sept Sam 1 oct Sam 8 oct Lun 10 oct Sam 15 oct	Sam 24 sept Sam 1 oct – – Sam 8 oct Sam 15 oct – – Sam 22 oct	Sam 1 oct Sam 8 oct Lun 10 oct Sam 15 oct Sam 22 oct Lun 24 oct Sam 29 oct	Sam 15 oct Sam 22 oct Lun 24 oct Sam 29 oct Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov	Sam 29 oct Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov – – – – – –	Lun 4 juil Lun 11 juil Mer 13 juil Lun 18 juil Lun 25 juil Mer 27 juil Lun 1 août	$319.00 $319.00 $319.00 $319.00 $319.00 $319.00 $319.00
OCTOBRE	Ven 7 Dim 9 Ven 14 Ven 21 Dim 23 Ven 28	Sam 22 oct Lun 24 oct Sam 29 oct Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov	Sam 29 oct – – Sam 5 nov Sam 12 nov – – – –	Sam 5 nov Lun 7 nov Sam 12 nov – – – – – –	– – – – – – – – – – – –	– – – – – – – – – – – –	Lun 8 août Mer 10 août Lun 15 août Lun 22 août Mer 24 août Lun 29 août	$299.00 $299.00 $299.00 $299.00 $299.00 $299.00

Montréal · Londres

Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport de Gatwick

JUIN	Sam 4 Sam 18	Dim 19 juin Dim 3 juil	– – – –	Dim 3 juil Dim 17 juil	Dim 17 juil Dim 31 juil	Dim 31 juil Dim 14 août	Mar 5 avril Mar 19 avril	$319.00 $349.00
JUILLET	Sam 2 Sam 16 Sam 30 Sam 30	Dim 17 juil Dim 31 juil Dim 14 août – –	– – – – – – – –	Dim 31 juil Dim 14 août Dim 28 août – –	Dim 14 août Dim 28 août – – Dim 11 sept	Dim 28 août Dim 11 sept – – Dim 25 sept	Mar 3 mai Mar 17 mai Mar 31 mai Mar 31 mai	$399.00 $399.00 $399.00 $369.00
AOUT	Sam 13 Sam 27	Dim 28 août Dim 11 sept	– – – –	Dim 11 sept Dim 25 sept	Dim 25 sept Dim 9 oct	Dim 9 oct Dim 23 oct	Mar 14 juin Mar 28 juin	$399.00 $319.00
SEPTEMBRE	Sam 10 Sam 24	Dim 25 sept Dim 9 oct	– – – –	Dim 9 oct Dim 23 oct	Dim 23 oct Dim 6 nov	Dim 6 nov – –	Mar 12 juil Mar 26 juil	$299.00 $299.00
OCTOBRE	Sam 8 Sam 22	Dim 23 oct Dim 6 nov	– – – –	Dim 6 nov – –	– – – –	– – – –	Mar 9 août Mar 23 août	$299.00 $299.00

DÉPARTS ASSURÉS

Ces vols sont régis par les règles applicables aux ABC de la Commission Canadienne des Transports et ont été approuvés par le Comité des Transports Aériens
Un accompte minimum de 10% non remboursable doit être versé lors de la réservation. Le solde devra être réglé 46 jours avant l'envolée, après quoi toute annulation de réservation sera sujette à des frais de service de $100
Il est possible de prendre une assurance couvrant vol nolisé et voyage. Les prix n'incluent pas la taxe de $8 sur les départs d'aéroports canadiens. Les enfants de moins de 2 ans voyagent gratuitement

Vols nolisés ABC
VIA NORDAIR

N'attendez pas ! Réservez dès maintenant avec notre agent de voyages.

CLUB JEUNESSE
5450 CÔTE-DES-NEIGES 341-4420
Suite 304 — Montréal H3T 1Y6 Que.
Permis No 75 01 50374

LE JOUR
Hebdomadaire national
semaine du 25 au 31 mars 1977

Sommaire

Notre page couverture



La spirale de l'inflation semble devoir repartir de plus belle. Économiste, François Dagenais, estime que le taux d'inflation pourrait atteindre 10% en 1977. A lire en page 9.

design
Pierre Monat/
André Roussil
MEDIALOG LTÉE

Editorial et courrier

Nos lecteurs nous écrivent ..... pages 4 à 7

Éditorial
L'empire culturel d'Ottawa, par Evelyn Dumas ..... page 8

Le point du Jour
Ne pas tomber dans le panneau, par Pierre Vadeboncoeur ..... page 8

Québec

Bilan de la lutte anti-inflation: le coût de la vie pourrait grimper de 10% cette année, par François Dagenais ..... page 9

La résistance chilienne au Québec: la lutte sera longue pour les exilés, par Louis Fournier ..... page 12

Le congrès du PQ de Montréal-Centre: la démocratie n'est pas une menace au bon sens ..... page 14

Québec: la fin du béton, par Micheline Roberge ..... page 15

Régions
Gentilly et le "rêve" de Bécancour, par André Provencher ..... page 17

Canada

Les communications: le fédéral réagit en serrant la vis, par Jean Bédard ..... page 18

Monde

Callaghan s'en tire mais pour combien de temps? par Michel C. Auger ..... page 20

Chroniques

Environnement
Les insolences d'un écologiste, par Gilles Boileau ..... page 21

Notre patrimoine
Le moulin Légaré: il marche toujours! par Laurent Bégin ..... page 21

Les échos du Jour ..... page 22

Femmes
Un exemple intéressant en France, par Colette Beauchamp ..... page 24

Sciences
La saccharine: des malentendus subsistent, par Pierre Sormany ..... page 24

L'économie
Le premier discours du député A. Raynauld, par Pierre Lamonde ..... page 25

La chronique du référendum, par Pierre Bourgault ..... page 26

Le journal de Pierre Vadeboncoeur ..... page 38

Désormais
L'acculturation et la démobilisation par l'université, par Jacques Poisson ..... page 47

Tourisme et loisirs

Les festivals populaires s'interrogent, par Louis Jolin ..... page 27

Plein air
Moi, ça m'tente, par Robert Saint-Jean ..... page 31



Sports

Guy Lafleur, un charmant garçon qui bouffe du hockey et boit d'la bière

par Jacques Larue-Langlois

page 32

Les mots croisés ..... page 35

Le Castor rouge: j'ouvre une parenthèse ..... page 35

Les bonnes tables, par Roch Côté ..... page 36

Le Sombre Vilain ..... page 37

Arts et lettres



Hubert Aquin

Le corps mystique

page 39

Pour l'art lyrique ..... page 41

Derniers numéros parus des revues, par Réjean Beaudoin ..... page 42

Théâtre
Le café théâtre de Québec, par Bernard Andrès ..... page 44

Cinéma
Vu pour vous, par Anne Constanty-Pierquet ..... page 45

Arts plastiques
L'Or des Dieux: une merveille, mais pour qui? par Yves Robillard ..... page 45

Le pop
Le cosmopolitisme québécois: les voyages du clan Murphy ... et les nouveautés du Tamanoir, par Bruno Dostie ..... page 46

Dossier

Les finances municipales

300 municipalités crèvent
Que fait le docteur?

par Michel Fortmann et Suzanne Lahaie

page 48

LE JOUR, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc., qui a son bureau principal au 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7. Composition et montage DSC Composition, 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Distribué par les Messageries Dynamiques, tél. 332-0680
Abonnement: $50.00 par année, $25.00 pour six mois. A l'étranger: $60.00 par année, $30.00 pour six mois. Tarif de l'abonnement par la poste aérienne fourni sur demande. Courrier de deuxième classe: permis en voie d'autorisation.

TÉLÉPHONE: 842-4821 (lignes groupées)

Président du conseil d'administration:
André J. Bélanger

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Directeur:
François Dagenais

Rédacteur-en-chef:
Evelyn Dumas

Courrier

Le mouvement étudiant

La situation à l'ANEQ

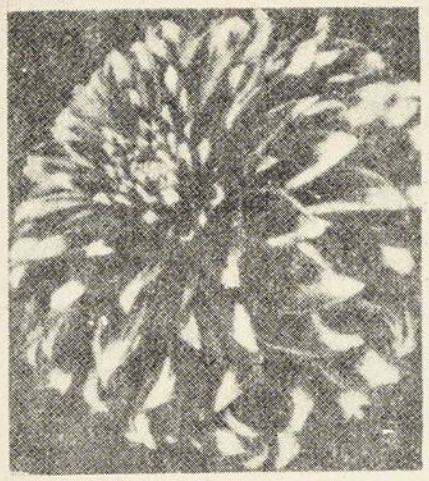
Cher monsieur Fournier,

Après avoir lu attentivement les propos que vous avez recueillis de Yves Mallette, ancien secrétaire général de l'ANEQ et les propos commentaires que vous y ajoutez, je crois nécessaire de faire quelques mises au point sur votre article paru dans le dernier numéro du journal "Le Jour", le 4 mars 1977.

Règle générale, je suis de l'opinion que les propos d'Yves Mallette reflètent assez fidèlement la situation et le caractère des luttes actuelles de l'Association. Je tiens à souligner toutefois que l'ANEQ a rapidement évolué depuis le cinquième congrès et que si des séquelles de l'embourbement des dernières années se font toujours sentir, l'ANEQ est déjà beaucoup plus près de l'étudiant de la base.

Notre attitude face au gouvernement n'est pas préméditée. Pour l'instant, le gouvernement n'a pas encore eu l'occasion de définir ses grandes orientations dans le domaine de l'éducation. Nous tenons à rappeler toutefois que notre mandat consiste à défendre les intérêts du mouvement étudiant dans son ensemble; or c'est à partir des besoins et de l'évolution du mouvement étudiant, de son programme de revendications et de ses aspirations plus générales que se définira notre comportement à l'égard du gouvernement. L'ANEQ s'est construite dans des luttes difficiles et avec de faibles moyens contre les politiques de coupures de budget du ministère de l'Éducation. Ces coupures ont entraîné une détérioration rapide du système déjà boiteux des prêts et bourses, qui met en cause l'avenir d'un nombre grandissant d'étudiants au Québec. Rien ne justifiera dans les circonstances actuelles l'abandon de cette lutte, car le problème reste entier. La réforme Nadeau et GTX par ailleurs, bien que non officiellement en marche, est déjà partiellement appliquée au Québec. Elle se traduit par la dégradation de la qualité de l'enseignement, l'introduction par la bande d'un système raffiné de discrimination et de sélection par l'échec, en particulier des étudiants provenant des couches sociales les plus démunies financièrement. Les aspirations du mouvement étudiant vont même au-delà de l'activité scolaire proprement dite et s'étendent à la volonté ferme de voir le gouvernement s'engager dans une politique efficace de création d'emplois. La crise des débouchés elle-même met en cause toute la valeur des études supérieures au Québec. Dans l'ensemble, nous estimons que l'éducation doit être au service de la société et de la population étudiante, non pas des monopo-

w.h. perron



RACINES de DAHLIA

EXCELLENTE SÉLECTION

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

w.h. perron

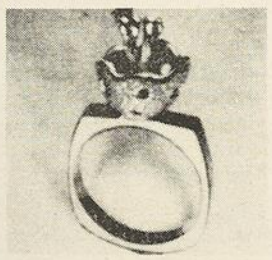
515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)
332-3610
Vaste terrain de stationnement
master charge
CHARGEX
Ouvert du lundi au vendredi 8:30 a.m. à 5:30 p.m.
Samedi 8:30 a.m. à 5:00 p.m.

TÉL: 521-7714
Raymond Lacombe
LACOMBE TRANSPORT INC.
Transport général — Déménagement
TOUT ENTREPOSAGE ASSURÉ
4243, LAFRANCE
Montréal, H2H-2E9
Permis: RT-22990-V

LAINE GRENIER (QUÉBEC) ENR.
SPÉCIALITÉ: LAINE DU QUÉBEC
LAINES CANADIENNES ET IMPORTÉES — FIL PHENTEX
CANEVAS À PETITS POINTS
SERVICE D'ENCADREMENT
COURS DE TRICOT ET DE MACRAMÉ
5600 est, Henri-Bourassa
Tél: 325-4466
2301 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
Tél: 388-9154

LOUEZ UNE VOITURE
HOCHELAGA DRIVE YOURSELF
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMERICAINES
2122 MASSON
524-6836

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...
207 Beaubien est, Montréal
276-9067
790 Atwater, Montréal
935-6716



ARTISANAT SUR OR





ARTISANAT SUR ARGENT





BIJOUX EXCLUSIFS

L'ATELIER DE BIJOUX
ANDRÉ GRATTON INC.
6979, rue St-Hubert, Montréal



Tél: 273-2188

Courrier

les. Mais l'éventail des revendications étudiantes au Québec pourrait faire l'objet de longs entretiens avec le gouvernement, et la direction de l'ANEQ compte bien prendre ses responsabilités à cet égard; car nous aussi nous nous posons la même question: quelle sera l'attitude du nouveau gouvernement face aux revendications du monde étudiant? Il va de soi que son attitude déterminera en grande partie celle qui sera la nôtre.

Dans votre article M. Fournier, vous dites: "Le secrétaire général de l'ANEQ dit ne pas compter de "chums" au sein du nouveau gouvernement, même si on y retrouve les fondateurs et premiers dirigeants de l'UGEQ comme Bernard Landry, Pierre Marois, Denis de Belleval, Claude Charron." Vous auriez dû rappeler aussi que parmi les noms mentionnés se trouvent certains des plus ardents défenseurs de la liquidation de l'UGEQ à la fin des années '60. Ils prétendaient à cette époque qu'il n'y avait pas de solution étudiante aux problèmes étudiants et que par conséquent les étudiants avaient avantage à se lancer dans l'action politique, ce qu'ils firent personnellement.

Je respecte leur choix personnel, mais je ne peux néanmoins que déplorer la tentative d'imposer ce choix à l'ensemble du mouvement étudiant. La dissolution de l'UGEQ a entraîné loin en arrière le mouvement étudiant au Québec et surtout l'a livré, sans organisation de défense, aux politiques délibérées de coupures de budget. La présence marquée d'un nombre considérable de groupements gauchistes sur les campus universitaires et dans les CEGEPS n'est pas non plus sans relation avec cet abandon des responsabilités de l'ancienne direction de l'UGEQ.

La réorganisation du mouvement étudiant au Québec s'est faite sur le constat d'échec pour les étudiants que représentait la dissolution de l'UGEQ. Il faudrait avoir les yeux plus grands que la panse pour croire qu'une fois réorganisé, sur les bases qui sont désormais les siennes, le mouvement étudiant défendra les objectifs de ceux qui, contre vents et courants, militent toujours pour l'abandon des luttes étudiantes, aussi séduisantes puissent paraître leurs intentions aujourd'hui comme hier!

Ceci nous amène à traiter de deux sujets soulevés dans votre article, de manière que je juge insidieuse: l'identification sans discernement de l'ANEQ aux divers groupes gauchistes d'un côté et l'allusion assez clairement exprimée que la direction de l'ANEQ serait proche du Parti communiste du Québec, à cause de ses relations avec l'Union internationale des étudiants.

D'une part, je trouve déplorable le titre "Les groupuscules au sein de l'ANEQ" qui ne reflète nullement les propos de Yves Mallette concernant l'évolution récente de l'ANEQ. L'article n'en tient pas compte, même s'il mentionne des changements intervenus, car il donne aux groupements gauchistes une place exagérée qu'ils n'occupent pas dans les faits, ni dans la défense des intérêts étudiants. L'utilisation abusive de ces groupements n'a servi jusqu'à aujourd'hui qu'à dénigrer la direction du mouvement étudiant au Québec et seuls ceux qui craignent une action conséquente de cette direction pour la défense des intérêts réels des étudiants trouvent un malin plaisir à survaloriser leur importance, cela contribuant au dénigrement des luttes et du mouvement étudiant.

D'autre part, l'identification de la direction de l'ANEQ au Parti communiste du Québec ne nous semble pas servir une cause plus saine. Je crois que les étudiants, peu importe leur niveau de responsabilité dans l'ANEQ ont tous droits à leurs opinions politiques personnelles, et je trouve tout autant malhonnête les efforts faits pour donner une teinte ou une autre à l'ANEQ à partir des convictions personnelles de l'un ou l'autre de ses membres; autant que ceux faits pour isoler certains étudiants à partir non pas de leur action dans le mouvement étudiant, mais de leurs opinions politiques. L'ANEQ regroupe les étudiants sur la base de leur statut d'étudiant et du programme en cinq points adopté par le dernier congrès et soumis pour approfondissement au VIème congrès de l'ANEQ. Le programme de l'ANEQ est adopté démocratiquement et un étudiant demeure membre de l'ANEQ avec tous les droits même s'il est pour ou contre certains aspects de ce programme. Dans l'ANEQ, il y a des unionistes, des créditistes, des péquistes, des socio-démocratiques, des sans-partis de même que des progressistes. Cela ne fait pas de l'ANEQ un parti politique pour autant. En cela, j'estime que l'ANEQ se compare avec le mouvement syndical ouvrier.

Je vous dis franchement que je trouve une telle attitude journalistique déloyale et se rapprochant dangereusement des méthodes de la chasse aux sorcières, chère aux fervents défenseurs de l'apolitisme d'extrême-droite.

L'ANEQ a comme vous le dites des relations avec l'Union internationale des étudiants. Nous croyons ces contacts importants pour les étudiants du Québec et nous comptons les renforcer. L'expérience de lutte des étudiants du monde entier nous est chère et nous comptons en faire profiter le mouvement étudiant du Québec tout comme nous croyons aussi pouvoir faire profiter les autres de notre expérience. Nous voulons aussi avoir de bonnes relations avec les étudiants du Canada anglais.

Je voudrais toutefois ajouter quelques éléments qui seront très importants pour compléter vos connaissances du mouvement étudiant international.

Premièrement, l'UIE n'est pas "la centrale étudiante progressiste sur la scène internationale" comme vous le mentionnez entre guillements. L'UIE est la seule organisation internationale véritable des étudiants. Son siège social est à Prague soit, cela n'en fait pas une organisation d'obédience pro-soviétique comme vous l'affirmez sur un ton péremptoire. L'UIE regroupe les étudiants du monde entier et je ne vois pas de raisons pour lesquelles le simple contact à travers une organisation internationale, entre étudiants des pays capitalistes et ceux des pays socialistes soumettrait automatiquement les uns aux autres. Nos gouvernements ont même des relations commerciales avec les pays socialistes. Proposez-vous M. Fournier un retour à la guerre froide? La CEQ sera bientôt l'hôte à Québec de délégués enseignants de tous les coins du monde, faudrait-il condamner une telle action?

En terminant cette lettre M. Fournier, qui visait surtout à mettre en évidence certains éléments importants de la réalité du mouvement étudiant — qui sont malheureusement ressortis d'une manière déformée dans votre article — je tiens quand même à souligner que je ne suis pas indifférent à l'intérêt que vous avez manifesté à l'égard de l'ANEQ. Le mouvement étudiant, en partie pour des motifs internes, en partie pour des causes externes, a fait figure de parent pauvre ces dernières années dans la presse parlée et écrite. Cela ne correspond sûrement pas à la gravité de la crise dans l'éducation, c'est pourquoi je me joins aux propos de Yves Mallette: "Aujourd'hui le gouvernement devra compter avec nous!"

Daniel Pauquet,
secrétaire général intérimaire,
Presse étudiante nationale

Le monde des travailleurs: où est-il?

L'article en rapport avec le discours inaugural de l'actuelle session parlementaire et qui portait sur les relations entre le gouvernement Lévesque et les syndicats, m'a fait réaliser encore plus ce que plusieurs personnes ont noté depuis le début des parutions du nouveau "JOUR", à savoir l'absence d'une chronique hebdomadaire portant sur le monde des travailleurs syndiqués ou non; (l'article dont je viens de parler est paru dans le numéro 6).

Il serait important à mon avis de présenter ce qui se passe dans le milieu ouvrier québécois. On pourrait aborder un conflit de travail à chaque semaine ou faire connaître les conditions de travail de tels ouvriers dans telle usine, etc. Il est essentiel, je pense, dans un

La Meublerie Marcel Gingras
Les Professionnels du meuble

prestige

Spécial cette semaine



MOBILIER COLONIAL Commode Superposée, 41" x 20" x 57"; 2 Tables de Nuit, 25" x 16" x 25"; Lit, 60" - 54"; Bureau Triple, 68" x 20" x 33"; Miroir Etagère 6MM, 62" x 42".



Fini PECAN BRULÉ, Armoire, 42" x 20" x 60" h.; 2 Tables de Nuit, 25" x 17" x 23" h.; Lit, 104"; Bureau Triple, 74" x 20" x 32" h.; 2 Miroirs, 48" x 21".



MOBILIER MODERNE, Commode 6 Tiroirs & Portes, 42" x 18" x 52"; 2 Tables de Nuit, 24" x 18" x 20"; Tête de Lit, 60" - 54" ou 39"; Bureau Triple, 68" x 18" x 28"; Miroir Encadré (Verre teinté), 46" x 29".

- *Financement facile sur les lieux*
- *Stationnement gratuit*
- *Meubles d'enfants*
- *Armoires de cuisine modulaires*

37, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
Tél: 667-1112

DEMANDES D'ADMISSION À L'UQAM

Suite à la reprise des activités universitaires, l'Université du Québec à Montréal désire communiquer ce qui suit aux personnes ayant ou voulant déposer une demande d'admission.

1. ADMISSION POUR L'HIVER 1977

Les étudiants ayant déposé une demande d'admission pour l'hiver 1977 recevront sous peu une réponse et les nouveaux admis seront convoqués à s'inscrire pendant la première semaine de cours de la session d'hiver 1977 (du 2 au 6 mai 1977).

2. ADMISSION POUR L'ÉTÉ 1977

L'Université n'offrira pas de cours à l'été 1977 et conséquemment n'admettra aucun étudiant pour l'été 1977.

3. ADMISSION POUR L'AUTOMNE 1977

Nouvelles échéances pour le dépôt des demandes d'admission pour l'automne 1977:

Premier cycle: **1er avril:**
temps complet: tous les programmes
temps partiel: programmes contingentés
1er juillet:
temps partiel

2e-3e cycles: **1er juin:**
temps complet et temps partiel

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service de l'admission, tél.: 282-7161

Université du Québec à Montréal

Courrier

tel journal comme le **Jour**, que le domaine du travail soit abordé au plus tôt avec l'attribution de ce secteur à un journaliste averti.

Pour partir dans ce sens-là et fournir un premier sujet de réflexion, j'aimerais aborder une double situation qui prévaut actuellement à Sherbrooke et qui concerne deux groupes de travailleurs touchés par un conflit de travail. Premièrement à CKSH-TV où 18 travailleurs sont touchés par un lock-out depuis maintenant 9 (neuf) mois. On a parlé de la situation de Radio-Canada dans ce conflit; on l'a même dénoncé sur ses propres ondes.

Deuxièmement, la trentaine de grévistes de CJRS Radio, rattaché au réseau Radio-Mutuel, qui sont dehors depuis deux (2) mois maintenant.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur ces deux conflits, sur tous ceux qui se déroulent actuellement au Québec, sur le fonctionnement des différentes centrales syndicales et du gouvernement en ce domaine, enfin sur le monde ouvrier en général mais je laisse le soin au "**JOUR**" de prendre ça en main. Nous lui faisons confiance.

Solidarité égale victoire,
Pierre Forest,
gréviste
Sherbrooke.

Le meilleur et le pire

Aux gens de l'Air
du Québec.

Vers la cinquante-septième des antiques olympiades, Environ deux cent ans après la ville de Rome, Naquit un fabuliste, poète dans la pléiade, Qui deviendra l'oracle, conseiller des grands hommes.
De naissance il est pauvre, bègue, laid et bossu. Il devient donc esclave d'un philosophe cossu. Il est le symbole même de tout peuple asservi. Ayant recouvré la parole, Qui convenait à son esprit, Il étonne par ses paraboles Et par la suite fut affranchi. Or ce grec: Esope fut un sage, Instigateur et personnage, D'une fable, qui en son temps, rappelle La confusion des langues et la chute de Babel. En ces vingt-et-unième, des olympiades modernes, Le voici puisqu'il nous concerne, L'apologue savoureux du célèbre fabuliste, Ce débat satirique sous seing de bilinguisme.
Demain je reçois dit le maître, Que tout soit fait pour bien paraître. Ils sont; Lords, Majestés, Ministres et Magnats Qu'on prépare donc les meilleurs plats. Va au marché, achète rien d'autre, que le meilleur. Esope se dit je t'apprendrai, En esclave qui a de l'honneur, À t'en remettre sans spécifier. L'esclave n'acheta donc uniquement que des langues, Qu'il fit accomoder à des sauces variées. L'entrée puis l'entremet, et tout ne fut que langues. Les invités louèrent d'abord le choix du mets. Cependant, sur la fin, ils en furent dégoûtés, Quelques-uns chotèrent, non merci plus jamais. Le philosophe en fut outré. Ne t'avais-je pas dit, d'acheter le meilleur? Et, qu'y a-t-il de meilleur, Que la langue, de reprendre Esope? C'est bien l'organe de l'épitrope. Par elle on instruit la raison Et l'on chante aux dieux l'oraison. C'est l'organe de la vérité, Elle règne dans les assemblées. Avec elle on bâtit les villes, C'est le lien de la vie civile.
Xantus qui prétendait, pour une fois, l'attraper; Et bien, dit-il, demain achète ce qui est pire. Ces mêmes personnes vont revenir, Alors, je veux diversifier. Le lendemain, Esope fit servir; la même chose En disant que la langue est la mère des pires gloses, La nourrice de tous les procès, La source de toutes les divisions, Qui persuade de folles passions, Des guerres et de tous les excès. Par elle on loue les dieux, mais blasphème leur puissance. Organe de vérité et, aussi de médisance. Elle qui lape de la calomnie, La sotte des conviés malpolis.
Qu'aurait dit Esope en ce siècle, Si son pays eut été Québec? Là, je suppose Pour la cause Que les discours et les harangues Ont dit bien des choses de la langue Mais c'est par et pour elle, qu'un peuple se fait entendre Et qu'en lui, on peut se comprendre.

Jean-Yves Chouinard
Québec

Jimmy Carter
Président des
Etats-Unis d'Amérique

Ce 27e jour de Février 1977,
une lettre ouverte:
Monsieur le Président,

Le premier ministre du Québec, René Lévesque à New York me faisait penser à Benjamin Franklin à la cour de Versailles. Après la visite et l'accueil réservé à Pierre Elliott Trudeau à Washington cependant, où je suis accusé avec mes compatriotes d'être en état de crime contre l'humanité — sous votre bénédiction... J'ai honte de penser que ce sont mes ancêtres qui ont permis votre indépendance. J'ai honte de penser que j'ai un frère qui a combattu avec vous et est mort pour votre liberté.

Je vous défie de me faire comprendre que votre attitude en ce qui concerne le Québec est franche, **morale, chrétienne,** et ne constitue pas une intervention insidieuse et malhonnête dans les affaires intérieures d'un pays.

Car à la fin j'ai grande envie de souscrire à ce qu'a dit un auteur français: "Une nation qui parvient à faire baisser l'intelligence, la moralité, la qualité de l'homme sur presque toute la surface du globe, cela ne s'est jamais vu depuis que le globe existe. J'accuse les Etats-Unis d'être en état constant de crime contre l'humanité." Et ne pourrait-on en dire autant du Canada anglais, entre lequel et votre pays je ne vois absolument aucune différence et nul besoin de séparation.

Je termine en vous priant instamment de faire concorder vos actes et vos paroles, en vous rappelant bien humblement qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi, surtout dans le genre de combat que vous dites vouloir mener.

Que le Québec soit vraiment libre et ne dépende plus de consultations organisées sous la menace et toutes sortes de contraintes cachées et hypocrites, économiques et autres, et que les droits de l'homme deviennent vraiment universels et ne soient pas une affaire strictement américaine ou les peuples vivent dans une crainte inavouée et non dans la liberté.

Salutations à tous mes bons amis américains, particulièrement à votre grand écrivain Henry Miller, dont je fus le secrétaire.

Et ainsi que je l'ai dit clairement à ce dernier, je peux être votre ami, votre serviteur même, mais je ne serai jamais votre esclave.

Gérald Robitaille
Orsay

NAMIBIE: LE VRAI VISAGE DE NOTRE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Un mythe tenace circule concernant la politique étrangère du Canada: on dit de cette politique qu'elle fait du Canada un pays "bien vu par le Tiers-Monde", un pays médiateur entre "riches" et "pauvres", un pays apprécié par tous. Les Québécois sont les premiers à se fermer les yeux et à croire que c'est vrai.

Ce mythe a les reins solides puisqu'il se maintient malgré les gaffes que le Canada accumule et les intérêts réels qu'il défend, qui ne sont pas, bien sûr, ceux du Tiers-Monde. Prenons l'exemple de la Namibie, ce pays du sud-ouest africain occupé illégalement par l'Afrique du sud.

Les journaux nous apprenaient récemment que le Conseil des Nations-Unies pour la Namibie avait accusé sept compagnies canadiennes de collaboration avec l'Afrique du sud dans l'exploitation des ressources naturelles de la Namibie. Or, en 1974, l'Assemblée générale des Nations-Unies a confié la responsabilité des ressources naturelles de ce territoire au Conseil de l'ONU pour la Namibie. Le décret de l'ONU interdit aux compagnies de faire affaires avec l'Afrique du sud concernant les richesses de la Namibie et c'est justement ce que des compagnies canadiennes font.

Où se situe le gouvernement canadien dans cette affaire? D'autre part, il reconnaît la validité du jugement de la Cour internationale de justice qui, en 1971, a déclaré illégale l'occupation de la Namibie par l'Afrique du sud. D'autre part, il ne prend **aucune mesure lé-**

Écrivez-nous

LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. LE JOUR ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, LE JOUR, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

gislative ou réglementaire pour empêcher ses propres compagnies de piller la Namibie. Voilà le vrai visage de notre politique étrangère.

La situation est tellement honteuse pour le Canada que trois membres du Conseil des Nations-Unies pour la Namibie étaient de passage au Canada récemment pour s'entretenir avec le gouvernement à ce sujet. Les trois ambassadeurs n'ont pas voulu identifier les compagnies canadiennes impliquées mais on sait que la **Falconbridge** (pour le nickel) et la **cie de la Baie d'Hudson** (pour la traite des fourrures, comme à la belle époque des comptoirs de la Baie d'Hudson qui dévalisaient les Indiens du Canada!) sont au nombre des pilleurs.

A la suite de la visite des trois membres du Conseil de l'ONU pour la Namibie, M. Don Jamieson, ministre des Affaires extérieures, a déclaré impassiblement qu'il n'interviendrait nullement auprès des compagnies canadiennes impliquées en Namibie. Cette réponse atteste de l'hypocrisie de notre politique étrangère.

Quelle attitude le Canada adoptera-t-il au Conseil de sécurité de l'ONU, dont il est membre pour deux ans, lorsque ce dernier traitera de la possibilité d'un embargo sur la fourniture d'armes à l'Afrique du sud? On peut parier sans risque que le Canada donnera alors une autre preuve que sa politique étrangère est au service des gros intérêts économiques plutôt que de ceux qu'elle prétend servir.

Hélène TALBOT
Jean-Guy TRINQUE
Montréal

Contre l'auto

Si on a entendu toutes les insanités possibles à propos de l'accident dans lequel M. Lévesque a été impliqué, on n'a pas encore entendu personne tirer les quelques leçons qui s'imposent: la **responsabilité de notre civilisation,** — la civilisation du drive-in — dans le **cauchemar quotidien de l'auto dans nos rues,** et **le massacre systématique du Québec par les monopoles de l'automobile.**

C'est à la nature même de l'automobile, et non pas à chaque automobiliste qu'il faut imputer la responsabilité de l'hétacombe qui se déroule sur nos routes et dans nos rues. L'automobile est un véhicule profondément inhumain, ANTI-HUMAIN, qui isole chaque conducteur dans un couloir vertigineux, où tout objet, animal ou humain devient un obstacle; qui accidentellement force des individus à devoir assumer l'idée révoltante qu'ils sont responsables même involontairement de la mort d'un de leurs semblables. L'automobile est un véhicule illégal, pouvant atteindre des vitesses interdites. C'est un véhicule dangereux, dont la carosserie est de plus en plus frêle, qui se manoeuvre mal sur chaussée humide, glacée ou enneigée, et qui est souvent conduit dans des conditions de fatigue, de stress, d'ébriété ou même d'intoxication par les gaz d'échappement altérant la sécurité des passagers et des piétons. C'est un véhicule qui fait appel au défi, au risque, à la compétition, qui sape la conscience civique et la prudence courtoise dans un monde où les populations se font de plus en plus denses.

C'est tous les jours que se produisent des accidents mortels dus à l'automobile. À toutes les 4 heures 1/2, un Québécois est tué par l'auto; à toutes les 10 minutes, un Québécois est blessé par l'automobile. Parmi les piétons, ce sont les enfants de 5 à 14 ans qui sont les plus vulnérables; après eux, ce sont les tout-petits et les personnes âgées qui comptent le plus de victimes. Tous les jours, 5 Québécois parmi nos enfants, nos amis, nos proches, sont tués à cause de ce véhicule de mort laissé libre dans nos rues. (1)

L'automobile est un véhicule destructeur sous beaucoup d'aspects: elle détruit nos logements, nos espaces verts, notre patrimoine, pour installer ses stationnements; elle attaque notre santé, nos poumons, nos tympans, notre équilibre nerveux; elle pille nos porte-monnaie et asservit les Québécois à 10 heures de travail par semaine pour payer les frais individuels — achat, entretien, essence, assurances, contraventions — et collectifs — impôts pour déneigement, police, hôpitaux, invalides, etc — liés à l'automobile. (2)

Et qui dont organise l'intrusion systématique de cette machine de mort dans notre réalité quotidienne? New York, Detroit et toutes ces multinationales de l'auto, de l'essence, du pneu, qui sabotent les alternatives en matière de transport et font de leur produit une nécessité. Ces multinationales qui ont fait disparaître le tramway à Montréal, qui s'acharnent à détruire les trains — le train de Rigaud coupé, les tarifs augmentés — qui manigancent les hausses de tarif du métro à Montréal, quand on sait qu'à subvention égale aux automobilistes et usagers du métro, nos billets nous coûteraient 16c. C'est là le (3) scandale du Québec asservi au grand capital américain, des Québécois payant de leur travail et de leurs vies, leur dépendance de l'auto, savamment construite par nos voisins du sud.

Les Québécois se réjouissent quand M. Lévesque annonce la priorité au transport en commun. Les Québécois sont nombreux à vouloir bâtir un mieux vivre sans auto, pour libérer le Québec de la dépendance aux puissances financières omniprésentes de l'auto et du pétrole. Des solutions peu coûteuses sont faciles à implanter: des voies spéciales pour autobus dans les rues et sur les ponts, des abonnements au métro, la réorganisation concertée des systèmes de transport de Laval, Montréal et Rive-Sud, des voies réservées pour vélos... solutions qui ne devraient souffrir aucun délai.

L'accident de M. Lévesque et les autres que subissent quotidiennement nombre de Québécois sont un cauchemar qu'il ne faut surtout pas chasser de notre esprit. Pour que prenne fin ce cauchemar quotidien de l'auto dans nos rues, pour que nul Québécois se retrouve malgré lui obligé à tenir le volant et d'infliger la mort à ses concitoyens, pour que le Québec se libère du règne de l'automobile dans son économie et dans nos vies, TRAVAILLONS **DE TOUTE URGENCE** À L'AMÉLIORATION DU TRANSPORT EN COMMUN. C'est une question de vie ou de mort.

Et c'est la résolution consolante et absolutoire que je souhaite à M. Lévesque.

Claire Morissette
Montréal, Qué.

(1) Journal La Gazette
27 décembre 1976

(2) "Énergie et Équité"
Yvan Illich, Seuil

(3) Rapport Marcil
INRS Urbanisation
Université du Québec

La fin des chromés

Notre politique québécoise a enfin fini de nous faire rougir. Celui qui Bourassa tout un peuple n'est plus qe ce "monde" et la dernière élection a fait plus de dépités que de députés parmi les chromés. En un mot, le péril rouge est évité.

Le clou de l'affaire, comme l'aurait jadis dit notre Cloutier national, c'est que les ministres habens ont cédé le pas. Plus de "Hardy les gars", finis les "Bienvenue à tous", et autres sourires quétaines. En Chambre moins de Bacon à table et moins de mangeurs de hot dog sur le plat d'argent. A l'extérieur, les anciens potentats rouleront sur Lavoie en Raynaud plutôt qu'en limousine à chauffeur. Les clés de nos richesses ne sont plus entre les mains d'un quelconque St-Pierre. Même L'Allier de tous a été emporté par la vague de fond.

Désormais, l'Assemblée recevra Leblanc et le noir, le Roy comme le Charron. Le sexe des Payette est mieux et plus abondamment représenté. Même si l'opposition n'est pas Samson, elle fait quand même le poids. Et comme l'affirme le plus épais des unionistes: mieux vaut une Bellemare qu'un trou d'eau. Espérons ne plus entendre au sein de l'auguste réunion des réflexions de style: "Mc Kasey que ça, c'te affaire-là?" "Y'a pas un Shaw icitte"

Le ciel n'est plus bleu même si l'enfer continue d'être rouge. Lessard nouveau que prend le gouvecnement est évidemment dû à tout ce personnel céleste qui y trône. Lévesque du pouvoir et Lévesque de l'opposition, suivis paradoxalement d'un certain Cardinal, régissent ce ciel aux nouvelles couleurs de Lazure, où pour la première fois des prêtres sont admis.

Léger de coeur et Guay d'esprit, ces nouveaux Richard pleins d'idéaux favorisent à présent les défavorisés tandis que les manoeuvriers d'hiver ont l'impression d'avoir été battus à plate Couture et doivent s'en remettre à Tremblay.

Puisse le Parlement ne plus jamais être "l'endroit où celui qui parle ment".

Claude Falardeau
Québec

Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisses à meilleur marché qu'ailleurs



le massacre des prix se continue!

SEMI-LUSTRE BLANC
PREMIÈRE QUALITÉ
REG.: $12.95
SPÉCIAL $6.95 LE GALLON

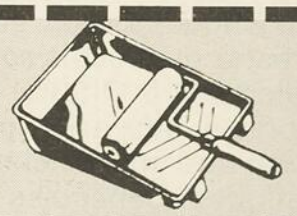
EXTRA SPECIAL LATEX 3 gallons $12

SPÉCIAL GRIS À PLANCHER 3 Gallons $12

GRATIS
1 ROULEAU DOUBLE DE TAPISSERIE
VALEUR DE $11.50 AVEC CHAQUE ACHAT DE $20 DE PEINTURE ET PLUS

GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE papier tenture ENCOLLÉ (en magasin) ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME Gratuitement

ROULEAUX 75c CH.



272-9743
2 stationnements À VOTRE SERVICE

PEINTURE C-I-L À DES PRIX IMBATTABLES

FRENIERE et FILS inc.
6210, rue Papineau
TÉL. POUR PEINTURE SEULEMENT 272-1033 272-4418

Editorial

L'empire culturel d'Ottawa

On trouverait sans doute très peu de Québécois prêts à défendre l'idée de confier à Ottawa la définition d'une politique de la langue pour le Québec. Et si le gouvernement fédéral mettait à exécution la menace de M. Trudeau, et s'engageait dans un désaveu de la politique qui sera dévoilée ces jours-ci à Québec, on assisterait fort probablement à une levée de boucliers spectaculaire dans le Québec français.

Pourtant, dans les secteurs de la culture et des communications, étroitement liés à la langue et à son développement, Ottawa continue à agir sans vergogne son jeu d'expansion continuelle. Pendant ce temps, les forces créatrices du Québec français ne sont pas encore mobilisées pour donner au pays que l'on fait son propre centre de gravité, hors de l'influence des Conseil des arts, Commission canadienne de la radio et de la télévision, et autres autorités outaouaises.

Ouvrons ici une brève parenthèse sur un sujet qui mérite un traitement ultérieur plus développé: le 15 novembre marque l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement voué à la transformation d'une société et à la création d'un pays. Dans des circonstances historiques autres mais comparables, un tel virage politique a entraîné une floraison d'oeuvres et de gestes créateurs chez les professionnels de la culture. Ici on trouve à peine une ondulation sur les eaux politiques. Qu'est-ce qui a manqué pour qu'au moins certains segments de la communauté des artistes, écrivains, cinéastes, plongent dans la nouvelle aventure? Question troublante et à retenir.

Toujours est-il que, sans aller fouiller les statistiques, on sait que le mécenat pour les artistes québécois se trouve encore principalement à Ottawa, secrétariat d'Etat et Conseil des arts tout particulièrement. C'est dire que les choix des entreprises artistiques québécoises qu'il faut protéger et encourager se font outre-Outaouais.

Le Parti québécois a surtout insisté, dans son programme, sur les moyens d'encourager l'épanouissement de la culture populaire à l'échelle régionale. C'est un champ important mais qui n'épuise pas les possibilités. L'expérimentation individuelle dont les auteurs se retrouvent le plus souvent dans les métropoles est depuis longtemps un moteur puissant dans les cultures les puis diverses. Toute crainte d'élitisme vidée, il faut s'empresser de ramener au bercail québécois les centres d'influence politique et économique sur toute la culture, sans épithète restrictive.

Car pendant ce temps Ottawa ne cesse de s'affirmer. Dans une interview dont "Le Devoir" rendait compte le 19 mars, le secrétaire d'Etat John Roberts redisait la volonté inébranlable du gouvernement fédéral de manifester son autorité en matière culturelle.

Encore plus éclatante, si c'est possible, est la volonté fédérale d'imposer son orientation au secteur des communications. Les propositions communiquées le 22 mars par le ministre, madame Jeanne Sauvé, conviennent à un pays unitaire. Les quelques concessions à la régionalisation ne souffrent qu'une participation accessoire des provinces, au niveau de la mécanique plutôt que des décisions.

Ottawa perçoit bien combien la diversité des techniques de communication ne doit pas faire perdre de vue la nécessité d'intégrer les systèmes d'échanges dans une société. Qu'il s'agisse de télévision ou de téléphone, de transport ou de télégraphie, il faut voir un réseau de messages, plutôt qu'une accumulation de moyens. Coiffer tout cela du pouvoir d'intervention du cabinet, comme le prévoient les projets de loi de madame Sauvé, c'est reconnaître que ce réseau n'est pas d'une technicité neutre, mais qu'il marque fortement l'orientation de la vie collective et notamment de la vie politique.

Le problème n'est pas là. Il est que toute cette intégration se fait ailleurs pour le territoire et la collectivité du Québec. C'est à Ottawa qu'on décide non seulement où il y aura une station de radio ou de télévision, mais qui contrôlera la propriété des moyens de communication et quelle technique sera préférée à une autre.

La cité câblée dont on évoque les images risque d'être entièrement conçue, pour ce qui est du Québec, hors du Québec. Le ministre québécois des communications a eu raison de refuser le rendez-vous truqué d'Edmonton. Mais il faut aussi s'empresser de définir ce qui sera fait chez-nous.

Evelyn Dumas

le point du JOUR

Ne pas tomber dans le panneau

Dans les circonstances générales où l'indépendantisme est placé et si l'on tient compte le moindrement de ce que nous avons à faire et des moyens pour le faire, bref si l'on regarde un peu la redoutable réalité telle qu'elle est et non telle qu'une imagination lâchée dans ses fantasmes se la représente, l'extrémisme est la formule même de l'échec et de l'autodestruction. Il n'y en a même pas de meilleure. Elle est de loin la plus sûre. C'est pourquoi, sans jeu de mots, je la tiens très précisément pour une politique de droite, c'est-à-dire avantageuse pour le fédéralisme, alors que, dans l'ivresse de leur passion politique, des militants que je respecte pensent que c'est une politique de gauche, avantageuse pour l'indépendantisme.

Les principales résolutions adoptées par le PQ de Montréal-Centre au sujet de la langue, en fin de semaine, sont des manifestations de cette illusion dangereuse.

Comment aider Trudeau

Il y a un phénomène qui serait extraordinaire s'il ne se reproduisait si fréquemment, non seulement ici, mais dans le monde occidental un peu partout: une certaine politique de gauche animée par une volonté d'absolu à tout prix fait sans cesse le jeu d'une politique diamétralement contraire, qui est celle de la droite. Dans le cas qui nous occupe ici, elle correspond point pour point à la stratégie de Trudeau. Elle fait pour lui exactement ce qu'il ne peut pas faire lui-même à moins que nous ne l'aidions, c'est-à-dire déclencher dans nos rangs un extrémisme, comme il cherche par ailleurs à en susciter un au Canada et dans les minorités québécoises. Trudeau escompte qu'un extrémisme engendrera l'autre, et vice-versa. Au "centre", si je puis dire, Trudeau est impuissant; à l'extrême, il a au contraire tous les atouts. Il espère évidemment que les positions indépendantistes se présenteront comme extrémistes. Il fait tout ce qu'il peut pour nous provoquer, d'une part, et pour affoler d'autre part nos minorités. L'une et l'autre des démarches conduisent de toute évidence à un sabotage savamment préparé du référendum, lequel ne pourra produire les résultats que nous souhaitons si le climat est profondément perturbé. C'est ainsi que ce prophète de la démocratie, de la libre expression de la volonté populaire et du libéralisme politique n'a plus qu'un souci: rendre la discussion politique impossible, empêcher de toutes les manières le peuple de réfléchir, brûler les voies de la raison. Nous serions fort peu intelligents de renforcer sa tratégie par les comportements dont elle a besoin de notre part. Nous n'arriverions alors qu'à seconder puissamment l'effort qu'il fait pour transformer la problématique globale actuelle en une situation de force et de chaos, où il aurait tous les avantages et nous aucun, pas même celui de faire voter les gens, j'entends voter autrement que sous l'effet de la panique ou de la réaction.

Comment perdre le référendum

Ce sont des choses auxquelles il faut penser, de toute nécessité, et rapidement. Les positions extrêmes à propos de la langue sont propres à justifier précisément, aux yeux des minorités, les avertissements alarmistes que Trudeau lance, en agitateur qu'il est, à l'intention de celles-ci. Il serait difficile de lui faciliter davantage la besogne. Vous ne pensez tout de même pas que vous allez dépouiller culturellement vingt pour cent de la population québécoise, une portion d'ailleurs appuyée sur tout le continent, sans provoquer ce genre de tumultes devant lesquels il n'y a pas de référendum possible, sinon perdu d'avance pour nous. Si vous le pensez, il n'y a pas le moindre doute, c'est en rêve. Vous pensez l'impensable.

Pierre Vadeboncoeur

Bilan de la lutte anti-inflation

Le coût de la vie pourrait grimper de 10% cette année



photo: Claire Beaugrand-Champagne

par François Dagenais

La baisse du taux d'inflation s'est faite sur le dos des agriculteurs.

La commission de lutte contre l'inflation travaille depuis plus d'un an à réduire le taux d'inflation au Canada. Les résultats semblent positifs puisque le taux d'inflation a été réduit de près de la moitié depuis qu'elle fonctionne. Il est important en ce moment de faire un bilan pour deux raisons: premièrement il est à prévoir que les contrôles seront levés bientôt, donc il y aura une période post controle qui risque d'être difficile; deuxièmement, l'inflation risque de redémarrer dans le secteur alimentaire.

Nous avons donc choisi une approche qui pourra paraître ardue mais l'augmentation des prix touchant tout le monde il est important de comprendre son fonctionnement et sa génèse, surtout si l'on connaît une inflation de près de 10% en 77, comme cela pourrait se produire si les conditions actuelles se maintiennent.

Les premiers responsables: les agriculteurs.

Si l'inflation s'est maintenue au niveau de 7% au cours de l'année 76, c'est surtout à cause des agriculteurs. Dans le passé on a accusé le secteur agro-alimentaire d'être le grand responsable de l'augmentation générale des prix or, depuis bientôt deux ans, et ce, au niveau mondial, il a permis un ralentissement de l'inflation.

Au Canada, entre octobre 75 et octobre 76, les agriculteurs ont subi une baisse de 9.8% du prix de leurs produits. Il n'est pas étonnant de constater que les revenus nets des producteurs agricoles canadiens ont diminué de 8.5% au cours de l'année 76 par rapport à 75. D'autant plus que les frais d'exploitation, c'est-à-dire les matières premières nécessaires à l'agriculture, comme les moulées, les engrais, les pesticides et les produits chimiques, ont augmenté de 4.3%

Tableau 1

Agriculture-alimentation **Oct. 76/75**

	importance relative	% d'aug.	Moyenne pondérée
agriculture	40%	-9.8%	-3.9%
Transformation distribution	60%	8.0%	4.8%
Total	100%	-0.89%	-0.89%

On sait que les agriculteurs ont vu leurs prix baisser de 9.8% au cours de la période d'octobre 75 à octobre 76 et que l'indice des prix des produits alimentaires régressait de 0.89%. En supposant que l'agriculture représente 40% du panier de la ménagère et la transformation et la distribution 60% on arrive à la conclusion que le secteur de la transformation et de la distribution a connu une augmentation du prix de ses services de l'ordre de 8.0%. Cette augmentation de 8.0% est quand même inférieure à 1% à celle des secteurs économiques autres que l'alimentation.

Les autres secteurs, comment se sont-ils comportés?

L'indice des prix des produits alimentaires a connu une baisse au cours de la période allant d'octobre 75 à octobre 76. L'indice général des prix ayant augmenté de 6.2% au cours de cette même période il faut que les secteurs autres que l'alimentation aient connu une hausse importante pour compenser la baisse du secteur alimentaire.

L'alimentation représente 28% des dépenses des consommateurs canadiens, comme l'ensemble des prix a progressé de 6.2%, on constate que les autres secteurs ont bénéficié d'une augmentation des prix de l'ordre de 9.0%. Ce taux d'augmentation se compare à celui enregistré par ces secteurs au cours des années précédentes.

Dans les secteurs autres que l'alimentation l'impact de la lutte contre l'inflation a été très faible. Il faut constater que M. Wheelan pour une fois a raison lorsqu'il dit que ce sont les agriculteurs qui ont contrôlé l'inflation au Canada. Cependant comme ministre de l'agriculture du Canada cette déclaration équivaut pour lui à un constat d'échec face à une politique d'augmentation des revenus pour les agriculteurs. Augmentation qui dans plusieurs cas constitue le préalable à une augmentation de la productivité.

Cette baisse de revenus chez les producteurs agricoles provoque des remous très importants dont le départ d'un certain nombre de producteurs, le découragement de la relève, une diminution des investissements productifs d'où une baisse de la production et une stagnation de la productivité. À court terme cette chute de la production se fait sentir très faiblement puisque d'importants stocks de produits ont été accumulés à bas prix par les intermédiaires, en période de surproduction.

Il ne faut surtout pas oublier que le seul secteur qui n'est pas couvert par la loi anti-inflation est celui de l'alimentation donc celui sur lequel jusqu'à présent la commission n'avait aucune influence si ce n'est par le biais du contrôle des profits des grandes entreprises de transformation et de distribution.

Les profits diminuent

Dans le secteur agro-alimentaire, entre 1972 et 1974 la plupart des entreprises de distribution, de transformation et de fabrication de matières premières pour l'agriculture ont connu une croissance très rapide de leurs profits. On peut dire que l'augmentation des profits alimentait l'inflation. Car ce n'était pas seulement les profits des principales entreprises qui étaient en cause mais la psychose de tous les agents économiques du secteur, aussi bien les transporteurs que les fournisseurs de produits d'emballage, les entreprises d'entreposage et tous les autres.

Or depuis 1974 il semble que la course aux profits dans le secteur agro-alimentaire se soit ralentie. A un point tel que certaines entreprises ont connu des baisses de 50% de leurs profits en 1976 par rapport à 1975. Bien que les rapports soient préliminaires pour l'année 1976, on

→

Bilan de la lutte anti-inflation

est en mesure de constater que les règlements de la Régie anti-inflation ainsi que le climat général ont permis de rétablir les profits à un niveau plus acceptable que durant les années 73 et 74.

Ce ralentissement de la course aux profits s'explique aussi par la façon dont sont calculées les marges de profit, c'est-à-dire par un pourcentage du prix de vente. Lorsque les prix baissent le pourcentage demeurant le même, il est normal que les profits nets diminuent.

Cependant si les prix agricoles recommencent à augmenter, le poucentage demeurant toujours le même les marges de profits deviennent une cause importante d'inflation une fois que tous les intermédiaires ont prélevé leur quote part.

Que se passe-t-il depuis le début de l'année?

Durant l'année 76 les consommateurs ont bénéficié d'une période de répit, cependant depuis quelques mois ils sont de plus en plus inquiets pour l'avenir. Ils se demandent si le rythme infernal d'inflation, c'est-à-dire une augmentation dans les deux chiffres, pourrait se reproduire en 77 comme cela s'était passé avant la création de la commission de lutte contre l'inflation.

Les chiffres indiquent que depuis le début de l'année 77 il se produit une accélération de l'inflation qui provient en grande partie du secteur alimentaire. Alors que durant l'année 76 il y avait une diminution du prix des produits agricoles et alimentaires, depuis le début de l'année on voit poindre un redémarrage de l'inflation dans le secteur alimentaire.

Il est certain que ce redémarrage provient en partie de l'augmentation des prix du café et du prix des fruits et légumes frais. Les causes de ces augmentations sont reliées aux conditions climatiques dans les régions productrices, principalement au gel en Floride. Pour ce qui est des légumes frais on peut dire que c'est une inflation douce puisque le cycle de reproduction est court. Une fois la mauvaise température passée, il est facile pour les agriculteurs de réensemencer une nouvelle fois. Après deux ou trois mois une nouvelle récolte arrive sur le marché ce qui a pour effet de rétablir les prix en vigueur avant le gel.

Une inflation plus dure se prépare dans les grains.

L'inflation douce provient des secteurs où les cycles de production sont relativement courts, c'est-à-dire quelques mois. Par ailleurs, là où les cycles de production se déroulent sur une longue période, c'est à dire quelques années, l'inflation est plus prononcée et plus forte. C'est le cas des grains d'alimentation du bétail comme le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, le soya et le boeuf. Or la sécheresse qui sévit actuellement dans le mid-Ouest américain et l'Ouest canadien risque de provoquer ce type d'augmentation de prix. Il suffit d'examiner les variations de prix à la bourse de Chicago et de Winnipeg ainsi que les variations sur le marché de Montréal pour imaginer ce qui se prépare.

Depuis le début de l'année il y a donc eu une augmentation de 14% du prix de l'orge et de 19% du prix du soya. Ces deux produits sont à la base de l'alimentation de nombreuses productions animales dont les oeufs, le poulet et le porc. Si le prix des grains change, les coûts de production chez les éleveurs suivent nécessairement une courbe ascendante. Selon les coûts de production établis par l'Union des producteurs agricoles, depuis le mois de novembre, il y aurait eu une augmentation de 2.91 cents la douzaine dans le cas des oeufs, passant de 77.27 la douzaine en novembre 76 à 80.18 cents la douzaine en mars 77; dans le cas du poulet à griller elle aurait été de 1.53 cents la livre, le coût passant de 35.36 cents la livre en novembre 76 à 36.89 cents en mars 77.

Le consommateur devra absorber ces augmentations de coût à plus ou moins long terme. En février 77 il y a eu une augmentation de 2% de l'indice des prix des produits alimentaires à cause des fruits et légumes, du café et des produits animaux. Compte tenu de l'augmentation du prix des grains il est à prévoir que ces augmentations se poursuivront pendant une période assez longue. Car le cycle de production des grains contrairement aux légumes est long. La récolte dépend du degré d'humidité du sol.

Or une sécheresse se poursuit depuis le début de l'hiver aux Etats-Unis et au Canada dans les principales régions productrices de grains. Avant de connaître un rétablissement de la situation il faudra peut-être attendre une année.

Pour donner une idée de ce qui se prépare disons que: dans l'état de Washington la récolte de fruits est perdue pour cette année; un quart des troupeaux ont été liquidés dans le Colorado et le Nebraska; les récoltes de blé sont compromises dans le Dakota du Nord, le Kansas, le Texas, l'Oklahoma et le Wyoming; le Dakota du Sud a déjà vendu les trois quart de ses troupeaux à cause du

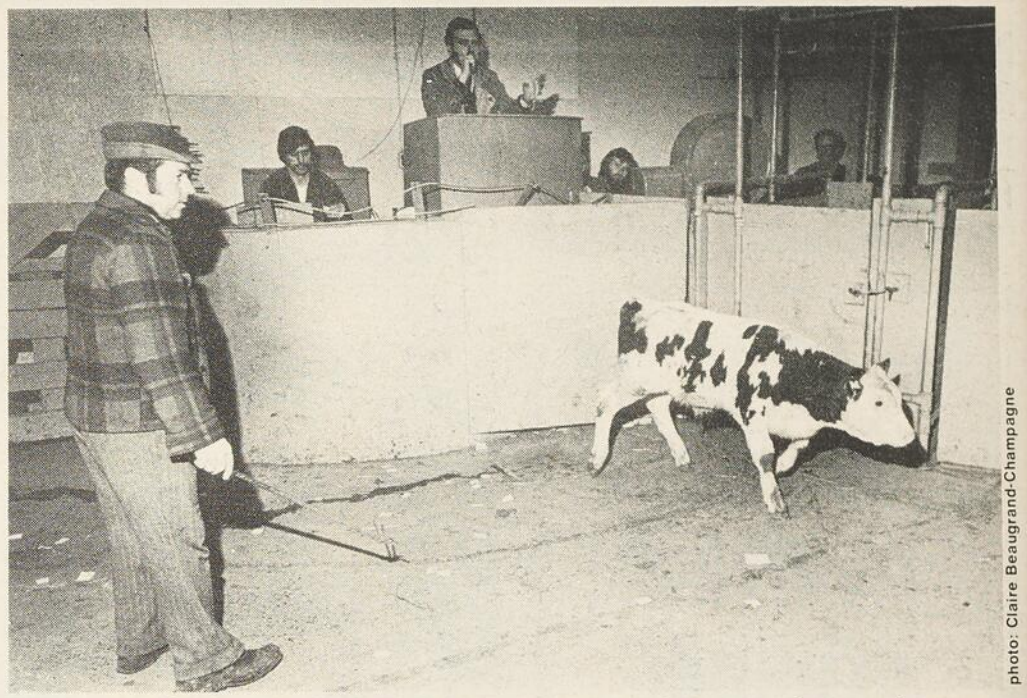


photo: Claire Beaugrand-Champagne

Un encan d'animaux: l'inflation frappe le plus durement les producteurs agricoles

Tableau 2

Alimentation et autres secteurs

	importance	relative	Oct. 76/75 % d'aug.	Moyenne pondérée
alimentation	28%	X	-0.89%	-0.25%
autres secteurs	72%	X	9.0%	6.48%
ensemble	100%	X	6.2%	6.23%

Indice des prix

Indice général des prix	Oct. 75	Oct. 76	Fév. 77
Canada	142.8	151.7	155.4
Montréal	140.7	148.1	jan. 77 151.1
Indice des prix des aliments			
Canada	167.3	165.8	171.4
Montréal	167.6	166.3	jan. 77 172.8
Indice des prix des produits agricoles			Déc. 76
Canada	229.3	206.7	207.7
Québec	266.4	255.7	259.0

COUPON D'EMBARQUEMENT

Cotisation $50.00

5835, boul. Léger
C.P. 490
Montréal-Nord, P.Q.
Tél: 326-8650 H1H 5L5

Je désire obtenir des informations
Je désire embarquer

LE CHAQ

Cotisation ci-incluse

Nom _____ Occupation _____
Rue _____ Ville _____
Code Postale _____ Tél: _____

CONSEIL DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS

Propriétaires et cadres de petites et moyennes entreprises (Commerçants, professionnels, industriels)
"Le 15 novembre 1976 le train de la libération politique et économique est entré en gare de Québec"

manque d'alimentation à prix abordable, la Californie vient d'entrer dans son dix septième mois de sécheresse et sa saison des pluies touche à sa fin (Yvette L. Janssens, Le Soleil 12-3-77).

Dans les autres pays

Selon l'agence Doanes, la récolte de Soya au Brésil est plus faible que ce qui avait été prévu à l'origine. Le nombre d'acres mis en production aurait été inférieure à ce qui aurait été souhaitable. Au Pérou la production de farine de poisson, composante importante de plusieurs rations alimentaires pour les animaux, se situe aux environs de 800,000 tonnes, soit une production inférieure aux années antérieures et de beaucoup inférieure à celle du début des années 1970.

La bourse des grains de Chicago est influencée par ces deux pays à chaque fois que les pronostics des experts ne concordent pas avec les résultats obtenus. Le jeu des spéculateurs consiste donc à obtenir le plus rapidement possible des informations privilégiées, afin de prendre des positions avantageuses sur les marchés futurs.

Quant à l'Europe, elle se remet de la sécheresse de plusieurs mois qui s'est abattue sur la majorité des pays. Cette sécheresse a même permis de maintenir les prix mondiaux de certains produits agricoles, notamment la pomme de terre. Depuis cette sécheresse, le prix de la poudre de lait a quitté son niveau plancher de $290 la tonne métrique pour atteindre $352, bien en deça du niveau antérieur de $110 la tonne métrique. Cette faible augmentation des prix semble indiquer que les surplus de poudre de lait se résorbent graduellement et qu'à nouveau les producteurs de lait pourront connaître des années meilleures.

Le boeuf

Actuellement personne ne se plaint des prix du boeuf car les producteurs donnent littéralement leurs produits. Cette situation dure depuis bientôt trois ans. Mais il semble qu'elle tire à sa fin puisque les troupeaux reproducteurs sont en nette diminution et que les prix actuels ne sont représentatifs de ce qui se prépare.

Selon l'agence Doanes, le nombre de jeunes veaux de boucherie et de sujets reproducteurs était, à la fin de l'année 76, inférieure de 4% à celui du début de l'année. La population de 122.9 millions de têtes était équivalente à la population de l'année 73. Année durant laquelle les consommateurs ont dû payer des prix très élevés pour leur viande.

En outre, le nombre de vaches et de taureaux reproducteurs pourrait diminuer de 15% au cours de l'année 77. Cette situation pourrait même se détériorer davantage si les mauvaises conditions climatiques se poursuivent. Actuellement les éleveurs de bovins expédieraient à l'abattoir les animaux reproducteurs qu'ils ne peuvent nourrir à cause de la sécheresse et du manque de fourrage.

Pour le consommateur qui lit ces lignes, ceci signifie que pendant quelques mois encore il pourra bénéficier de bas prix dans le boeuf à cause des ventes abondantes dans les régions où sévit la sécheresse, mais lorsque la tendance se renversera, le prix à payer sera très élevé et pourra durer quelques années puisque les troupeaux reproducteurs ne seront plus là pour fournir les jeunes sujets nécessaires à l'engraissement.

Enfin le prix du boeuf est bas à cause de la demande très faible aux Etats-Unis, principalement dans les régions qui ont dû supporter les rigueurs exceptionnelles du dernier hiver. Les gens ont dû débourser des sommes très importantes pour se chauffer et de ce fait ont laissé tomber les produits alimentaires les plus chers, dans ce cas, la viande. Lorsque les factures de chauffage auront été réglées il faut s'attendre à une reprise de la demande de viande de boeuf, et ce à la période où les troupeaux reproducteurs auront été amputées peut-être de 20%.

Prix des grains à Montréal

	31 déc. 76	4 mars 77	% de variation
L'orge	$ 93.82/tonne	$106.80	+14%
Le soya	$249.80/tonne	$296.00	+19%

Le logement

L'augmentation des prix du logement n'a pas été uniforme à travers le Canada. Montréal est la ville qui durant les prochaines années subira les hausses les plus importantes à moins que des remèdes soient trouvés aux problèmes actuels.

Avec un taux de vacance inférieur à 2%, les propriétaires sont en position de force puisque les locataires ont peu de choix. La démolition inconsidérée de plusieurs logements rénovables accentue la pression de la part des locataires. Les crédits accordés aux folies de grandeur lors des jeux olympiques risquent de handicaper les possibilités de rénovation urbaine à Montréal.

Il se peut que le prix des maisons unifamiliales dans la région de Montréal ne subisse pas de hausse au cours de 77. Il semble que dans certains quartiers de l'Île de Montréal le prix des maisons a subi une baisse depuis quelques mois. Ce phénomène peut s'expliquer de plusieurs façons: l'augmentation du prix des taxes décourage certains propriétaires ou futurs propriétaires; le départ de nombreux anglophones en direction de Toronto a provoqué un engorgement du marché immobilier. Toutefois ces maisons ne sont pas accessibles aux Québécois à revenus moyens à cause de leur prix trop élevé.

Le pétrole toujours le pétrole.

Le pétrole est sûrement le produit le plus stratégique de tout développement économique depuis 10 ans. A cause de son importance et de la dépendance des autres secteurs économiques c'est aussi le plus grand multiplicateur d'inflation. Le secteur agro-alimentaire est un des secteurs les plus dépendants du pétrole depuis que l'agriculture s'est industrialisée. Il suffit de rappeler les besoins en pétrole de toute la machinerie utilisée sur les fermes, l'utilisation d'engrais et de pesticides, l'utilisation du plastique dans l'industrie de la transformation, pour comprendre le fardeau que doit assumer ce secteur lorsque le prix du pétrole augmente de 10%.

Les Américains ont compris, après les Arabes cependant

La crise alimentaire qui se prépare rappelle étrangement la crise pétrolière d'il y a quelques années. Au cours de la guerre du Vietnam certains organismes de recherche américains avaient utilisé une méthode afin de savoir quels étaient les secteurs économiques qu'il fallait bombarder afin de maximiser les dégats dans une économie tout en minimisant les coûts du bombardement. Cette méthode s'appelle la triangulation des matrices des tableaux d'échanges interindustriels. Elle indique que deux secteurs sont stratégiques, le pétrole et la production de céréales de base. Le pétrole appartient aux Arabes, ça tout le monde le sait, mais ce que l'on sait moins, c'est que la production de céréales de base pour le marché d'exportation appartient en presque totalité aux Américains ou aux compagnies multinationales américaines et aux Canadiens.

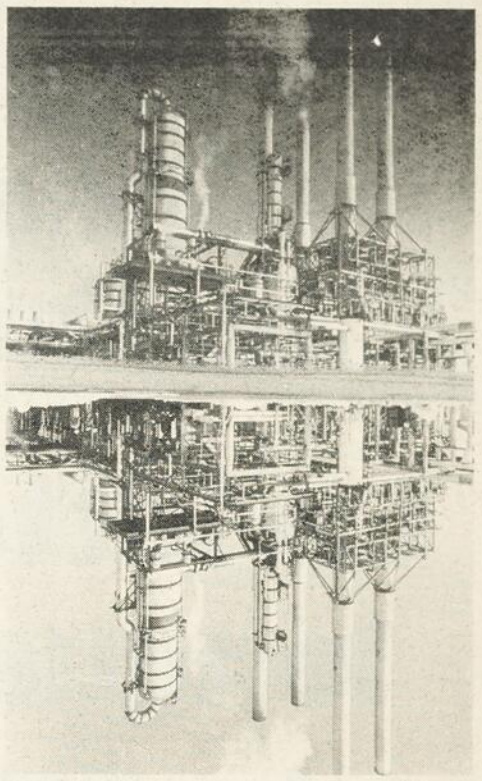
La CIA s'est même intéressée à ce problème dans un rapport concernant le pouvoir des Etats-Unis face à une crise alimentaire internationale. Les Américains ont donc compris après les Arabes qu'ils disposaient d'une arme bien plus redoutable que la bombe atomique. Une arme qui risque dans notre contexte de libre marché d'être inflationiste. Cependant elle pourrait causer de graves répercussions aux Etats-Unis.

Les pays pétroliers, et plus particulièrement les Arabes, ont accepté de limiter l'augmentation du prix du pétrole seulement si les pays industrialisés acceptent de contrôler l'augmentation des prix des produits alimentaires et des produits manufacturés. Il faut se rappeler que les augmentations du prix du pétrole sont indexés sur l'augmentation des prix des produits manufacturés exportés par les pays industrialisés. Si l'inflation reprend dans les pays industrialisés les faucons à l'intérieur de l'OPEP bénéficieront d'arguments de poids et risquent d'obtenir des augmentations plus élevées que celles prévues jusqu'à présent.

Les pays les plus démunis, ceux du Tiers monde, subiront aussi bien les hausses de prix des produits agricoles, alimentaires et manufacturés que les hausses de prix du pétrole, sans possibilités pour eux de rétablir les termes d'échanges. Dans une telle éventualité les pays riches deviendront plus riches et les pays pauvres deviendront plus pauvres.

De retour chez-nous

Avec les taux de chômage que le Canada connaît il faut que le gouvernement mette en place une politique de relance. Cette politique de relance devrait être annoncée avant les élections générales de 78. Pour que les électeurs puissent voir les effets de cette politique on peut raisonnablement supposer qu'au cours de 77 certains programmes seront mis en place afin de relancer l'emploi. Un peu comme cela se fait actuellement aux Etats-Unis depuis que Carter est devenu président.



Le pétrole continuera sa montée

Une politique de relance s'impose avec ou sans élections. Cependant cette politique risque de tomber à un moment inopportun. Les mesures anti-inflation, c'est-à-dire le contrôle des prix et des salaires, les restrictions budgétaires, le contrôle de la masse monétaire, tout en ayant un effet très limité sur le niveau de l'inflation, comme nous l'avons vu, a provoqué d'une certaine façon la crise de chômage qui frappe le Canada actuellement. Une relance économique signifie nécessairement une source d'inflation.

Pour le gouvernement fédéral il aurait mieux valu mettre sur pied un système de stabilisation des revenus pour les producteurs agricoles semblables à celui implanté au Québec et en Colombie Britannique. Cependant un tel système tout en atténuant les effets de la crise au Canada n'aurait pas résolu le problème américain. Problème exporté à chaque fois au Canada à cause du mode de mise en marché des produits agricoles basé sur la spéculation. Donc les choix qui s'imposent pour le gouvernement canadien sont et demeureront très difficiles.

Au Québec le gouvernement provincial dispose de très faibles moyens d'intervention à l'intérieur de la confédération canadienne. Les décisions prises à Ottawa risquent d'être plus influencées par Toronto que par Québec. Il n'en demeure pas moins que des mesures comme l'indexation du salaire minimum et un meilleur contrôle du prix des loyers dépend du gouvernement Lévesque.

A long terme ces crises du système capitaliste mettent en cause les structures même de notre système économique. Il ne faudrait pas hésiter à le remettre en cause, comme le font plusieurs pays membres de la CEE présentement.

●

La résistance chilienne au Québec

La lutte sera longue pour les exilés

par Louis Fournier

On trouve au Québec plein de musiciens chiliens, chanteurs et guitaristes, qui ne l'étaient pas dans leur pays! Ils sont devenus musiciens avec l'exil et, aussi, pour mieux diffuser auprès des Québécois le message de la Résistance populaire chilienne, sur des airs de Violeta Parra et Victor Jara. Les exilés du Chili, ils sont plus de 200,000 ans le monde entier, notamment en Amérique latine, en Europe et dans les pays socialistes. Au Canada, on en retrouve près de 6,000 dont 2,300 au Québec. A Montréal même, ils sont 2,000. Ils se sont regroupés, en grande majorité, au sein de l'Association des Chiliens de Montréal, réplique réduite de l'Unité Populaire du président Salvador Allende renversée par le coup d'État militaire du sinistre Pinochet, ce 11 septembre noir de 1973.



Photo Claire Beaugrand-Champagne

Sous le drapeau chilien, à gauche, Patricio Henriquez, président de l'Association des Chiliens, journaliste progressiste dans son pays, et, à droite, Osvaldo Nunez, l'un des animateurs de l'Association.

Mouvement stoppé

Les premiers rescapés de la Junte militaire à trouver asile au Québec ont débarqué ici en janvier 1974. D'autres les ont rejoints, jusqu'à l'an dernier, mais le mouvement, depuis lors, est pratiquement stoppé.

L'ambassade du Canada à Santiago-du-Chici est saisie de milliers de demandes d'admission. Cependant, le gouvernement fédéral a décidé de couper cette "immigration embarrassante", dit-on à Ottawa, sous prétexte que le marché du travail est mince au Canada et au Québec.

En vérité, le Canada n'a jamais été très "chaud" envers les réfugiés politiques de gauche. Et c'est à la suite d'une campagne d'opinion publique qu'Ottawa a dû muter, en 1974, son ambassadeur à Santiago, hostile à la gauche.

Le français

C'est à Montréal que vit la plus importante communauté chilienne au Canada, puis à Toronto, à Vancouver et dans l'Ouest canadien. Beaucoup de Chiliens ont "atterri" dans l'Ouest alors qu'ils voulaient s'établir dans la métropole. Si le gouvernement québécois était intervenu auprès d'Ottawa à l'époque, un plus grand nombre de réfugiés vivraient maintenant parmi nous.

D'autant plus que les Chiliens de Montréal, gens progressistes, ont décidé de s'associer à la majorité de la classe ouvrière et de la population du Québec: ils ont choisi la langue française. Tous leurs enfants vont d'ailleurs à l'école publique française.

Trouver du travail

L'exil risque d'être long, plus long que prévu. "Primo vivere", il a donc fallu — et il faut encore — trouver du travail pour tous les "companeros", ce qui n'est guère facile.

Les Chiliens, comme tous les exilés transplantés brutalement dans un autre pays, ont affronté des difficultés d'adaptation très graves. En dépit de la solidarité et de l'hospitalité chaleureuse de centaines de Québécois, l'acclimatation reste toujours ardue.

Une bonne moitié des réfugiés chiliens à Montréal occupaient, sous le gouvernement Allende, des postes de haut fonctionnaires de l'État socialiste ou de cadres d'entreprises nationalisées. Ce sont des professionnels et des techniciens, diplômés d'université. L'autre moitié est formée d'ouvriers, spécialisés pour la plupart, cadres syndicaux et politiques au Chili.

Des onze avocats chiliens exilés à Montréal, neuf ont travaillé ou travaillent en usine. Aucun n'a pu exercer sa profession.

La plupart des Chiliens gagnent leur vie dans l'hôtellerie et la restauration (on en rencontre beaucoup à l'hôtel Méridien du Complexe Desjardins) et dans de petites manufactures, comme "cheap labor". On les congédie souvent avant le délai de huit semaines qui leur permettrait de toucher un peu d'assurance-chômage.

On en trouve aussi quelques-uns dans certaines grandes usines, par exemple comme métallos chez MLW-Bombardier dans l'est de la ville, ou encore dans des CLSC. Entre le quart et le tiers sont chômeurs, malgré tous leurs diplômes — et peut-être à cause de ces diplômes!

Pas comme les Vietnamiens...

"En raison de notre origine politique de gauche, les patrons se méfient souvent de nous, à tel point qu'on préfère leur dire, parfois, que nous sommes Espagnols! Il y a beaucoup moins de discrimination envers les Vietnamiens qui ont fui le Vietnam socialiste", ne craint pas d'affirmer un des leaders de l'Association des Chiliens de Montréal, Osvaldo Nunez, un homme fort sympathique et plein de chaleur.

Osvaldo Nunez, 38 ans, fils d'ouvrier, avocat et haut fonctionnaire sous l'Unité populaire, tient à dire qu'il a eu bien plus de veine, dans sa quête d'un emploi, que l'immense majorité de ses compatriotes. Il est débarqué dans la métropole le 12 février 1974, quatre mois à peine après le coup d'État, avec sa femme, Zaida, et leurs deux enfants, Osvaldo jr, 8 ans, et Gonzalo, 6 ans. En août 1974, il a finalement été embauché comme permanent du Syndicat des ouvriers unis de l'électricité (FTQ).

C'est le seul "syndicaliste chilien" ici et il est même devenu membre de l'exécutif du Conseil du travail de Montréal (FTQ). Son syndicat lui laisse beaucoup de latitude pour accomplir ses tâches militantes, au service de la Résistance populaire. C'est un militant du Mouvement d'action populaire unifiée (MAPU), ouvrier paysan, l'un des parties de l'Unité Populaire d'Allende.

La "causa"

C'est la Résistance à la dictature de Pinochet qui a soudé la communauté chilienne de Montréal et lui a permis de s'entraider.

Les premiers exilés se sont rassemblés, au début de 1974, au sein d'un Secrétariat des Chiliens, axé essentiellement sur "la cause du peuple chilien", la "causa" ainsi que le dit souvent Nunez. Puis on a créé un centre culturel baptisé Pablo Neruda, du nom du grand poète communiste chilien décédé quelques jours après le coup d'État.

Puis, en octobre 1974, est née l'Association des Chiliens de Montréal. Elle poursuit à la fois les visées politiques de la Résistance et des objectifs socio-culturels et d'entraide mutuelle — comme les autres associations ethniques de la métropole.

Comités

L'association a mis sur pied divers comités:

- **Un comité d'accueil** pour lex exilés.
- **Un comité d'information,** qui publie un bulletin bi-mestriel.
- **Un comité culturel** qui organise des soirées et des fêtes, surtout en septembre: le 4, pour commémorer l'arrivée au pouvoir de l'Unité populaire en 1970; le 11, jour sombre de la chute de l'Unité Populaire et de la mort d'Allende et les 18 et 19 septembre, fêtes de l'indépendance nationale. Ce comité groupe notamment les musiciens chiliens, anciens et nouveaux, car "la musique est l'un des meilleurs moyens de communication avec les Québécois!"
- **Un comité d'avocats chiliens pour la défense des réfugiés politiques,** qui a soutenu plusieurs causes devant la Commission canadienne d'appel de l'immigration. Près de 15,000 réfugiés politiques latino-américains... dont 10,000 Chiliens — sont encore parqués dans les camps de réfugiés des Nations Unies en Argentine.
- **Un comité pour la libération des prisonniers politiques au Chili:** on estime leur nombre à 6,000 dont 3,000 sont "disparus" aux mains de la DINA, la police secrète de Pinochet.
- **Une "école du samedi"** pour les enfants chiliens (cours d'espagnol, d'histoire, de géographie du Chili, etc), organisée conjointement avec la communauté chrétienne des Chiliens l'an dernier.

Les syndicats

Par ailleurs, l'Association a créé un comité syndical, en vue d'assurer la liaison entre les organisations syndicales québécoises ("les premiers représentants de la classe ouvrière", note Osvaldo Nunez) et le syndicalisme chilien, mis hors-la-loi par la dictature.

Deux dirigeants de la grande Centrale Unique des Travailleurs (CUT) du Chili (1.5 million de membres), "illégale" depuis le coup d'État, sont d'ailleurs venus au Québec et au Canada, à la fin de février. Pour la première fois, ils ont aussi obtenu des visas pour les États-Unis où la direction de l'AFL-CIO, la grande centrale américaine conservatrice, a refusé de les rencontrer.

La CUT a déjà nommé un représentant permanent au Canada, à Toronto, avec l'aide du Congrès du Travail du Canada (CTC). Elle en désignera bientôt un autre pour le Québec. La FTQ s'est engagée à lui fournir une aide matérielle, en collaboration avec la CSN et la CEQ, espère-t-on.

"Il y aura deux représentants car il y a ici deux nations, le Canada et le Québec", explique avec un large sourire Osvaldo Nunez — qui se défend bien de toute ingérence dans nos affaires intérieures, ce qui ne l'empêche pas d'avoir le coeur à gauche et de militer, par exemple, au sein du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

Un "Front Ample"

L'Association des Chiliens rassemble des militants de tous les partis de gauche associés au sein de l'Unité Populaire: les socialistes (le parti d'Allende dont l'un des dirigeants, Clodomiro Almeyda, est actuellement ne No 1 de l'Unité Populaire en exil), les communistes, le MAPU, le MAPU ouvrier-paysan, les radicaux et la gauche chrétienne.

Selon des informations recueillies de diverses sources, l'Association veut regrouper, comme l'Unité Populaire, tous les Chiliens anti-fascistes, au sein d'un "front ample de lutte pour les libertés démocratiques". Ce qui peut inclure les militants de la Démocratie-Chrétienne, formation de centre-droite "autorisée" par la Junte militaire jusqu'à tout récemment.

L'Association représente donc la tendance plus "modérée" — et majoritaire — de la Résistance, par rapport à la ligne plus "dure" incarnée par le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), une organisation chilienne d'avant-garde qui a toujours conservé ses distances vis-à-vis de l'Unité Populaire d'Allende.

Au Québec, les partisans de la ligne du MIR ont fondé, à la fin de 1975, le **Bureau des prisonniers politiques.** Ils ont aussi l'appui du **Comité Québec-Chili,** lancé après le coup d'État de septembre 1973, qui regroupe surtout des Québécois.

Où sont les Chiliens de Montréal?

Où retrouve-t-on les quelque 2,000 exilés chiliens de Montréal?

- D'abord à l'**Association des Chiliens de Montréal,** l'organisme principal fondé en octobre 1974, qui déclare plus de 500 membres actifs et représente le courant de l'Unité Populaire. Adresse (et local): 3955 rue Saint-Laurent. TÉL.: **843-6309.**
- Le **Bureau des prisonniers politiques,** fondé à la fin de 1975, compte une cinquantaine de membres et représente le "courant révolutionnaire" du MIR chilien. Adresse: 1731 rue Visitation. TÉL: **521-8690.**
- Le **Comité Québec-Chili,** mouvement de solidarité lancé à l'automne 1973, regroupe surtout des Québécois alignés sur les positions du MIR. Adresse: 356 est, rue Ontario. TÉL: **842-8459.**
- La **communauté chrétienne des Chiliens.**



Une affiche de la résistance chilienne à Montréal.

Deux tendances

Grosso modo, pour l'Association des Chiliens (et l'Unité populaire), la victoire contre la dictature nécessite un Front large de toutes les forces anti-fascistes, y compris la Démocratie-Chrétienne qui a encore une forte base ouvrière. Pour l'instant, il importe de réconstruire au Chili la démocratie, même "bourgeoise", quitte à ne faire la véritable lutte pour le socialisme que dans une deuxième étape. A cette fin, on compte sur l'aide des pays socialistes (URSS, Cuba, etc).

De leur côté, les partisans du MIR et le Comité Québec-Chili estiment que "la junte militaire ne sera renversée que par le mouvement populaire, de masse et armé, à l'issue d'une guerre prolongée". Ils affirment défendre ainsi "le courant révolutionnaire par rapport au courant réformiste". Québec-Chili est d'ailleurs proche des groupes plus "radicaux" qui travaillent, au Québec, à bâtir un parti dit d'avant-garde.

Églises et syndicats

L'Association des Chiliens de Montréal recherche l'appui le plus large possible des forces progressistes à la Résistance. Elle a donc noué des contacts dans des milieux aussi diversifiés que les syndicats, les églises (l'Église catholique québécoise surtout), des groupes de gauche et le Parti Québécois.

Depuis sa fondation, l'Association n'a reçu du gouvernement québécois, sous les Libéraux, que $2,000 pour un projet culturel. Et du gouvernement d'Ottawa, pas un sou. Elle est heureusement aidée par le mouvement (catholique) Développement et Paix, qui lui a versé deux subventions en 1975 et 1976.

Les centrales syndicales ne l'ont guère soutenue financièrement à ce jour, la CSN et la CEQ ayant préféré aider le Comité Québec-Chili fondé dès le début de la lutte en faveur de la Résistance, et qui envoie au MIR l'argent qu'il recueille au Québec.

Et le PQ?

Lors d'une soirée de solidarité, en janvier, l'Association des Chiliens accueilli trois ministres du nouveau gouvernement du PQ: Jacques Couture, Bernard Landry et Denis De Belleval.

"C'était la première fois qu'on avait la visite de ministres depuis que nous sommes ici, observe Osvaldo Nunez. Le gouvernement péquiste nous a d'ailleurs reconnus à part entière en nommant notre président, Patricio Henriquez, comme membre du nouveau Conseil consultatif sur l'immigration au Québec. Le PQ social-démocrate, est très sensible à notre cause. Nous attendons maintenant l'aide concrète demandée au ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture".

La social-démocratie du PQ devrait, en effet, pousser le gouvernement québécois à appuyer la cause du peuple chilien.

●

Depuis
le 6 Déc. 1976
LES GRENOUILLES
ONT DES AILES.
FM 96.9
ckoi



Le congrès du PQ de Montréal-Centre

La démocratie n'est pas une menace au bon sens...

Le tumultueux congrès du PQ de Montréal-Centre, (dix-sept circonscriptions), tenu peu de temps avant la présentation à l'Assemblée de la charte de la langue française, a-t-il semé l'inquiétude dans le gouvernement et dans les rangs de la députation péquiste à Québec? Quelles ont été, d'autre part, les réactions des militants présents à ce congrès à Montréal? Adèle Lauzon et Michel C. Auger, nos reporters, ont recueilli quelques témoignages. En voici des échos.

Les députés interrogés

Ils ne sont pas tous d'accord entre eux sur l'évolution ultérieure de la situation de la langue. Par contre, ils sont tous opposés aux positions "exprimées" au Congrès de Montréal. Plusieurs députés ont souligné qu'il s'agit d'ailleurs d'un très vieux débat qui a commencé dans le temps du MSA, qui n'a pas tué le Parti pour autant et ne l'a pas empêché d'arriver au pouvoir. Tous sont d'accord sur le fait qu'à ce stade-ci, la charte de la langue française constitue un progrès substantiel et contient toutes les garanties nécessaires pour que le français devienne la langue des Québécois, tout en respectant les droits des minorités.

●●●

"Je peux difficilement être scandalisé par les "extrémistes" de Montréal-Centre" dit un député. "Si j'étais à leur place, j'aurais voté comme eux... La langue unique, y compris dans les écoles, c'était ma position au début... je vais plus loin, c'est **encore** ma position, dans la mesure où on parle de ce qu'on souhaite, de ce qu'on veut réaliser... Si je me replie sur une position plus modérée, ce n'est pas par soumission au gouvernement ou au parti... c'est que justement, on est rendu plus loin que les souhaits... on est au pouvoir... on a donc la responsabilité de choisir les moyens les plus efficaces de mettre ses souhaits en application...

Nous autres, ici, c'est pour tout le Québec qu'on fait les lois... faut tenir compte de la réalité dans son ensemble. Dans cette réalité, il y a les anglophones et les immigrants. Il ne s'agit pas d'avoir peur, de faire des compromis qui vont contre les francophones... mais de réaliser ce qu'on veut pour le Québec, sans devenir des oppresseurs, et en faisant l'économie de troubles inutiles..."

●●●

La plupart des autres députés interrogés ne sont pas tous des anciens partisans de la "ligne dure", au contraire. Mais ils trouvent normal que cette position existe au sein du Parti québécois, et encore plus compréhensible qu'elle s'exprime surtout à Montréal, puisque c'est essentiellement là que s'est manifestée l'oppression linguistique anglophone.

"La résolution de Montréal-Centre exprime la profondeur des frustrations des Montréalais" dit un député de Montréal.

●●●

"Montréal-Centre n'est pas le Parti québécois" dit-on. "Pour ce qui est des votes au congrès, cette résolution qui ne fait pas même une vraie majorité à Montréal-Centre, n'a aucune chance", dit un député.

●●●

Au congrès de la semaine dernière, la question linguistique a pris beaucoup d'importance. Mais il reste que cette région du PQ est surtout radicale sur le plan socio-économique. On entend souvent l'expression les radicaux du PQ ou la gauche du PQ met dans le même sac les radicaux de la langue ou du nationalisme, et les radicaux socio-économiques. Le congrès de Montréal-Centre a montré clairement que les deux "radicalismes" sont loin de se confondre. On y a vu plusieurs députés considérés comme l'aile gauche du parti, adopter une attitude très modérée sur le problème linguistique.

●●●

Les modérés ne sont ni affolés, ni irrités par les tempêtes émanant de cette région.

"Ce genre d'opposition existe dans tous les partis démocratiques", dit un jeune député non Montréalais." Et c'est la vocation naturelle de cette région de jouer son rôle contestataire dans le parti. La situation socio-économique, linguistique, culturelle de sa population l'explique."

On croit que le Parti n'aura pas de difficultés à maintenir son unité, tout en conservant en son sein une aile gauche qui a conquis sa place de haute lutte, et qui, par ailleurs, n'est pas très nombreuse.

●●●

Les militants de la région

Le congrès a adopté, par une très faible majorité, une résolution qui va à l'encontre du programme actuel du parti et des intentions du gouvernement en matière linguistique; mais ce n'est certes pas la première fois que les militants montréalais sont en désaccord avec d'autres instances du parti et ce sera sans doute pas la dernière. Il ne faudrait pas s'en étonner, estiment de nombreux militants: "Nous sommes un parti démocratique, c'est normal qu'il y ait des discussions et des désaccords. C'est quand il n'y en aura plus qu'il faudra s'inquiéter."

●●●

Jacques Trudel ci-devant, conseiller au programme, et adversaire de l'unilinguisme dans l'enseignement estime que "les militants de Montréal ont toujours été en faveur de l'unilinguisme et que le vote serré de samedi dernier montre, au fond, que la position de l'unilinguisme recule."

●●●

Pour Jacques Trudel (et son interprétation est reprise par beaucoup d'autres personnes), il ne faudrait pas voir, dans les positions adoptées par le congrès, une forme de désaveu du gouvernement: "Les militants savent que le gouvernement n'est lié que

→



photo Raynald Leblanc

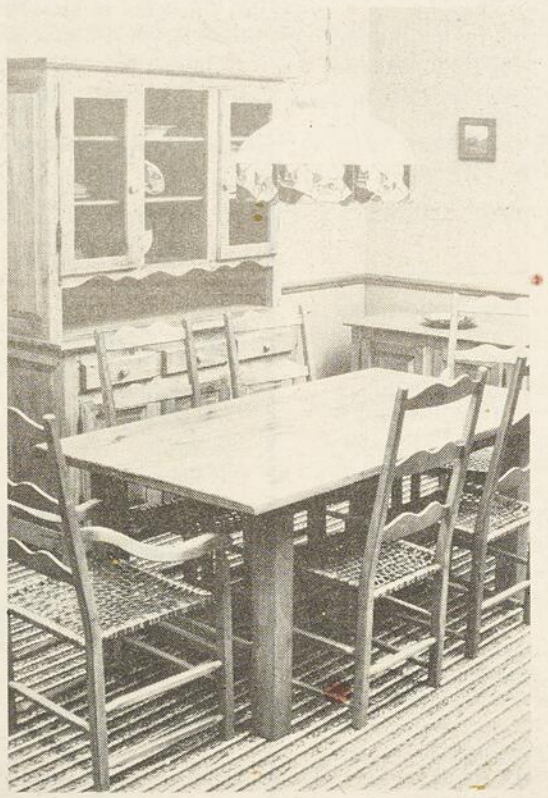
Le ministre Camille Laurin, lors du dernier congrès du PQ de Montréal-Centre.



MEUBLES & DECORATION

LES MEUBLES D'ANTAN INC.

1648 A, Sherbrooke ouest
Montréal (Métro Guy)
931-9487



Chacun des meubles sortant de notre atelier, a un design qui a été pensé et réalisé pour la vie actuelle. Les formes, le confort et le fonctionnalisme, sont le résultat d'une démarche approfondie dans la recherche historique de l'évolution du meuble Québécois et de l'influence du meuble français du XVIIe et XVIIIe siècle. Des meubles en pin et en chêne massif rehaussés par une construction tenon, mortaise et cheville de bois forment une union authentique du matériau et de la technique.

Directement de notre atelier de St-Jean, ... nous avons en montre à Montréal au 1648 de la rue Sherbrooke ouest, nos séries Vieux Québec, Patriote et Noblet, pour la salle à dîner, chambre à coucher et salon.

Notre salle de montre est ouverte le lundi, mardi, mercredi, samedi de 9h à 6h

et le jeudi, vendredi de 9h à 9h (Sur rendez-vous)

TEL: 931-9487

Les meubles qu'on laisse en héritage

par le programme actuel du parti. Ce qu'ils votent aujourd'hui, c'est pour la prochaine étape. Ils savent bien que ce n'est pas pour demain matin."

●●●

La présidente régionale, Louise Harel, souligne que les militants du P.Q. Montréal-Centre ne sont que le reflet des préoccupations du milieu montréalais: "Si les positions prises par la région sont plus radicales, c'est parce que le milieu montréalais est plus exposé aux idées radicales. Si les militants sont en faveur de l'unilinguisme, c'est parce que c'est surtout à Montréal que le français est menacé."

●●●

On distingue aussi une certaine unanimité quant aux relations avec le gouvernement. Des militants, des présidents de comté, des députés affirment qu'il n'est pas question de nuire au gouvernement et que les divergences de vues devront s'exprimer à l'intérieur des structures du parti. Or, un congrès régional est l'une des instances du parti.

Dans son allocution, le docteur Camille Laurin avait du reste souligné aux congressistes qu'il ne fallait pas cesser de brasser des idées à l'intérieur du parti et que la région Montréal-centre a apporté certains des meilleurs chapitres du programme péquiste.

●●●

Les dirigeants régionaux se sont d'ailleurs montrés fort étonnés que les média n'aient rapporté que les discussions qui ont entouré les résolutions sur le chapitre linguistique du programme. Des résolutions importantes concernant la condition féminine et surtout l'éducation sont passées presque inaperçues. "Pourtant, souligne Louise Harel, c'est sur ces questions que l'on avait fait le plus de travail avant le congrès. C'est dans l'atelier sur l'éducation qu'il y avait le plus de monde et ce sont des chapitres du programme qui vont s'en trouver grandement améliorés."

●●●

Enfin, comme l'a souligné le premier ministre Lévesque, l'équilibre reste encore à trouver entre le parti et le gouvernement. Le problème, pour certains, c'est que le parti n'a pas encore appris à être au pouvoir. Pour d'autre, il n'y a pas de problèmes: c'est que l'on n'a pas appris à voir un parti démocratique au pouvoir...

●

Québec

La fin du béton

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, s'étant décidé à passer à la politique fédérale après une administration fortement critiquée, il y a peut-être une chance, à la faveur d'un changement qui ferait suite à son départ, pour que plusieurs groupes de citoyens, qui clament depuis des années, réussissent enfin à se faire mieux entendre d'une administration qui ne serait pas comme celle de M. Lamontagne. Celui-ci, qui a pour titre de gloire d'avoir défiguré le Vieux-Québec au profit des grands intérêts, en plus d'avoir donné à son administration un caractère fermé, cachotier et souvent irrationnel, veut, en qualité de partisan libéral, aller exercer ses talents sur la scène fédérale, et l'on se prépare fébrilement, dans les milieux politiques municipaux de la Vieille Capitale, en vue des élections qui viendront.

Dans cet article, Micheline Roberge brosse un tableau de la situation, et de ses tenants et aboutissants possibles.

par Micheline Roberge

Le maire Gilles Lamontagne de Québec quittera vraisemblablement la mairie en 1977. Pour plusieurs, il est devenu un symbole vivant de ce qu'ils estiment être la défiguration du plus beau panorama urbain en Amérique du Nord.

Son départ marquera-t-il la fin d'une ère, celle du béton?

Candidat aux partielles fédérales qui selon les analystes devraient avoir lieu en juin, le maire actuel de Québec, M. Gilles Lamontagne a tenu à souligner qu'il lui paraissait impossible à quiconque de cumuler les fonctions de maire et de député.

Or, le comté de Langelier dans lequel il représentera le Parti libéral recoupe assez largement le comté provincial de Jean-Talon où l'ex-ministre des Finances du gouvernement Bourassa, M. Raymond Garneau, a résisté victorieusement aux assauts du PQ en novembre dernier. Au demeurant, il s'agit du fief de l'ex-député Jean Marchand qui a eu le malheur de s'aventurer pour sa part dans le comté périphérique de Louis-Hébert pour y subir la défaite contre M. Claude Morin aujourd'hui ministre du cabinet Lévesque.

M. Lamontagne, qui formait jusqu'à présent avec MM. Marchand et Garneau un triangle qui, malheureusement pour M. Marchand, n'avait rien d'éternel disposera donc d'un comté sûr où les conservateurs ont peu de chances de rallier un candidat de taille à leur pâle chef Clark.

Il quittera donc la mairie pour chercher à Ottawa un portefeuille ministériel dont il voudra s'assurer afin de compenser les avantages qu'il laisse derrière lui.

Cela signifie donc pour Québec presque à coup sûr l'élection d'un nouveau maire. Or, cette élection suscite un intérêt accru en 1977 pour diverses raisons.

D'abord parce que finalement, avec un retard considérable et irréparable, la vague "verte" (le surnom des groupes écologistes qui organisent la lutte électorale en France) a atteint Québec.

Ensuite, parce que cette vague verte qui commence à s'élever graduellement s'ajoute à certaines inquiétudes déjà présentes chez plusieurs notables de Québec qui commencent à mettre en doute la qualité de l'administration municipale du maire Lamontagne.



Gilles Lamontagne
maire de Québec

L'urbanisme selon Lamontagne

Élu en 1973 par une poignée de citoyens (12 conseillers élus par acclamation et les quatre autres élus par 32% des électeurs de leurs quartiers), M. Lamontagne a maintenu a l'Hôtel de Ville de Québec une politique du silence et du secret qui ferait verdir de jalousie le maire de Montréal lui-même.

On a vu ainsi adopter en 20 secondes un budget municipal de $90 millions. Les réunions du conseil sont ouvertes au public, mais elles ont lieu l'après-midi, alors que la majorité des citoyens ne peut s'y rendre. Il n'y a jamais eu de consultation.

Québec a vu ainsi s'implanter en plein coeur du Quartier Latin un stationnement souterrain immense qui sert de déversoir à la cohorte des automobiles amenées jusqu'à ses rues étroites par l'autoroute Dufferin.

L'administration municipale a ainsi permis et soutenu la construction de deux autoroutes qui ont détruit des quartiers entiers et défiguré aussi bien les battures de Beauport que le relief unique du Cap Diamant [illegible] plus de grever lourd[illegible]t le budget municipal qui, selon M. Raymond Garneau lui-même,

→

La RENAULT 5
une vraie partie de plaisir!

Seulement
$3,495.00

Ce n'est pas cher!
- pneus Michelin indus
- antirouille inclus

Dites que vous l'avez vu dans le Jour



Passez la voir et l'essayer chez:

* Modèle R51 - Frais de transport et préparation, toit ouvrant en supplément.

Automobiles Renault Ville Marie inc.
Le concessionnaire Renault des Québecois

2230, rue VIAU
(Entre Ontario et Hochelaga)
MÉTRO VIAU
254-9971

* Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

ressemble à un bilan de faillite.

En outre, on a permis la destruction d'un quartier entier qui prolongeait avec une harmonie réelle le Vieux Québec, le plus bel ensemble architectural que les siècles passés aient laissé en Amérique du Nord avec, peut-être, les quartiers espagnols de Californie.

La Grande Allée, c'est désormais le "calorifère", l'édifice "H" qui abrite le Conseil Exécutif du gouvernement, et les joyeuses perspectives du "complexe G" dont le basilaire n'atténue que très peu la sèche architecture. C'est aussi le Loews, le Concorde, dont le restaurant tournant défigure la ligne architecturale. Autour du Parlement, se dressent les édifices en hauteur du Hilton, de l'Auberge des Gouverneurs et de la "Place Québec". Il est étonnant que nul des quelque 200 députés qui assistent au massacre depuis une dizaine d'années ne se soit élevé avec véhémence contre ce développement urbain inacceptable pour ne pas dire sauvage.

Et pour finir, le Vieux Québec est devenu un terrain de jeu pour spéculateurs à l'enclos. Les bars, terrasses et restaurants poussent comme des champignons et la Ville de Québec accorde allègrement les permis tandis que le Ministère des Affaires Culturelles du Québec pousse l'amabilité jusqu'à financer la transformation de maisons en lieux publics.

Et tandis que ce quartier se dépeuple peu à peu (6,561 résidents en 1961 contre 4,500 en 1975), il se transforme graduellement en disneyland historique. La rumeur veut que le maire lui-même tout comme l'ancien chef de la police M. J.-C. Van Houtte et le trésorier de la Ville ne dédaignent pas à l'occasion la spéculation immobilière dans ces rues où ils poussent généreusement les touristes à la consommation. M. Lamontagne tenait commerce jadis sur la Côte de la Fabrique et son fils lui-même exploitait un commerce rue Saint-Louis, dans le Vieux Québec à un endroit où un règlement municipal le prohibe.

Quelques aspects de la vieille administration

Mais, il y a autre chose. Si l'on compare les budgets de 1976 de Québec, Montréal et Laval, les trois plus grandes municipalités du Québec, on constate que la plupart des services sont à Québec beaucoup plus coûteux qu'à Laval et généralement beaucoup plus rapprochés des chiffres de Montréal, où l'on souligne régulièrement la hausse vertigineuse des coûts, allant même jusqu'à comparer la situation de Montréal à celle de New-York, une ville en faillite.

Voici un exemple de ces coûts comparatifs pour 1976, la compilation des données de 1977 n'étant pas encore disponible.

Coûts comparatifs per capita 1976

	Montréal	Laval	Québec
Population (en milliers)	1,193	237	237
Postes budgétaires:			
Administration	100%	62%	88%
Police et incendies	100%	35%	118%
Déneigement	100%	36%	270%
Coûts globaux (incluant le service de la dette)	100%	72%	99%

Si l'on ne retient que la comparaison entre les deux villes de Laval et de Québec qui ont à peu près la même taille, on constate que les coûts des services policiers et des pompiers sont trois fois plus élevés à Québec et que le déneigement y est près de 7 fois plus onéreux qu'à Laval. Est-ce que policiers et pompiers de Québec sont 3 fois plus actifs ou efficaces? Est-ce que la configuration géographique rend le déneigement 7 fois plus difficile à Québec? Ces questions peuvent se poser avec une certaine rigueur.

La lutte se prépare

Voilà esquissé un tableau qui a eu le don d'émouvoir depuis un certain temps une partie des citoyens de Québec et laisse entrevoir en 1977 une chaude lutte lors des municipales de novembre.

Depuis la dernière élection municipale, plusieurs groupements de citoyens sont nés ou ont intensifié leur action. Ainsi, les groupes de l'Aire 10 ou des Citoyens du Quartier Saint-Jean Baptiste ont mené une lutte active en plusieurs circonstances. En outre les Citoyens du Vieux Québec se sont aussi donné un Comité de Citoyens dont le président, M. André Sirois, journaliste étudiant au Barreau, est devenu en quelque sorte l'ange tutélaire du maire Lamontagne, allant jusqu'à l'accueillir l'an dernier à sa descente d'avion à Vancouver lors de la grande conférence Habitat 76.

M. Sirois s'est tellement attaché à sa vocation de porte-parole des citoyens qu'il est devenu pour le maire Lamontagne une sorte d'apparition gênante à tel point que le Parti Conservateur lui a offert de faire la lutte sous sa bannière dans le comté de Langelier.

Il semble toutefois que ce "vert" vise plutôt un siège de conseiller lors des prochaines élections municipales qui auront lieu dans un découpage électoral renouvelé. Actuellement, les citoyens doivent en effet voter pour une équipe de quatre conseillers qui représentent globalement un vaste quartier. Le gouvernement du Québec prévoit modifier instamment la charte municipale de la ville afin d'obtenir que chaque poste d'échevin corresponde à un quartier.

Fait à signaler, des groupes distincts semblent vouloir participer à la lutte municipale cette année.

Un nouveau parti a vu le jour au début de 1977. Le Rassemblement populaire compte au départ un groupe de citoyens actifs dans divers organismes et dont l'orientation première semble plus proche de celle de l'ex-FRAP de Montréal que du RCM qui a porté un dur coup à la puissance de M. Drapeau.

On ignore encore si cette formation visera une action pratique et des objectifs électoraux réalistes à court terme ou si elle axera davantage son action sur une sensibilisation de nature idéologique.

Face au Parti du maire Lamontagne, le Progrès Civique que l'on associe généralement au Parti libéral — compte tenu de l'allégeance de ses deux têtes d'affiches, M. Lamontagne et son dauphin, M. Jean Pelletier, homme d'affaires de la "haute ville" et gendre de l'ex-président de la Commission des Écoles Catholiques de Québec, l'influent Wilbrod Bhérer, — le Parti québécois cherche à orienter ses troupes.

On prête d'ailleurs à deux têtes d'affiche du PQ dans la région de Québec, le député de Vanier, M. Jean-François Bertrand, et le député de Taschereau, Me Richard Guay, avocat et journaliste, l'intention de briguer les suffrages au poste de maire.



(Photo J-M Villeneuve)

La seule cérémonie officielle qui ait marqué l'ouverture du dernier tronçon de l'autoroute Dufferin à Québec a été le dépôt d'une couronne mortuaire par les citoyens des groupes suivants: Citoyens de l'Aire 10, Citoyens du Faubourg Saint Jean-Baptiste et Comité des Citoyens du Vieux Québec.

Pour l'instant cependant, les exécutifs du PQ semblent peu enclins à appuyer cette démarche contraire à l'hostilité déclarée du parti à l'égard des "députés-maires". Il demeure que des rencontres se poursuivent intensément entre groupes intéressés au pouvoir municipal.

S'il semble que M. Lamontagne, en se prononçant ouvertement contre les "députés-maires", ait voulu claquer la porte au nez de députés péquistes ambitieux au profit de son protégé, Me Pelletier, il demeure que le Progrès Civique est divisé sur cette succession, quelques supporters et conseillers municipaux reprochant à Me Pelletier son attitude arrogante. On dit en effet que cet homme reconnu pour ses talents d'administrateur (il fut appelé notamment à relever la situation du défunt quotidien **L'Action,** dont il fit un tabloid — À Propos —, décédé également peu après), endure mal la contradiction.

Ces supporters seraient prêts, moyennant certaines conditions, à participer, avec l'appui du député Richard Guay, à la mise sur pied d'un nouveau "Progrès Civique" jouissant de la bénédiction du Parti québécois dans la région de Québec.

Une telle alliance nécessiterait une nouvelle consultation des exécutifs du Parti québécois dont plusieurs ont décidé d'observer une attitude de neutralité ou d'accorder selon les quartiers un appui sélectif aux candidats.

Les milieux populaires s'ébranlent

Quoiqu'il en soit, la lutte électorale promet d'être intéressante et peut-être même serrée lors des prochaines élections municipales de Québec. Le départ du maire Lamontagne sera en quelque sorte le signal et le symbole de nouvelles attitudes plus conciliantes face aux points de vues exprimés par les milieux populaires.

Le retour à la démocratie électorale coïncidera avec la fin de l'ère du béton. Car 10 ans plus tard, bien sûr, cette ère tire indéniablement à sa fin grâce aux gestes posés par les citoyens eux-mêmes, qui ont été les premiers à dire ce que leurs élus auraient dû proférer: Québec doit redevenir une ville où l'on peut vivre sans inquiétude et où l'on peut cultiver la petite fierté naïve du simple citoyen à l'égard de sa ville.

Le maire Lamontagne a beau dire que le béton d'aujourd'hui c'est nos monuments de demain, de pareils alignements de monuments, ça vous a un petit air de cimetière . . .

●

Le Jour a besoin de vous

C'est grâce à votre appui financier que Le Jour assurera son indépendance

Faites vos souscriptions à l'ordre de: Les amis du Jour Inc. Adresse: Le Jour, 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7 —

Régions

Gentilly et le "rêve" de Bécancour

par André Provencher

Aux yeux d'une bonne partie de la population de la ville de Bécancour, le défi des dix dernières années, celui d'ériger en face de Trois-Rivières, sur la rive-sud du Saint-Laurent, un centre industriel moderne et important n'est plus qu'un mauvais rêve qu'il faut s'empresser d'effacer, pour le remplacer, si possible, par tout autre chose. Mais il faudra bien se garder, cette fois, de regrouper hâtivement, comme ce fut un peu le cas en 1965, des municipalités à caractères différents et n'échappant surtout pas à ce mal du Québec rural que les historiens, les sociologues et les curés ont nommé l'esprit de clocher.

Car si l'engouement pour le développement industriel et même le projet nucléaire de Gentilly, ne semblent pas devoir être remis en question par la population, celui de la ville nouvelle doit, lui, subir la contestation de plus en plus organisée d'un grand nombre de citoyens. Le mois dernier, sans grande analyse et dans un geste marqué plutôt de spontanéité, quatre cents contribuables du secteur de Gentilly endossaient de leurs signatures le texte d'une pétition ainsi libellée: "Je, soussigné, propriétaire à Gentilly, estime ne plus avoir maintenant aucune raison de continuer à faire partie de ville de Bécancour. En conséquence, je prix l'honorable ministre des Affaires municipales de recevoir de façon favorable les procédures destinées à faire de Gentilly une corporation municipale, légalement constituée, autonome et indépendante de la ville de Bécancour. "Manifestation de la raison ou du sentiment? Peu importe. Le succès remporté par la pétition (huit propriétaires sur dix à Gentilly) est suffisamment grand pour exprimer un mécontentement qui frôle l'exaspération. Au cours d'une grande assemblée, le 21 février dernier, les pétitionnaires ont d'ailleurs chargé un comité de citoyens de pousser d'analyse en profondeur et d'examiner la possibilité d'entreprendre des procédures en divorce.

Née pour être la Rhur du Québec

Le mariage a été célébré, comme nous l'avons déjà signalé, en 1965, en vertu de la loi sur la fusion volontaire des municipalités. Il n'avait de raison à ce moment-là que l'implantation sur la rive du Saint-Laurent d'un complexe intégré de sidérurgie. Un projet soutenu par le gouvernement de la Révolution tranquille et défendu principalement par le premier ministre d'aujourd'hui, M. René Lévesque. Pour prévenir la spéculation, le gouvernement avait confié à un trust l'achat de 7000 acres de terrain, principalement situés dans la municipalité de Bécancour (paroisse). Une population de 600 habitants y vivait jusque là d'agriculture.

Comme la réalisation du projet sidérurgique aurait nécessité des services municipaux assez étendus et que la paroisse de Bécancour paraissait de toute évidence incapable de faire face, seule, à un pareil défi, le gouvernement ne put trouver meilleure occasion d'appliquer sa politique encore toute fraîche de regroupement des municipalités, en en invitant onze à se fusionner volontairement pour former la ville de Bécancour. Les lettres patentes ont été émises le 9 octobre 1965, et les noces célébrées huit jours tard en présence du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte.

La suite est simple. La sidérurgie s'est installée à Contrecoeur par suite de l'achat de Dosco et le gouvernement de l'Union nationale, qui avait pris la relève en 1966, s'est retrouvé avec un problème d'ordre moral. Il l'a résolu en créant à Bécancour le premier parc industriel d'État et en promettant la mise en place d'infrastructures capables d'attirer la grande industrie. Le lancement d'un autre super-projet n'allait évidemment pas suffire à remonter l'enthousiasme de la population. Aussi, c'est à un promoteur de grand talent, libéré de ses tâches d'organisateur à l'Expo 67, qu'on a remis la direction du parc industriel. Au cours d'une soirée publique, M. Robert Letendre convainquait la population, avec la force persuasive d'un commerçant de rêves, que le développement était à la porte. 40,000 âmes de plus en moins de dix ans. C'est à croire que si la ville allait être assez grande pour recevoir toutes ces industries et tout ce monde avec ses 100,000 acres, elle était déjà la plus grande ville en étendue de tout le Canada.

La réalité est plus rude

Même si elle a pu encore un temps se bercer d'illusions, la population de Bécancour s'est vite rendu compte que la réalité serait plus rude. Huit ans après sa création, le parc industriel compte moins de dix industries, la plupart ayant nécessité cependant des investissements de plus de $25 millions. De ce côté, du reste, la population demeure assez confiante. D'autres projets d'implantations, importants eux aussi, doivent être annoncés incessamment.

Là où le bât blesse, c'est du côté de l'entité municipale créée en 1965. Le groupe de Gentilly, qui a élevé la voix le mois dernier, ajoute plusieurs récriminations à la hausse vertigineuse des taxes depuis dix ans. Il reproche au conseil municipal de sombrer trop aisément dans les projets de grandeur, ne reposant bien souvent que sur des prévisions démographiques incertaines. Il déplore également l'orientation trop frote du développement domiciliaire sur le plateau Laval, défini il y a déjà dix ans comme le coeur de la cité nouvelle. Cette concentration empêche, souligne-t-on encore, la pleine mise en valeur des infrastructures d'aqueduc et d'égout dans d'autres secteurs de la ville. Enfin, et c'est peut-être là l'accusation la plus grave, les citoyens reprochent aux administrateurs d'avoir très peu de souci de la capacite de payer des contribuables et d'avoir constitué une terre d'Arabie pour les bureaux d'architectes, d'ingénieurs-conseils, d'urbanistes, etc. Le président du comité des citoyens, M. Yves Beauchesne, n'a pas manqué à ce propos de rappeler la déclaration faite dimanche par le premier ministre René Lévesque, lequel blâmait certaines villes de faire vivre trop généreusement les firmes d'ingénieurs-conseils, en accrochant d'autres au passage pour s'être donné des réseaux d'aqueduc chromés, sans commune mesure avec les besoins réels de la population.

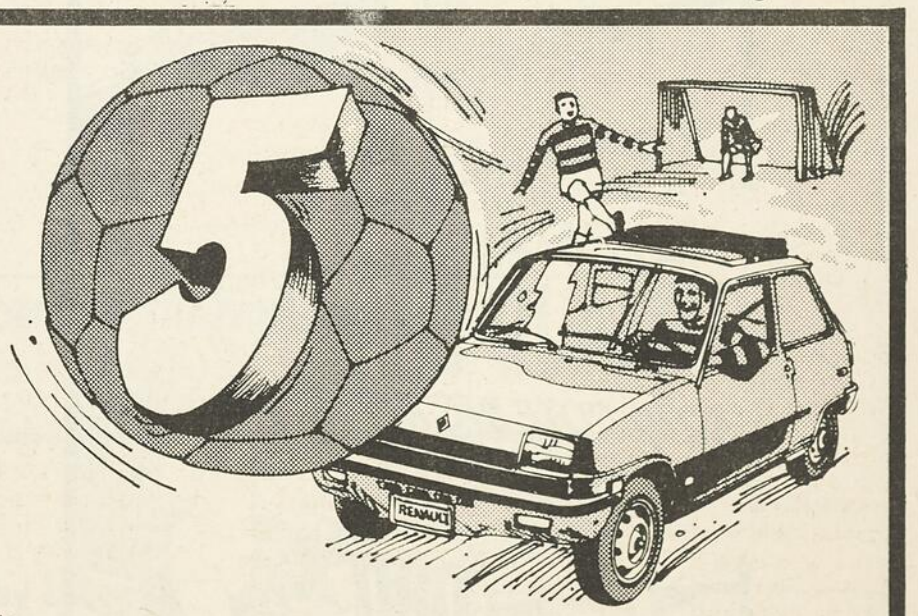
Qu'en pense le maire?

Souvent pris à partie, le maire Maurice Richard ne semble pas inquiet outremesure. Il réagit énergiquement, mais sans passion. Une semaine après la réunion du comité des citoyens, il a pris l'initiative de convoquer à son tour la population de Gentilly, pour expliquer les avantages encore probants du regroupement des municipalités et pour rappeler que le budget de l'année 1977 répond au principe de la prudence administrative. Pas de projets sans subventions gouvernementales, devait-il souvent répéter, comme il avait déjà indiqué, lors de la présentation du budget, qu'on approchait de la limite de la capacité de payer des contribuables.

Lui qui revendique le titre de plus jeune maire du Québec (il a été élu alors qu'il n'avait pas 30 ans), le maire Richard a réussi cette mission avec un art consommé de la politique, qui a même failli étouffer dans l'oeuf les velléités de séparation du secteur de Gentilly. Le comité des citoyens s'est toutefois déclaré résolu à poursuivre sa tâche et à présenter aux contribuables un tableau plus complet de la situation. Sa prochaine assemblée générale aura lieu le 18 avril et les citoyens pourraient décider à ce moment-là de donner suite ou non au texte de la pétition qui dit, rappelons-le, "en conséquence, je prie l'honorable ministre des Affaires municipales de recevoir de façon favorable les procédures destinées à faire de Gentilly une corporation municipale, légalement constituée, autonome et indépendante de ville de Bécancour".

SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPE

La RENAULT 5 une vraie partie de plaisir!



RENAULT 5

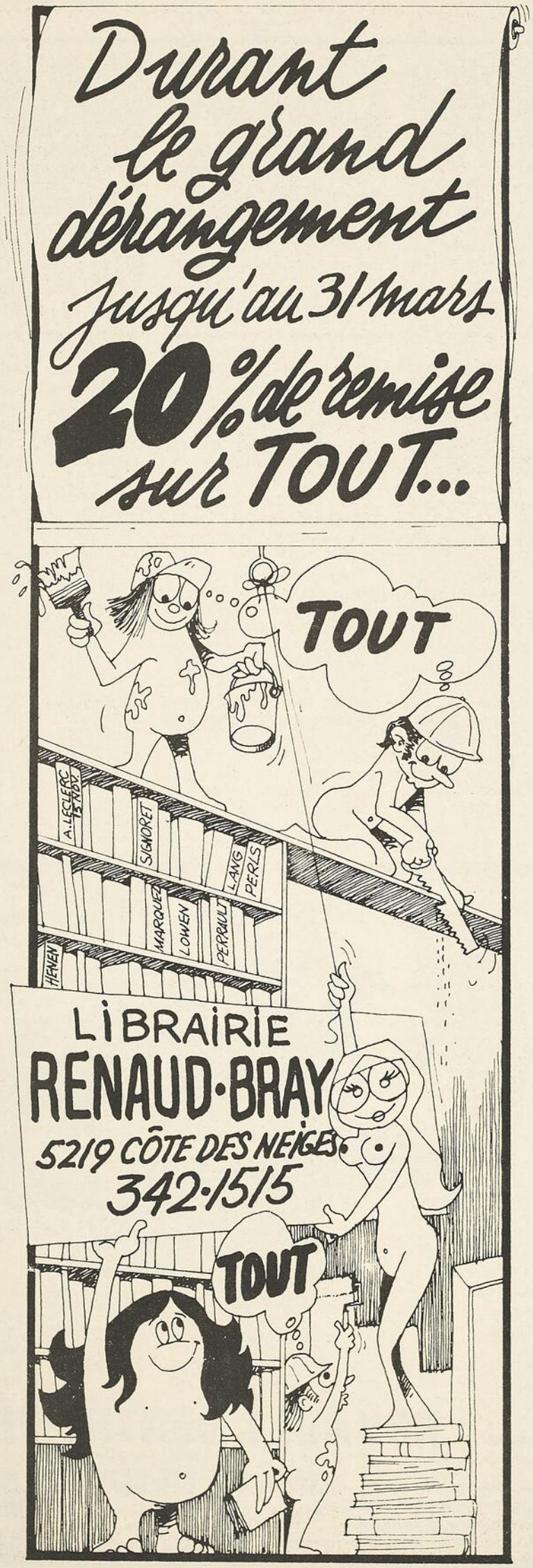
Traction avant ● Pneus radiaux Michelin ceinturés d'acier ● Suspension indépendante à barres de torsion ● Direction à crémaillère ● Freins à disque avant ● Dégivreur électrique de lunette arrière ● Double protection antirouille et ailes avant doublées de plastique ● 51 milles au gallon* Garantie 2 ans ou 40 000 kilomètres sur le moteur et la boîte de vitesses.

* Tests effectués selon les méthodes approuvées par Transport Canada.

R5L 76	$3295.
R5L 77	$3495.
R5GTL 76	$3695.
R5GTLO 76	$3895.
R5GTL 77	$3995.

● Livraison immédiate
● Licensement sur place
● Financement bancaire
● 50 experts techniciens formés en usine.

RENAULT CENTRE VILLE
(Ouvert de 9.00 A.M. à 9.00 P.M.)
1824, RUE STE-CATHERINE (OUEST)
MONTRÉAL
937-9551



Canada

Les communications

Le fédéral bouge... en serrant la vis!

Le projet de loi fédéral sur les communications est inquiétant. Si on le lit en pensant aux agressions dont Radio-Canada a récemment été victime de la part des ministres fédéraux, on est en droit de se demander où veut en venir Ottawa quand, dans ce projet de loi, on constate que le gouvernement vise maintenant à se munir de pouvoirs de contrainte sur la Commission de la radiodiffusion et des télécommunications. Pour le reste, c'est la rigidité fédérale attendue, en ce qui touche le refus d'Ottawa de partager les compétences qu'il s'arroge en matière de communications.
Jean Bédard jette ici un coup d'oeil sur cette législation projetée, en y mêlant certaines réflexions.

par Jean Bédard

Le projet de loi sur les télécommunications est tombé cette semaine des cartons de madame Jeanne Sauvé, qui prévoit en démontrer les mille et un aspects ragoûtants à ses collègues-experts régionaux à la fin du mois dans la capitale albertaine.

Admettons d'emblée d'abord qu'il était grand temps de rapailler les pièces éparpillées relatives aux communications pour en donner une version modernisée, plus conforme à la réalité de ce domaine dont l'évolution fulgurante relègue vite au passé des chapitres à peine terminés d' progrès technologique.

Hormis cela, force est de voir dans ce document la consécration de la sacrée continuité et de la sainte et obsédante fixité des autorités ottawaises. De Gérard Pelletier à Jeanne Sauvé, pas une virgule n'a bougé dans les intentions du gouvernement fédéral, rien n'a été modifié dans les plans initiaux. En fait, le Livre gris de M. Gérard Pelletier, lancé il y a quelques mois, a été mis immédiatement sur orbite géo-stationnaire dans le ciel aussi gris des communications canadiennes. Il fallait un peu de sens humoristique pour se plier sans sourciller au petit conseil contenu dans un communiqué publié quelques heures avant le dépôt du projet, lequel communiqué invitait les intéressés à trouver dans ce Livre gris une excellente source d'information sur les projets du ministère. Ma foi, elle était plus qu'excellente, elle était parfaite et plus claire que le projet de loi lui-même rédigé comme tous ses frères dans un style alambiqué et fastidieux. Bref, l'occasion d'un bon scoop pour le journaliste un peu audacieux.

Deux particularités du projet de Madame Sauvé retiennent l'attention.

Du pareil au même: pas de partage des compétences

D'abord, l'établissement de mécanismes intergouvernementaux servant à l'étude et à la mise en oeuvre des politiques de communications. Cette plomberie n'existe pas dans la loi actuelle. Toutefois, le projet de loi ne déroge pas d'un iota à tous les énoncés de principes maintenus fermement par Ottawa depuis le début de la révision globale et n'offre rien d'autre aux provinces qu'un droit de consultation. Cette attitude, bien sûr, n'est pas nouvelle et ne surprend personne, les ministres successifs des communications au fédéral ayant toujours affirmé que la négociation du partage des compétences n'était pas de leur ressort. Le Québec, on a pu le constater à toutes les conférences fédérales-provinciales, a constamment rejeté cette prétention, car, à son avis, le gouvernement fédéral a envahi le domaine des communications par une interprétation abusive de la constitution et il lui suffirait, par conséquent, d'un simple geste de bonne volonté pour reconnaître l'autorité provinciale. Quoi qu'il en soit, l'habituelle parade utilisée par le fédéral aux conférences fédérales - provinciales n'efface pas ce qui est écrit en noir sur blanc dans le Livre gris: les transferts législatifs ne sont pas souhaitables si on veut atteindre les grands objectifs d'une politique "nationale" des communications. Le projet de madame Jeanne Sauvé transpose fidèlement cette opinion et rien dans le document ne peut être vu comme un véritable assouplissement des positions fédérales. La notion de délégation de pouvoirs qui donnerait à une province la gestion de l'un ou l'autre des aspects des télécommunications n'entame nullement la juridiction fédérale et reste soumise à ses humeurs.

La CRTC contrôlée?

L'autre chapitre qui risque de donner lieu à des résistances touche les rapports élargis qu'établissent

les nouvelles dispositions entre les paliers politique et administratif. Au sortir de la lecture qui nous mène du quatrième au quatorzième article du projet, on a l'impression que le gouvernement veut transformer la Commission de la radiodiffusion et des télécommunications en un organisme servile entièrement voué aux intérêts des autorités politiques. Il faudrait être cynique pour penser que le cabinet projette de se soumettre entièrement la CRTC, mais il est évident qu'il cherche à jeter les bases de certaines formes de contrôle sur l'administration des communications.

Madame Sauvé expliquait, au moment de la présentation de son projet, que si ses dispositions avaient été en vigueur au début du mois de mars le gouvernement eût pu ordonner la tenue d'une enquête sur Radio-Canada plutôt que d'en faire simplement l'invitation à la CRTC. Piètre argument, convenons-en, quand, en jetant un oeil sur de récents événements, on revoit le doute qui s'est mis à flotter dans l'opinion publique sur la réputation d'indépendance de l'organisme fédéral après qu'il se fût plié à "l'invitation" du premier ministre Trudeau, doute que seule la grande considération dont est l'objet son président, M. Harry Boyle, a permis d'effacer en partie.

Le ministre sauvé a déjà laissé entendre également que, si le cabinet fédéral avait possédé ces pouvoirs d'intervention, il aurait pu, par exemple, protéger davantage l'équilibre linguistique dans la répartition des permis radiophoniques dans la région métropolitaine. L'argument, cette fois, pèse plus lourd, mais on est en droit de se demander ce que vaut une telle garantie quand on pense à l'utilisation qu'a pu faire le ministre Otto Lang d'un pouvoir d'intervention similaire touchant, celui-là, à l'application de la Loi sur les langues officielles.

Des pouvoirs dangereux de l'État

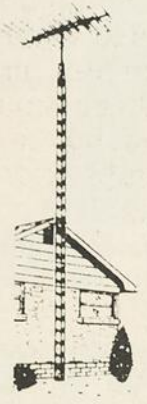
Dans la pyramide gouvernementale — ce n'est pas une vérité nouvelle — le niveau politique est le plus sensible aux pressions. S'il est normal, pour un gouvernement plus ou moins satisfait de l'application de ses politiques, de disposer des balises qui en permettent une orientation plus sûre, il est dangereux qu'il s'arroge le pouvoir d'intervenir avec trop de facilité dans le processus décisionnel.

Non seulement le projet prévoit-il que le cabinet pourra donner des directives et ordonner sa revision de certaines décisions de la CRTC, il pourra aussi les annuler si elles ne sont pas conformes à son interprétation des faits. C'est un jeu qui répugne à la démocratie, car il risque d'ouvrir la porte à l'arbitraire dans un domaine aussi délicat et où il est si facile de se brûler les doigts.

Qu'importe, madame Sauvé est convaincue que ces nouveaux pouvoirs sont indispensables à l'efficacité d'une politique intégrée des communications. Elle est aussi convaincue de répondre à un voeu muet des provinces qui, selon elle, se plaignent que la CRTC leur fasse trop souvent la sourde oreille.

Elle doit justement, à la fin du mois, rencontrer ses homologues dans la ville d'Edmonton. Mais le Québec ne sera pas là pour participer au débat que veut susciter madame Sauvé autour de son projet de loi, plat de résistance au menu des discussions. On peut toutefois, sans risque de se tromper, prévoir l'opposition du Québec à de larges pans du document fédéral, en particulier aux deux chapitres sur lesquels nous nous sommes attardés plus haut. Ce qu'il sera intéressant de surveiller, c'est le comportement qu'auront l'ensemble des provinces sans le Québec. Nous verrons si la situation politique nouvelle créée par le 15 novembre a pu faire éclater l'entente fragile qui liait les intérêts si divers des différents gouvernements. ●

INSTALLEZ
UNE ANTENNE
VOUS-MÊME
POUR RECEVOIR
LES STATIONS
ÉLOIGNÉES



VOYEZ

CITÉ ELECTRONIQUE

MONTRÉAL
3185, rue Hochelaga
Métro Préfontaine
525-2551

9797, rue Hochelaga
Angle Georges-V
645-7461

LONGUEUIL
2187, rue de la Province
Parc Industriel
527-8943

MON PAYS LE QUÉBEC
droits réservés

Papillons auto-collants de 4 pouces de diamètre en vinyl (blanc sur bleu) disponible à 50 cents pièce.

A. BARBEAU

3592 boul. Tracy
Duvernay, Laval

(514) 661-2193

OBETEX

NOUVELLE MÉTHODE POUR DÉVELOPPER DES CHEFS DE PETITES ENTREPRISES.

OBETEX — C'est une méthode qui pousse une femme ou un homme à utiliser ses observations, ses études et ses expériences pour découvrir, développer et utiliser le maximum de ses talents.

OBETEX — S'adresse aux hommes et aux femmes qui ont le goût de commencer une nouvelle entreprise, ou de brasser plus d'affaires.

OBETEX — Vous poussera à réussir en affaires malgré l'anxiété, l'angoisse, la culpabilité, l'échec, la nervosité, le stress, l'insécurité.

OBETEX — Vous amènera à prendre conscience que vous pouvez devenir meilleurs créateurs, producteurs, motivateurs, communicateurs, meneurs, vendeurs, administrateurs.

OBETEX — C'est une expérience de 4 jours, en 2 fins de semaine. La prochaine expérience aura lieu les 16 et 17, 23 et 24 avril prochains.

DÉMONSTRATION GRATUITE

les lundis 28 mars et 4 avril, à 7:30 p.m. à l'Hôtel Reine Elisabeth, salon 350 (3ème étage).



Jean-Guy Leboeuf
B.A., L.S.C., M. Ed.
AUTEUR DU VOLUME:
«Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!»

Votre potentiel peut vous rendre prospère. Comptez d'abord sur vous-même! Créez votre petite entreprise! OBETEX peut vous donner un élan!

VENEZ LE CONSTATER!

Demandez un TEST GRATUIT pour mesurer vous-même le quotient de votre richesse matérielle, intellectuelle, spirituelle. Postez ce coupon dès aujourd'hui.

OBETEX
Une nouvelle filiale de l'Institut de personnalité, 1, Place Ville-Marie, Suite 3235,
Montréal, Québec, H3B 3M7
Tél.: 871-1367 Télex: 05-267574

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE PROV.....
Téléphone.....

Monde

Callaghan s'en tire mais pour combien de temps?...

par Michel C. Auger

C'est grâce à un appui de dernière minute du parti libéral que le gouvernement du premier ministre James Callaghan a survécu à un vote sur une motion de non-confiance déposée par le leader conservateur Mme Margaret Thatcher. Mais le gouvernement minoritaire travailliste n'est pas au bout de ses peines.

Cette fragile coalition que les Britanniques ont déjà surnommée le "Lib-Lab" a pour base un protocole d'entente signé par le premier ministre Callaghan et le leader libéral David Steel. L'entente prévoit en outre la mise sur pied d'un comité consultatif qui étudiera chacune des mesures législatives que le gouvernement entend présenter à la Chambre et les propositions du parti libéral sur chacun de ces sujets.

Ce comité n'engage aucun des deux partenaires et les libéraux, comme les travaillistes, restent libres de voter comme ils l'entendent. Les libéraux ont, de plus, exigé que le gouvernement présente dès cette session, la loi sur l'élection directe des représentants britanniques au parlement européen. Les libéraux ont exigé un vote libre sur le sujet et ils ont fortement insisté pour que la solution d'une représentation proportionnelle à ce parlement soit sérieusement envisagée par le gouvernement.

Le parti libéral insiste aussi sur une reprise du débat sur le dévolution (une loi qui permettrait au

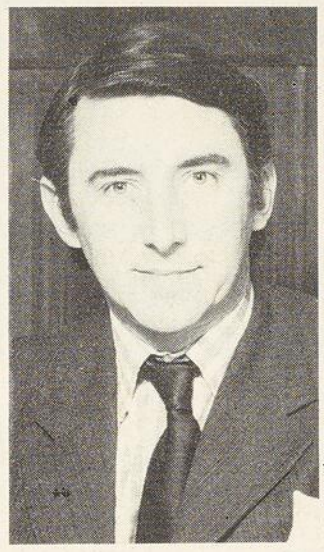


photo CP

L'appui du chef libéral David Steel au gouvernement travailliste permettra à ce dernier de se maintenir au pouvoir, mais pour combien de temps?

Pays de Galles et à l'Ecosse d'avoir des assemblées élues), ils exigent un autre vote libre sur la représentation proportionnelle dans ces assemblées.

Cette entente doit être réévaluée par les deux partis à la fin de la présente session. Les travaillistes espèrent qu'à ce moment ils auront réussi à reprendre la majorité au parlement de Westminster.

Trois élections partielles

Trois sièges autrefois détenus par des députés du "Labour" sont vacants et la première élection partielle aura lieu le 31 mars dans le comté de Stechford qui était représenté par M. Roy Jenkins, aujourd'hui président de la commission de la CEE. Stechford devrait être un château-fort travailliste mais la grève qui vient de se terminer à la British Leyland risque de nuire grandement aux chances du candidat du "Labour" M. Terry Davis. Quand on sait que 5,000 ouvriers de la Leyland sont résidents du comté et que le gouvernement a été vertement critiqué pour son attitude dans ce conflit, on voit que le "Labour" a de faibles chances de reprendre ce siège qui lui assurerait un nombre de députés égal à celui de l'opposition. Les deux autres élections partielles doivent avoir lieu en avril ou en mai.

La survie par l'inaction

Pour survivre, le gouvernement travailliste devra éviter de présenter des mesures controversées. Seulement six lois ont reçu la sanction royale depuis le début de la session et seulement six autres se trouvent devant la Chambre des Lords. Selon les observateurs aussi peu que 35 ou 40 lois seront adoptées par le parlement cette session alors que la moyenne est de 60 ou 70 lors des sessions normales. Le gouvernement semble attendre que les choses s'améliorent d'elles-mêmes. Et au point où en sont les choses, elles ne peuvent que s'améliorer.

Depuis la défaite du gouvernement sur la question de la dévolution rien ne semble se passer au parlement de Westminster. Si on excepte la loi sur la nationalisation des chantiers maritimes, aucune mesures de quelque importance ne se trouve devant le parlement.

Les conservateurs

Les conservateurs se disent prêts à assumer le pouvoir. Ils ne manquent pas une occasion de souligner avec vigueur que les problèmes auxquels l'économie britannique fait présentement face sont la cause directe des nationalisations et des politiques socialistes du gouvernement travailliste. Dans un discours devant la Société Économique de Zürich, Mme Thatcher déclarait que les Anglais en ont maintenant assez du collectivisme et du socialisme. Elle blâme le gouvernement travailliste pour son insistance à sauver de la faillite toutes les entreprises qui en fermant risqueraient de créer du chômage: "Au lieu de produire quelque chose ces compagnies ne font que dilapider ce que d'autres ont produit."

Mme Thatcher va si loin dans ses griefs contre le gouvernement travailliste que THE ECONOMIST, une publication pourtant fort conservatrice, souligne que Mme Thacher semble croire que le XIXe siècle était l'Âge d'Or!

Bref, tout ne va pas pour le mieux en Grande-Bretagne et ni le "Labour", ni les conservateurs n'ont de solution miracle à apporter. M. Callaghan réussira peut-être à se maintenir au pouvoir jusqu'à ce que les revenus des champs pétrolifères de la Mer du Nord deviennent disponibles ce qui pourrait donner une injection de capitaux dont la Grande-Bretagne commence à avoir désespérément besoin. Mais les nationalistes écossais ont l'oeil sur ces revenus et leur cote est à la hausse, ce qui n'est rien pour arranger les choses.

●

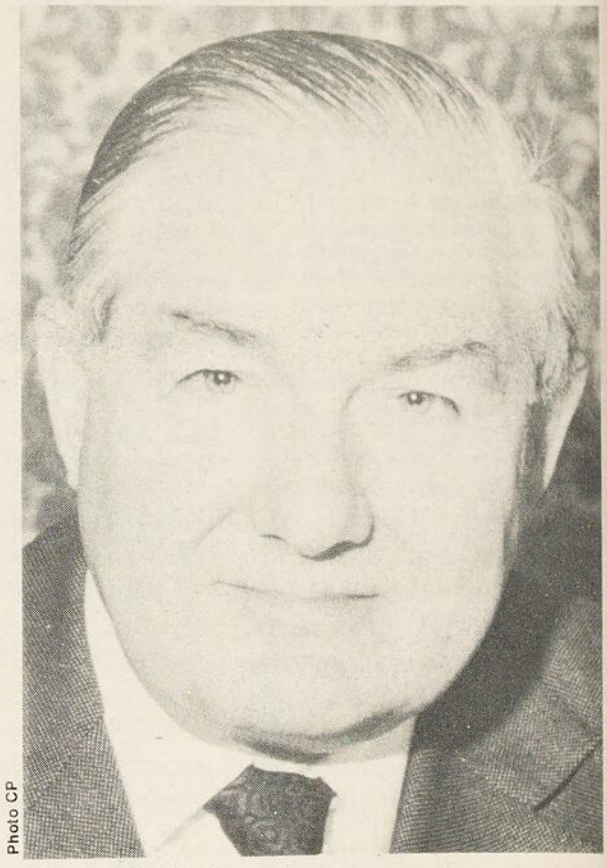


Photo CP

James Callaghan
premier ministre britannique

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

(Poste à Montréal)

INFORMATIQUE
Chef des études et du support technique

Le Service d'informatique requière les services d'une personne responsable de la section Études et Support technique.

Les responsabilités du poste sont:
— Organiser le travail du groupe;
— S'assurer du bon fonctionnement et l'utilisation efficace du système d'exploitation;
— Effectuer des études sur les systèmes de programmation;
— Développer des programmes d'application spéciaux.

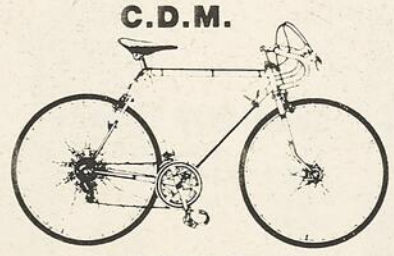
Qualifications requises:
— Posséder un diplôme universitaire en informatique ou dans un domaine connexe.
— Avoir acquis une expérience de 5 ans en informatique dont 3 ans de logiciel.
— Connaissance du DOS/VS.

Les personnes intéressées par ce poste doivent envoyer leur curriculum vitaie à:

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
Service du Personnel
C.P. 1058
Place d'Armes
Montréal, Québec.
H2Y 3J8

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE
GROS et DÉTAIL
DISTRIBUTEUR C.D.M. — C.C.M. — PEUGEOT

BICYCLETTE 10 VITESSES
C.D.M.



- Style de course
- Protecteur pour dérailleur
- Pédales en métal
- Pneus ambre
- Freins de sécurité
- Garantie 1 an

Rég. $119.95
SPÉCIAL
$89.95

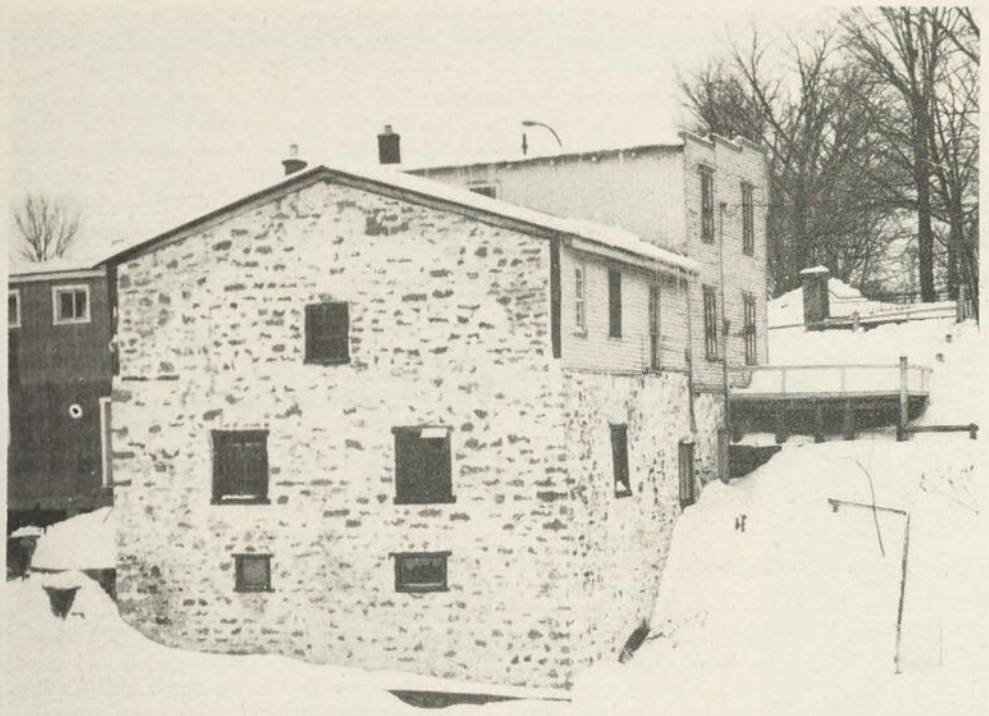
3 JOURS SEULEMENT

C.C.M. MISTRAL
10 vitesses
Rég. $210.00
en vente pour seulement $139.95

EN VENTE
- PEUGEOT
- C.C.M. "TARGA"

651, VILLERAY 274-0125

Notre patrimoine



Le moulin Légaré

Il marche toujours!

par Laurent Bégin

Le ministre des Affaires culturelles vient de classer encore un moulin monument historique. Mais un moulin qui a quelque chose de spécial: il fonctionne. Et il fonctionne aujourd'hui comme il fonctionnait en 1762 et n'a jamais cessé depuis.

Tel est le moulin Légaré, sur la rivière Duchènes à Saint-Eustache, dans le comté de Deux-Montagnes. La construction du premier corps remonte, selon les documents, à 1762. Elle est due à un Polonais, le seigneur Globenski, officier de l'armée anglaise, qui a hérité de son titre en épousant la fille du seigneur Dumont de Bellefeuille. Le moulin fut agrandi en 1783 et conserva le même aspect jusqu'en 1910. Il fut alors acquis par la famille Légaré qui le flanqua d'une habitation, modifia le toit et en prit un soin méticuleux jusqu'à nos jours. Le mécanisme fonctionne parfaitement. Il y a même jusqu'à la meule dont on affirme qu'elle est restée la même depuis le début. Elle avait été importée de France.

C'est une société sans but lucratif, la Corporation du moulin Légaré, qui voit depuis quelques années à la conservation du moulin. Ses efforts ont été couronnés de succès avec le classement décidé récemment. Elle s'attaque maintenant à un morceau plus gros: réunir les quatre-vingt mille dollars nécessaires à l'achat du moulin.

Les quatrièmes cahiers du patrimoine:

Les fêtes de la St-Jean seront l'objet d'une double coïncidence cette année. La semaine du patrimoine coïncidera en effet avec la fête nationale. Mais pendant cette semaine même, la direction générale du patrimoine publiera ses quatrièmes cahiers du patrimoine, consacrés aux nombreuses maisons de pierres de Calixa-Lavallée, autrefois désignée sous le nom de Sainte-Théodosie, dans le comté de Verchères, à une trentaine de milles au sud-est de Montréal.

Si l'on se reporte à l'étude publiée l'an dernier sur l'architecture du village de Neuville, ces nouveaux cahiers auront de quoi intéresser, en raison de la richesse du patrimoine de Calixa-Lavallée. Petite localité de cent familles, on y trouve près de vingt-cinq maisons de pierres et un bon nombre de pièce sur pièce. L'ensemble du village a conservé un cachet que l'on retrouve rarement de nos jours. De plus, plusieurs maisons sont présentement en cours de restauration.

Ces cahiers contribueront donc à coup sûr à protéger ce bel ensemble, impressionnant pour qui l'a vu.

Trop tard

Nous mentionnions dans une précédente chronique que deux maisons de pierres de Varennes étaient menacées de destruction. Eh bien, le mal est fait dans le cas de l'une. Il n'en reste plus que le carré, déjà très endommagé, qui d'ailleurs ne tardera pas à disparaître à son tour. La seconde maison n'a pas encore été touchée. Mais, d'après nos renseignements, elle doit subir le même sort au cours du mois d'avril. Sera-t-il possible de la sauver? Précisons qu'elle est la plus valable des deux et la mieux conservée. Rappelons également que ces maisons et leurs terres ont été achetées il y a plusieurs années par des spéculateurs qui ont revendu par la suite ces terrains à la raffinerie Gulf. Cette dernière a décidé de "nettoyer" ses acquisitions . . .

●

Environnement

Les insolences d'un écologiste

par Gilles Boileau

Au Québec, les écologistes professionnels ont commencé à attirer l'attention de la population sur les problèmes de la dégradation de la nature et de la qualité de la vie il y a cinq ou six ans seulement. Quelques pionniers l'avaient fait bien auparavant cependant. Je pense à des hommes comme Le Sauteur, Dansereau, Courtemanche, Jurdant, Girardin, Laverdière, Maldague et autres. Bien entendu des amateurs se sont ajoutés à ce groupe d'hommes de confiance et par leurs déclarations souvent contradictoires et la présentation de dossiers mal préparés ou même tendancieux, ils ont fait en sorte de semer le doute dans l'esprit de plusieurs si bien qu'il a pu arriver à certains de considérer ceux qui défendaient la cause de l'environnement comme des alarmistes et des prophètes de malheur.

Mais la prise de conscience de la gravité des problèmes auxquels nous devons de plus en plus faire face et la persévérance intelligente des hommes de la première heure ont modifié les données de la situation et le problème est maintenant mieux perçu. D'ailleurs le point d'aboutissement ou le couronnement de cet éveil coïncidera avec la création prochaine d'un ministère québécois de l'Environnement.

Chacun a pris conscience de la dimension du problème à travers une perspective locale ou régionale. Il faut maintenant dépasser ce stade pour embrasser la globalité de la situation. C'est ce que tente de faire, avec succès d'ailleurs, Michel Jurdant avec un ouvrage intitulé "**Les insolences d'un écologiste**" publié aux éditions du Boréal Express il y a quelques semaines à peine. C'est une contribution originale et fort pertinente à la recherche des relations existant entre "environnement" et "justice sociale". Agréablement présenté et facile à lire, le document de Jurdant suscite la discussion et provoque la réflexion. Il ne s'agit pas d'un savant précis d'écologie mais plutôt de l'énoncé de quelques principes élémentaires dont l'application permettrait justement d'atteindre un meilleur équilibre entre l'exploitation d'une nature déjà grugée de partout et la condition socio-économique des habitants d'une planète menacée de surpopulation, au sein de laquelle se situe quand même, il ne faut pas l'oublier, un Québec en devenir.

La lecture de ces "insolences" nous amène à penser que la crise de l'énergie et la crise de l'environnement pourraient en réalité dissimuler une profonde crise de justice sociale. Les exemples nombreux accumulés et cités par l'auteur tendent à prouver que la dégradation de la nature, le viol des écosystèmes et la diminution fréquente de la qualité de la vie sont le résultat du trop grand appétit d'une société malade dont le seul objectif avoué semble être de croître à n'importe quel prix. Il faut reconnaître avec Michel Jurdant qu'au Québec nous nous sommes longtemps comportés comme si nos ressources naturelles étaient inépuisables. Les audiences de la récente commission parlementaire sur l'énergie nous ont fait réaliser que c'était peut-être moins vrai qu'on le croyait.

Il ne s'agit pas de dénoncer des situations déplorables ni de faire la somme de toutes les destructions dont nous sommes les témoins. Il est bien de s'éveiller à un problème. Mais il faut dépasser le stade du regret et de la contrition. Il faut s'engager dans une phase de conservation et de reconstruction, sans céder à la tentation facile de devenir un alarmiste chronique. Jurdant rappelle avec raison que l'écologie doit être au service de l'homme et non à celui d'une nature vierge et sauvage. C'est là remettre les choses à leur place. On peut à la fois admirer et respecter la nature tout en l'utilisant et en la mettant en valeur rationnellement.

Se référant souvent à des hommes comme René Dumont, Henri Laborit, Philippe Saint-Marc, Michel Bosquet et Sicco Manshalt, Michel Jurdant nous livre les grands principes qui devraient guider notre action et aussi les raisons qui pourraient nous inciter à agir rapidement avant que la crise "Environnement / Justice sociale" devienne insurmontable. Je considère l'ouvrage de Jurdant comme un excellent travail de vulgarisation. On devrait le retrouver dans toutes les bibliothèque scolaires. Sa conception et sa présentation en font un instrument pédagogique fort utile.

Je souhaite avec Jurdant que nous puissions connaître "les valeurs d'une société ayant réappris les valeurs du terroir, de la région, du quartier, une société où les valeurs immatérielles auront définitivement pris le pas sur les valeurs matérielles et, surtout, une société fondée sur le respect de la personne humaine".

●

POUR VOS ANNONCES
ET
VOS PLANS-MEDIA
NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET

Les échos du Jour



Edmunston, gain du NPD?

Si le *Nouveau Parti démocratique* a jamais eu une chance de faire élire un candidat au Québec, il l'aura lors des prochaines élections fédérales partielles avec *Philippe Edmunston,* qui se présente dans Verdun. Le dynamique président de l'*Association pour la protection des automobilistes (APA)* a déjà commencé sa tournée du comté.

Pour les amateurs d'histoires, rappelons que l'ancêtre du NPD, *CCF*, a fait élire son seul député au Québec, en 1944, lors des élections québécoises. C'était dans le comté de *Rouyn-Noranda*, qui a poursuivi cette tradition contestataire en votant... créditiste!

●●●

Canada-Québec-Chine

Le **Dr Robert Robson**, de la Clinique médicale populaire de la Pointe Saint-Charles à Montréal, président sortant de la **Société Canada-Chine** de Montréal, a été réélu lors de l'assemblée générale annuelle tenue dimanche dernier, à Montréal. Le Dr Robson avait succédé comme président au **Dr Denis Lazure**, maintenant ministre des Affaires sociales. Bien qu'elle n'oeuvre qu'au Québec, la Société Canada-Chine n'a pas encore le goût de changer son nom! Cette société d'amitié a son quartier général au 1072 boulevard Saint-Laurent, dans le quartier chinois de Montréal. TEL: 866-4119.

●●●

Un précédent international

par Adèle Lauzon

Québec — La "Loi régissant le financement des partis politiques", présentée à l'Assemblée nationale par le ministre de la réforme parlementaire, M. Robert Burns comporte un article constituant un précédent international pour tous les régimes multipartites.

En effet, à l'avenir, aucune *personne morale* (compagnies, syndicats, associations, etc.) n'aura le droit de fournir de l'argent aux caisses électorales.

De plus, seuls les individus ayant *qualité d'électeur*, seront autorisés à cotiser. La limite sur le plan des sommes permises est également très stricte: une contribution maximum de $3000 par année, par électeur, est autorisée pour *tous les partis* réunis. Ce qui signifie en clair, que les électeurs qui voudraient maintenir la vieille tradition de cotiser à la caisse de tous les partis, ne pourront donner $3,000 à chacun mais répartir ce maximum entre les récipiendaires.

Jamais, ici comme à l'étranger, on était allé aussi loin dans la démocratisation du financement des partis.

La Défense nationale se repointe à Val d'Or

par Jean-Michel Wyl

Val d'Or — De persistantes rumeurs circulant dans le Nord-Ouest québécois veulent que la Défense nationale réouvrirait son ancienne base aérienne située à Val d'Or et fermée depuis... l'an dernier.

La thèse la plus souvent avancée s'intègre dans un scénario rattaché à l'éventuelle indépendance du Québec qui, "si elle ne se faisait pas par des voies démocratiques se ferait par la voie des armes", disent les habitants de Val d'Or.

Lorsque la Défense nationale a décidé de mettre fin aux activités de cette base, c'est sous la compétence de Transport-Canada qu'est passée la deuxième plus longue piste au pays. A l'époque, une escadrille de chasseurs CF-101 Voodoos était stationnée à Val d'Or. Elle servait d'appui tactique et de reconnaissance à l'aile septentrionale de NORAD et du Strategic Air Command, soutenue par un réseau de détection électronique avancée, le tout étant logistiquement relié au centre de Colorado Springs, via la base de contrôle souterraine de North-Bay, Ont.

Or il semblerait que, de plus en plus, la Défense nationale souhaiterait se réinstaller à Val d'Or, où une escadrille serait réimplantée — sinon une compagnie d'infanterie.

Pour Val d'Or, et selon les chiffres les plus souvent avancés, il s'agirait d'une injection démographique de 700 hommes — plus leurs familles.

Le colonel Diamond avait été le dernier commandant en titre de la base de Val d'Or. D'immenses casemates souterraines servaient de dépôt à un impressionnant lot d'ogives nucléaires et les installations au sol permettaient l'entretien de l'escadrille et de son personnel.

Lorsque la Défense nationale a décidé de se retirer, elle a offert à la Ville de Val d'Or, ainsi qu'à des particuliers, de vendre la plupart de ses bâtiments pour des montants symboliques auxquels étaient attachées différentes obligations, dont celle de les transporter ailleurs.

Or il semble que, depuis quelques semaines, la Défense nationale ait gelé toutes les transactions en cours. En un sens, elle fait machine arrière, ce qui semble alimenter la thèse d'un retour possible de l'Armée à Val d'Or.

Du côté des autorités de la Ville de Val d'Or, cette attitude laisse planer un malaise qu'il est difficile de dissiper, la Défense nationale n'étant pas très loquace, par tradition.

Dans la même foulée, il serait également question d'une remise en marche de la base de Farnham.



SPÉCIAL DE LA SEMAINE

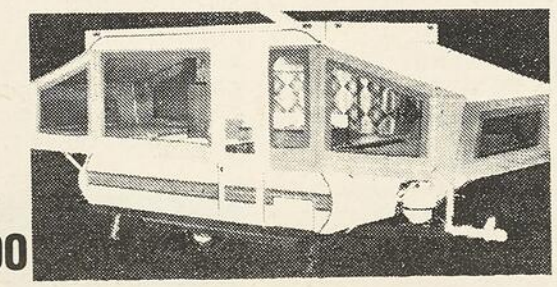


PROWLER

Roulotte
PROWLER 1977
20 pieds, tout équipée

$4,895.

TENTES-ROULOTTES
LEXTRA
par Bonair



6 places tout équipées à partir de $1,895.00

OUVERT: Dimanche de 1h à 5h. Semaine, de 9h à 9h. Samedi de 9h à 5h.

ROULOTTES GAGNON INC.

2 SUCCURSALES
23, rue Forest
L'ASSOMPTION
589-5718 — 589-3815

Route 343 (angle rte 50)
ST-PAUL-DE-JOLIETTE
756-1029 et 756-1020

La CEQ et le "sommet économique"

C'est le vendredi 25 mars (jour de parution de cette édition du JOUR) que la **Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)** décide, en conseil général, si elle participera ou non au "sommet économique" convoqué par le gouvernement Lévesque pour le mois de mai. Il ne fait plus guère de doute que la CEQ participera à cette Conférence des principaux agents économiques, d'autant plus que c'est la recommandation de son exécutif et de son bureau national. La FTQ a déjà accepté l'invitation et la CSN prendra sa décision à la mi-avril.

●●●

Syndicalisation sectorielle

Un document indispensable pour le ministre québécois du Travail, Jacques Couture, et le gouvernement du PQ: "La syndicalisation sectorielle au Québec" (sous-titre: pour l'organisation des deux-tiers des travailleurs qui ne sont pas protégés par un syndicat), que vient de publier le professeur **Léo Roback**, de l'Université de Montréal. Cet ouvrage fort intéressant a été lancé par l'**Institut de recherches appliquées sur le travail (IRAT)**, un organisme soutenu conjointement par les universités, les centrales syndicales et les ministères de l'Education et du Travail.

●●●

Une autre histoire de statue...

L'affaire de la statue de Maurice Duplessis n'est pas encore réglée que des gens veulent (déjà!) en élever une autre à la mémoire de... Robert Bourassa.

Le F.L.A.N. (Front de Libération de l'Arbre de Noël) lance une campagne de souscription pour élever une statue de Bourassa près de celle de Christophe Colomb qui, comme Bourassa avait entrepris un voyage sans en connaître la destination, financé par des intérêts étrangers qui ignorait où il était rendu quans il est arrivé.

On veut amasser $1,000,000. et on donne même une adresse 1640 Van Horne app. 9, Outremont.



Son excellence Jean Drapeau...

Pourquoi le premier ministre Trudeau a-t-il demandé au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, de l'accompagner lors de son récent voyage à Washington? Parce qu'il a l'intention de le nommer ambassadeur du Canada à Washington. La rumeur veut que M. Trudeau ait profité de sa visite pour présenter son nouvel ambassadeur à la haute société de Washington. D'un autre point de vue cela permettrait à M. Yvon Lamarre de devenir maire de Montréal pour le reste du mandat de M. Drapeau, lui donnant une longueur d'avance pour les élections de 1978.

●●●

Louise Harel rides again...

C'est la toujours pétillante **Louise Harel** qui a été réélue, en fin de semaine dernière, à la présidence de l'association régionale de Montréal-Centre du Parti Québécois, qui constitue toujours l'aile gauche du parti en dépit des conseils de modération de "grand-papa" Lévesque. Les autres élus à l'exécutif régional sont **Luc Doray** (Viau), vice-président, **Marcel Ragot** (Laurier), trésorier, **Fernand Potvin** (Saint-Jacques), secrétaire, **Danielle Desmarais** (Mercier) devient conseiller au programme, **Francine Lahaye** (Dorion) conseiller à l'action politique et **Bernard Sauvé** (Verdun), conseiller aux services. Trois femmes sur sept, donc, et tout le monde élu par acclamation.

●●●



Grands amis,
grandes soirées,
Grand Marnier



La grande liqueur
française à base de cognac*

*(acquit jaune d'or) origine

Sciences

La saccharine

Des malentendus subsistent

par Pierre Sormany

Bien des choses ont été dites ou écrites, touchant les récentes décisions canadienne et américaine d'interdire prochainement la vente de la saccharine. Interdiction totale aux États-Unis, et restriction à la vente en pharmacie pour le Canada.

La première chose qu'on a dite, c'est que les expériences canadiennes sur les rats n'étaient guère concluantes. Qu'un animal de laboratoire absorbe quotidiennement jusqu'à 2.5 millièmes de son propre poids en saccharine pure et qu'il en développe des cancers n'aurait rien d'inquiétant pour l'homme qui en consomme environ 800 fois moins!

Une rectification s'impose donc. Les récentes expériences canadiennes ne sont pas les premières à associer la saccharine au cancer. Mais on avait contesté les résultats de recherches américaines, en affirmant que l'effet cancérigène pouvait tout autant être imputable à une impureté présente dans la saccharine industrielle: l'orthotoluène sulfonamide.

Trois précisions

L'expérience canadienne ne servait de fait qu'à comparer l'effet de ces deux produits (le succédané de sucre et sa principale impureté) pour mesurer laquelle des deux était cancérigène. Or, même des doses très fortes d'OTS n'ont guère entraîné d'augmentation dans les tumeurs. Les résultats antérieurs américains doivent donc être associés à la saccharine.

La seconde précision qui s'impose est que les données recueillies chez le rat montrent que l'effet cancérigène de la saccharine semble être spécifique contre le mâle, et être plus virulent à la deuxième génération, chez les mâles ayant été exposés à la saccharine dès le niveau foetal. Une telle spécificité n'étonne guère. Déjà dans les années 60, le gouvernement canadien avait retiré le DES, un calmant administré aux femmes enceintes, parce que cette drogue favorisait l'apparition des cancers vaginaux chez l'adolescente (femelle de seconde génération).

La troisième rectification porte sur l'argument selon lequel la disparition de la saccharine aurait autant d'effets néfastes sur la santé que sa vente libre. Pour quelques cancers de moins, combien aurait-on de cas supplémentaires d'obésité? Pourtant, cet argument non plus ne résiste pas à la critique. Deux études américaines portant sur les cyclamates (interdits il y a déjà quelques années) et les autres produits diététiques à base de succédanés de sucre ont montré que la consommation de ces produits ne s'accompagnait presque jamais d'une diminution significative des calories absorbées.

En réalité, il semble que les personnes qui utilisent ces produits ont tendance à s'en donner bonne conscience et à se permettre des excès d'une autre façon. On a même proposé récemment qu'un obèse privé de ces "béquilles" apprenait plus rapidement à diminuer sa consommation de sucreries et ne s'en portait finalement que mieux.

Au Canada, une décision plus souple

Reste bien sûr l'exception des diabétiques, pour qui la décision américaine (interdiction complète de tout produit associé au cancer) pourrait être tragique. La solution canadienne, plus souple (le médicament pourra être vendu en pharmacie, mais non exposé à la vue des clients), élimine déjà ce problème. Le ministère canadien de la santé a toutefois promis qu'un comité d'experts se pencherait sur la possibilité d'autoriser éventuellement la vente de certains aliments diététiques à base de saccharine, mais pour les seuls diabétiques.

Il y a tant de produits "dangereux" que l'État hésite à interdire qu'on doit se réjouir cette fois d'une décision prompte. En matière de cancer, on s'accorde en général des marges de sécurité fort large, considérant que la consommation devient "risquée" dès qu'elle atteint 1/5000 de la dose léthale chez les animaux. Cette fois, nous en étions à un rapport 10 fois plus élevé. Il fallait agir, et vite.

L'interdiction doit entrer en vigueur, par étapes, entre le 1er juillet et le 31 décembre prochains.

●



Femmes

Un exemple intéressant en France

par Colette Beauchamp

Au moment où les femmes du Québec, par l'entremise du Conseil du statut de la femme, demandent au gouvernement un politique globale sur la condition féminine, il est intéressant de voir ce qui se fait dans d'autres pays. Prenons la France, par exemple, un pays qui, malgré les différences, nous ressemble assez par son type de société et son type de gouvernement et que nous connaissons mieux que la Suède, la Chine ou l'Union soviétique.

Peu après son arrivée au pouvoir, le Président de la république française, Valery Giscard d'Estaing invitait, en juillet 1974, madame Françoise Giroud, alors directrice de l'hebdomadaire l'Express, à faire partie du Conseil des ministres comme titulaire du Secrétariat à la condition féminine. A l'époque, on discuta beaucoup, dans les milieux gouvernementaux comme dans l'opinion publique, sur l'opportunité de la création de ce ministère que certains qualifiaient d'un ministère sans passé et sans budget très important. Le mandat confié à madame Giroud était de promouvoir toutes mesures destinées à améliorer la condition féminine, à favoriser l'accès des femmes aux différents niveaux de responsabilité dans la société française et à éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet.

Un défi relevé

Madame Giroud s'était alors donné deux tâches: corriger rapidement des situations d'injustices criantes et proposer une politique globale. Trois mois plus tard, elle présentait au Conseil des ministres une vingtaine de mesures qui furent immédiatement appliquées ou prirent la forme de projets de loi. Deux ans plus tard, après de multiples études menées avec son équipe et la collaboration de 21 déléguées régionales, elle proposa une politique globale et une centaine de mesures qui furent approuvées par le Conseil des ministres. Une trentaine de ces dispositions sont déjà en application. Quant aux autres, elles devraient prendre forme de lois ou de décrets avant 1981.


Mme Françoise Giroud

Pour la femme et la maternité

Ces mesures touchent tous les aspects de la vie des femmes, de l'enfance à la vieillesse et leurs différents statuts: mariées, divorcées, veuves, chefs de famille, travailleuses à la maison ou à l'extérieur. Elles vont de changements d'appellations et de définitions à des réformes en profondeur. On y prévoit une transformation complète dans la façon d'éduquer garçons et filles; entre autres, l'instauration d'une commission de révision et de contrôle du matériel d'enseignement pour déloger le sexisme et une série de mesures concrètes pour permettre l'accès égal dans les faits à tous les niveaux d'enseignement.

Dans le domaine du travail, des mesures précises permettront d'offrir, en priorité, aux femmes, une formation professionnelle diversifiée par un réaménagement des programmes et des congés-formation: des emplois à temps partiel; des horaires flexibles; et des programmes spécifiques de recyclage adaptés aux besoins et aux disponibilités des femmes.

Un nombre important de propositions visent à permettre aux femmes d'assumer et de vivre leur maternité. Les plus importantes: congé de maternité de six mois sans rupture de contrat, pouvant être suivi d'un congé sans solde de deux ans avec droit de réintégration dans l'entreprise à un emploi équivalent et, au retour, admission à l'aide au chômage, en cas de supression de l'emploi pré-

→

cédemment occupé; versement d'un complément familial à toute mère d'un enfant de moins de 3 ans, qu'elle travaille ou non; congé de maternité aux femmes exerçant la profession d'agricultrice, sous forme d'une indemnité forfaitaire représentative de frais de remplacement; création d'un service public de la petite enfance, comprenant un réseau de garderies; possibilité de recouvrer par la puissance publique et par une procédure gratuite la pension alimentaire due. Si ce document n'aborde pas la question de l'avortement, c'est que la loi permet l'avortement sur demande.

Ces "Cent mesures pour les femmes" de Françoise Giroud contiennent des provisions pour les femmes agricultrices comme pour les femmes collaboratrices de leur mari et des mesures de protection et de sécurité particulières pour les femmes chefs de famille, veuves, divorcées et les femmes âgées.

Citer ainsi quelques extraits de cette politique globale sans donner la liste (qui en serait trop longue) des mesures déjà adoptées donne une bien faible idée de l'ampleur de ce projet qui vise à améliorer la condition féminine et à faire disparaître l'écart qui sépare le statut social de la femme de celui de l'homme. Les diverses propositions s'imbriquent les unes dans les autres et forment une base solide dans un effort vers l'autonomie de la femme comme personne, en tenant compte de sa situation particulière de mère.

L'importance d'être ministre

Siégeant au Conseil des ministres et grâce à ses attributions, Françoise Giroud a pu faire adopter cette politique globale et en faire inscrire une bonne partie dans les lois, dans un temps relativement court. Elle a pu "pousser" des dossiers, convaincre d'autres ministres du bien-fondé de certaines mesures, collaboré à la mise en oeuvre d'actions engagées par d'autres ministères et surveiller leur exécution. La personnalité de madame Giroud a fort probablement joué dans ce qu'on peut appeler une première réussite, mais encore fallait-il une forte volonté politique de la part du Président de la France.

●

L'économie

Le premier discours du député A. Raynauld

par Pierre Lamonde
(professeur INRS)

Le Devoir publiait, le 19 mars dernier, de larges extraits de la "première intervention de fond" du député A. Raynauld à l'Assemblée nationale. Bien qu'il faille reconnaître que c'était la première expérience parlementaire du nouveau député et qu'il soit donc nécessaire de faire preuve d'indulgence à son égard, on ne peut s'empêcher de signaler certaines faiblesses dans son discours. Après tout, s'il n'est député que depuis 4 mois, il est économiste depuis une vingtaine d'années!

1) le financement du déficit budgétaire de l'année 1977/78

Le député Raynauld, après avoir souligné la nécessité pour le gouvernement québécois de présenter un budget déficitaire de façon à stimuler l'économie, précise:

> *"En outre, il sera nécessaire de financer ce déficit par des emprunts extérieurs. Il faut bien se rendre compte en effet qu'un déficit financé au Québec même annule en grande partie son effet de stimulation. A cet égard, je suis surpris qu'en certains milieux, même spécialisés, on réclame simultanément une politique fiscale expansionniste et un financement intérieur, notamment par la Caisse de dépôt et de placement"*[1].

Le député aurait raison si l'épargne québécoise était déjà pleinement employée au Québec même. Dans ce cas, pour que le déficit soit vraiment stimulateur, il faudrait aller chercher à l'extérieur de "l'argent frais" pour le financer. Mais ce n'est pas le cas. On sait depuis longtemps que le Québec, parce qu'il ne contrôle pas la plupart des institutions financières, est handicapé par une sortie chronique d'épargne: par exemple, de 1947 à 1971, c'est plus de $14.5 milliards que le Québec aurait exporté vers le **reste du Canada.**

D'où vient cette estimation? D'un chercheur du Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal, dont le député Raynauld fut jadis le directeur-fondateur... Comment a-t-elle été faite? Par une analyse des comptes nationaux du Québec et des flux de capitaux entre les États-Unis, le Québec et le reste du Canada. L'importance de cette hémorragie d'épargne ressort encore plus clairement lorsqu'on la compare à la formation brute de capital fixe au Québec entre 1947 et 1971, soit $53.6 milliards: l'exportation de l'épargne représente donc plus de 27% des investissements réalisés au Québec pendant ces 24 ans!

Depuis plusieurs semaines, cette question fait l'objet d'articles dans les journaux, car diverses études viennent confirmer ces statistiques.[2] De plus, un rapport de recherche vient de préciser l'ampleur du phénomène et d'identifier trois des principales sources de l'hémorragie de l'épargne personnel des Québécois. Selon ce rapport, les compagnies d'assurance-vie, les caisses de retraite privées (i.e. les fonds de pension) et la Caisse de dépôt et de placement du Québec avaient exporté à l'extérieur du Québec une somme cumulative de $3.6 milliards au 31/12/75, soit 29% des fonds qu'elles avaient recueillis et accumulés à partir de notre épargne et qui se montaient alors à $12.3 milliards[3].

Bref, tout indique que l'épargne des Québécois n'est pas pleinement utilisée chez-nous, et par conséquent un déficit budgétaire expansionniste peut très bien être financé en bonne partie à même nos capitaux. Ce financement interne serait aussi un pas de plus vers l'autodétermination économique du Québec. Pourquoi vouloir continuer à entretenir les Québécois dans un sentiment de dépendance et de non-maturité?

2) L'émigration, de 1968 à 1976

D'autre part, le député Raynauld se dit très préoccupé par les mouvements d'émigration qui affectent le Québec: "Alors que le Québec avait l'habitude de compter sur une immigration nette de plus de 20,000 habitants par an, puis d'environ 15,000 habitants par an au début des années 60, il a accusé un solde migratoire négatif, de 1968 à 1976, qui s'élève à 68,000 habitants". Le député s'interroge sur les raisons de cette émigration; affirmant catégoriquement, mais sans le prouver, que les facteurs économiques et les politiques fédérales ne suffisent pas à expliquer le phénomène, il ajoute: "Sans exclure tout à fait les considérations économiques, j'en viens à penser franchement que l'émigration nette des neuf dernières années peut être imputée en bonne partie à l'évolution de la situation politique au Québec et notamment à l'inquiétude causée par le séparatisme".

Des chiffres inexacts

Contrairement à ce qu'affirme le député Raynauld, le Québec n'avait pas "l'habitude de compter sur une immigration nette de plus de 20,000 habitants par an, puis d'environ 15,000 habitants par an au début des années 60".

Voici le bilan migratoire des années 60:

1958-1959: 12,668
1959-1960: 10,123
1960-1961: 12,098
1961-1962: 9,666
1962-1963: 9,294
1963-1964: 6,105

On est loin du compte! Quant aux 37 années précédant 1958-59, le compte n'y est pas non plus: il n'y a que 5 années pour lesquelles le bilan positif a été supérieur à 12,000[4]. "L'habitude des 20,000 immigrants par an", ne cherchez pas à la déceler, elle n'a jamais existé! Mais en accentuant le contraste entre les années 1968-1976 et les "belles années" antérieures, le discours devient plus frappant, sinon plus exact...

Un manque de perspective historique

Le député Raynauld nous présente cette statistique d'un solde migratoire négatif de 68,000 habitants de 1968 à 1976, comme s'il s'agissait là d'un phénomène unique dans l'histoire du Québec. Sans remonter au XIXe siècle, pendant lequel l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis fut très forte, faisons une rétrospective jusqu'aux années 1920. Comme l'indique le tableau 1, il y a eu d'autres périodes où le bilan fut négatif; en particulier, les années 1921-26 et 1941-46 furent marquées par une forte sortie nette de personnes. En termes relatifs, le solde négatif de la période de 1966-71 n'est pas plus important que celui de 1921-26 et de 1941-46; par rapport à la population du Québec établie à la première année de chaque période correspondante, le bilan négatif quinquennal forme le pourcentage suivant: 1921-26: 1.25%; 1941-46: 1.04%; 1966-71: 1.05%.

Tableau 1

Solde migratoire par période quinquennale au Québec de 1921 à 1971[1]

	Solde migratoire
1921-26	- 30,211
1926-31	31,088
1931-36	- 12,633
1936-41	- 5,174
1941-46	- 35,350
1946-51	1,128
1951-56	83,181
1956-61	95,391
1961-66	48,547
1966-71	- 61,413

Source: **Tendances passées et perspectives d'évolution des échanges migratoires du Québec avec l'extérieur.** Québec, B.S.Q., 1976, tableau 1.

Note 1: En 1971-72 et 1972-73, le solde fut négatif; il redevint positif à partir de 1973-74.

Or pour les années 1921-26 et 1941-46, le "spectre" du séparatisme ne peut être évoqué pour expliquer l'imigration nette des Québécois. Ce qu'il faut plutôt supposer c'est qu'à chaque fois que ceux-ci ont constaté un écart trop grand entre les conditions économiques du Québec et celles de leurs voisins, un certain nombre d'entre eux se sont résignés à émigrer. Ainsi, au début des années 1920 le taux de chômage étant très élevé au Québec, des milliers de travailleurs se tournèrent vers la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario et les Prairies. Dans les années 1941-46, les besoins en main-d'oeuvre de l'économie de guerre américaine et les salaires plus élevés qu'elle offrait déclenchèrent de nouveau un fort courant migratoire vers les États-Unis.

Émigration et économie vont de pair

En fait, le rejet du facteur économique pour expliquer l'émigration récente ne peut que nous laisser extrêmement sceptiques. Non seulement parce que cela vient à l'encontre de ce qu'enseignent les expériences passées, mais aussi à cause de la situation économique qui prévalait au cours des dernières années. De 1968 à 1973, période pendant laquelle le bilan migratoire fut négatif, le taux de chômage annuel moyen au Québec fut de 7.6%, alors qu'il avait été de 6.6% tant pendant les années 1953-60 que 1961-67. L'écart entre les taux est donc de 15%.

De plus, par rapport aux autres régions du Canada, la performance du Québec dans la création d'emploi durant les années 1968-73 a été très pauvre. Prenant 1969 comme année de base (1969 **h** 100), l'indice de l'offre d'emploi au Québec, en 1973, n'était que de 140, tandis qu'il était de 149.3 en Ontario, 154.3 dans les

→

Prairies et 165.3 en Colombie-Britannique[5].

Il n'est donc pas étonnant que plusieurs milliers de Québécois aient été tentés d'émigrer dans d'autres provinces. Si les courants migratoires internes au Canada sont mal connus, le recensement de 1971 fournit à ce sujet quelques statistiques utiles. Dans le tableau 2, nous avons établi le rapport, en pourcentage, entre les Canadiens de naissance résidant dans une province et les Canadiens qui y sont nés (colonne 1): On constate que seulement trois provinces ont bénéficié d'un gain net de Canadiens de naissance: la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario. Toutes les autres se caractérisent par des sorties nettes. Mais le Québec est loin d'être la plus touchée de ces dernières provinces, avec un rapport de 98.4%. La Saskatchewan, l'Ile-du-Prince-Edouard et le Manitoba sont particulièrement en situation d'émigration pour les Canadiens de naissance: y aurait-il chez elles un mouvement séparatiste mystérieux qui ferait fuir les habitants?

Là encore le recours à l'explication économique apparaît plus sérieux! Si on compare les pourcentages de la colonne I du tableau 2 avec le niveau des gains hebdomadaires moyens par province en 1971, on se rend compte qu'il existe une corrélation significative entre les deux variables[6]: plus les gains hebdomadaires sont élevés, plus une province tend à garder ou attirer les Canadiens de naissance.

Enfin, la colonne 1 du tableau 2 nous fournit une autre indication: puisqu'en 1971 le Québec gardait une forte proportion de citoyens qui y sont nés, on peut croire que l'émigration des années 1968-71 a surtout été le fait de personnes nées à l'extérieur du Canada. Dans ce cas, ce serait l'indice que l'immigration au Québec, au cours des années précédentes, a été trop forte par rapport aux possibilités réelles du marché du travail.

Conclusion

Les faiblesses du premier discours du député Raynauld sont décevantes. D'une part, parce qu'en tant qu'économiste chevronné, il est capable d'une bien plus grande rigueur. D'autre part, parce que le débat économique qui va précéder le référendum doit se faire sans que les interlocuteurs fassent appel aux sentiments de dépendance, d'infériorité ou de peur que trop souvent on a tenté d'inculquer aux Québécois pour les garder dans toutes sortes de statu quo.

Tableau 2

Canadiens de naissance par province de résidence et par province de naissance et gains hebdomadaires moyens par province en 1971

Provinces	Canadiens de naissance y résidant canadiens y étant nés (1) %	Gains hebdomadaires moyens (2) $
C.-B.	144.3	152.5
Alb.	106.8	138.8
Ont.	106.5	143.0
Qué.	98.4	132.0
T.-N.	86.4	123.8
N.-E.	86.0	112.8
N.-B.	85.1	113.4
Man.	82.8	123.8
I.-P.-E.	77.7	90.0
Sask.	68.9	121.7

Source: **Annuaire du Canda, 1975,** Ottawa, 1975, tableaux 4.66 et 8.17.

1. **A Raynauld, "Pour ranimer l'économie et réduire le chômage, il faudra diminuer le coût réel du travail au Québec". *Le Devoir,* 19/3/77, p. 5.**
2. **Voir par exemple: M. Nadeau, "L'exode des primes d'assurance s'accentue". *Le Devoir,* 19/2/77, p. 1.**
   L. Cloutier, "Les sociétés d'assurance vie de l'extérieur savent mettre à profit l'épargne des Québécois", *"La Presse,* 1/3/77.
3. ***Document de base* pour l'atelier de "Canalisation de l'épargne", Semaine de l'Économie, H.E.C., 17/3/77, 30 p.**
4. **Même source que celle du tableau 1.**
5. **Source: *Revue économique, avril 1976.* Ottawa, ministère des Finances, 1976, p. 155.**
6. **Le coefficient de corrélation est de .7894.**

●

REFERENDUM



Chaque semaine Pierre Bourgault explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

par Pierre Bourgault

Si je réponds "oui" à l'indépendance du Québec c'est qu'elle nous permet d'abattre les frontières pour nous ouvrir au reste du monde.

On a souvent accusé les indépendantistes de vouloir enfermer les Québécois à l'intérieur de frontières trop étroites. Pourtant, si on regarde les choses de près et de façon réaliste l'accusation ne tient pas, bien au contraire. C'est la confédération canadienne qui enferme les Québécois dans leur territoire et qui leur interdit de communiquer avec le reste du monde.

C'est facile à comprendre. Les provinces et les colonies n'ont pas de relations internationales. La **province** de Québec, par sa définition même, peut communiquer directement avec les neuf autres provinces canadiennes et avec le gouvernement fédéral mais c'est là que s'arrête sa compétence en matière de relations extérieures.

Depuis quinze ans on a vu plusieurs gouvernements québécois (Lesage, Johnson, Bertrand, Lévesque) manifester quelque velléité d'engager directement la conversation avec d'autres pays dans des domaines qui relèvent exclusivement de la compétence provinciale, notamment celui de l'éducation.

La réaction d'Ottawa n'a pas manqué d'être brutale dans tous les cas. Toujours la même: le Québec n'a pas le droit de parler en son nom propre dans une conférence internationale. Nous avons eu "l'incident" du Gabon, puis celui de Paris. Plus récemment nous avons pu assister aux escarmouches de Bruxelles et de Mar del Plata.

Les relations internationales sont l'apanage du seul gouvernement d'Ottawa et c'est par Ottawa que doivent passer toutes les représentations provinciales.

Si...

Si le Canada était un pays unitaire et s'il n'était pas formé de deux sociétés bien distinctes, on pourrait parfaitement s'accomoder de cette situation. Mais ce n'est pas le cas. De tout temps les deux principales collectivités du Canada ont eu une histoire différente, une évolution distincte, un rythme de développement original, des objectifs et des aspirations autonomes, voire contradictoires.

C'est encore le cas aujourd'hui.

Si le Canada anglais a toutes les raisons d'entretenir des relations privilégiées avec les autres peuples anglophones du monde, il n'en va pas de même pour le Canada français.

Si le Canada anglais trouve tout à fait naturel de faire partie du Commonwealth britannique, il n'est pas dit que le Canada français y trouve également son compte.

Si le Canada anglais trouve normal de s'associer étroitement avec les États-Unis dans les secteurs qui relèvent de l'économie, de la politique ou de la culture, il n'est pas évident que le Canada français ait envie de s'engager dans la même voie.

Si le Canada anglais (peuple conquérant) tend, d'instinct, à s'associer sur le plan international avec des collectivités dominantes, le Canada français, pour sa part, (peuple conquis), risque de se rapprocher davantage des collectivités dominées ou en voie de libération.

Au fond le Canada, par la nature même de sa composition, devrait pouvoir faire entendre deux voix distinctes dans le concert des nations. Mais il en est empêché d'abord par la volonté qu'il a de n'en faire entendre qu'une et par les structures mêmes des institutions internationales qui ne donnent qu'une voix à chaque pays. Il va de soi, en conséquence, que l'unique voix du Canada ne peut servir à exprimer que les volontés et les aspirations de la majorité des citoyens canadiens. Cette majorité étant anglophone, il appert donc que la collectivité francophone est toujours forcée d'emprunter une voix étrangère pour communiquer avec le reste du monde, avec tous les problèmes de "traduction" que cela peut poser.

Traduction, traduction!

Quand M. Trudeau parle du Québec à Washington, il "traduit", assez malhabilement par ailleurs, la réalité québécoise. Il la voit à travers le prisme déformant de la réalité canadienne envisagée comme un tout.

La traduction, en regard de l'original, est d'une infidélité grossière.

M. Trudeau traduit par "revendications régionales" ce qui, dans l'original, s'appelle "aspirations nationales".

Il traduit par "province" ce qui, dans l'original, s'appelle "pays".

Il traduit par "crime contre l'histoire de l'humanité" ce qui, dans l'original, s'écrit "lutte de libération".

Il traduit par "Canadiens français" ce qui, dans l'original, se dit "Québécois".

Et ainsi de suite.

Or les Américains, comme tous les autres peuples du monde, ont tout intérêt à appréhender la réalité québécoise non pas à travers une traduction, si bonne ou si mauvaise soit-elle, mais à travers son expression originale.

Les relations internationales ne visent rien d'autre que cela: permettre à toutes les collectivités originales de se parler directement les unes aux autres sans passer par les intermédiaires et les interprètes.

Les Québécois sont aussi différents des Canadiens que les Français le sont des Italiens. Peut-on imaginer les Italiens demander à la France de parler en leur nom aux Nations-Unies?

Tous les mots sont faussés

La voix internationale du Québec est brutalement étouffée à l'intérieur de la confédération canadienne qui nous impose la pire forme de séparatisme qui soit, celle qui nous coupe toute communication avec le reste du monde.

L'indépendance du Québec, loin de nous forcer de nous replier sur nous-mêmes, nous permet au contraire d'abattre nos frontières provinciales et d'entrer en contact **directement** avec les autres peuples de la terre.

On nous parle abusivement de grands ensembles quand on nous enferme dans le cercle étroit de ce "petit ensemble" qu'est le Canada. On nous traite de chauvins et de xénophobes tout en nous enfermant dans des frontières que nous tentons désespérément de faire sauter.

On nous exhorte à nous ouvrir les yeux sur le monde tout en nous bloquant la vue sur le seul horizon canadien.

Le Québec province ne peut traiter d'égal à égal qu'avec d'autres provinces. Le Québec pays pourra traiter d'égal à égal avec tous les autres pays. Il pourra même traiter d'égal à égal avec le Canada, ce qui n'est pas un mince avantage.

Nous sommes une grande province, soit! Mais il vaut mieux être un petit pays!

Nous sommes une "province pas comme les autres", soit! Mais il est préférable d'être un "pays comme les autres"!

●

Tourisme et loisirs

Les festivals populaires s'interrogent

par Louis Jolin

Qui n'a pas entendu parler du Carnaval de Québec, du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, du Festival des Cantons? Ces fêtes populaires, au départ essentiellement locales, ont acquis une telle notoriété qu'elles sont courues maintenant par des visiteurs de toutes les régions du Québec, et même du Canada et des Etats-Unis. Mais connaissez-vous le Festival du touladi de Cabano, les Fêtes foraines de Charlesbourg, ou encore le Festival de la patate de St-Ambroise? Et pour mettre vos connaissances à l'épreuve, je pourrais allonger ainsi la liste: le Festival Jacques-Cartier (à Gaspé), la Fête du vieux St-Eustache?...

Comment comprendre cette renaissance de la fête chez les Québécois? Que sont-elles vraiment, les fêtes populaires? Que cherchent-elles à traduire? Sont-elles des occasions de défoulement "contrôlé", d'immenses "beuveries" à l'enseigne des brasseries, ou l'expression réelle d'une identité culturelle, locale, régionale et québécoise? Lieu de création ou de manifestation d'un sous-développement culturel? Quelle est leur fonction touristique? Peuvent-elles constituer des activités susceptibles de stimuler le développement d'un tourisme intérieur au Québec?

La Société des Festivals populaires

Pour mieux saisir la réalité des fêtes populaires, j'ai rencontré M. Andrew Savage, directeur général de la Société des Festivals populaires du Québec. Cette société fut fondée en 1975 par un certain nombre de festivals soucieux de réfléchir sur leur existence et leurs orientations. Les objectifs généraux de la Société sont de regrouper l'ensemble des festivals populaires en vue de valoriser et de promouvoir les sources et les formes populaires de la culture locale, régionale et québécoise, d'aider au développement des festivals grâce à la planification et la concertation, et enfin de participer au développement économique et touristique du Québec par le moyen des festivals.

Notamment, la Société assume des rôles de représentation des membres auprès de l'entreprise privée et de l'Etat, d'information à l'intention des festivals eux-mêmes et du public en général, de conseil et de soutien aux festivals pour les aider à s'orienter et s'articuler selon les particularités culturelles, l'environnement et la personnalité propre de chaque région du Québec.

Les festivals se sont donnés cette société pour les aider à devenir avant tout le reflet de l'identité québécoise. Selon Andrew Savage, "cette préoccupation n'est pas le propre des seuls permanents de la Société, mais aussi des nombreux organisateurs bénévoles des festivals, membres de l'assemblée générale, désireux d'accroître la qualité de leur action en ce sens."



Andrew Savage, directeur général de la Société des festivals populaires du Québec.

Politique d'assistance financière aux fêtes populaires

Dans le passé, des festivals populaires bénéficiaient de subventions accordées par le gouvernement du Québec, mais à même les fonds de différents ministères. Suite aux représentations de la Société, tout le dossier des festivals populaires relève maintenant du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. Dans ce nouveau contexte, la Société fait partie d'un comité chargé d'élaborer des critères et de choisir, en fonction de ceux-ci, les projets qui méritent une aide financière du Haut-Commissariat.

Comité sur la boisson

Des organisateurs ont reçu plusieurs plaintes touchant la consommation de boissons alcooliques (bière surtout) durant les festivals. La Société a mis sur pied récemment un comité responsable d'étudier en profondeur la question et d'évaluer l'influence des brasseries sur le déroulement des fêtes populaires. Cette étude pourrait donner lieu à la rédaction d'un modèle d'entente acceptable à ce propos; celui-ci régirait les rapports entre les brasseries et les fêtes populaires. Une telle entente pourrait également servir à tous les festivals appelés à conclure des contrats avec des commanditaires privés. Ce modèle — qui selon Andrew Savage ressemblerait analogiquement au bail-type suggéré par la C.S.N. il y a quelques années — grâce auquel l'entreprise privée favoriserait un certain cadre ne pourrait plus compromettre l'orientation des fêtes populaires.

(suite à la page 30)

AZTEC VACANCES
FLORIDE
SI VOUS DÉSIREZ VOUS OFFRIR DES VACANCES DE QUALITÉ

Les vacances AZTEC vous offrent:

Transport aérien aller-retour via Québecair BAC 111, au départ de l'aéroport de Dorval. Consommation et repas gratuits durant le voyage.
Transferts aller-retour vers l'hôtel en Floride, y compris transport des bagages et pourboires.

Chambres avec air conditionné durant 7 jours ou 14 nuits.
Petit déjeuner continental chaque jour.
Sac de plage
TV couleur dans chaque chambre.

Holiday Inn OCEAN TRAIL of Jupiter
Palm Beach et le plus nouveau complexe de vacances.

Sahara
Pour les vacances de vos rêves
MIAMI BEACH RESORT
OCÉAN et 183ème
MIAMI BEACH, Fla.

Thunderbird
OCÉAN et 185ème
MIAMI BEACH, Fla.
Au Thunderbird, il y a réellement du plaisir à y avoir!

LAVAL
CENTRE LAVAL
Autoroute 15 Sortie 8
1600 Le Corbusier 687-0880 | PROMENADE 688-5310

BROSSARD
Place Portobello
7350, boul. Taschereau
672-5353

LACHUTE
LES GALERIES LACHUTE
505, Chemin BÉTHANIE
562-3788

LONGUEUIL
PLACE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS 50280

MONTRÉAL
CENTRE-VILLE
1010 ouest STE-CATHERINE METRO PEEL
861-7272

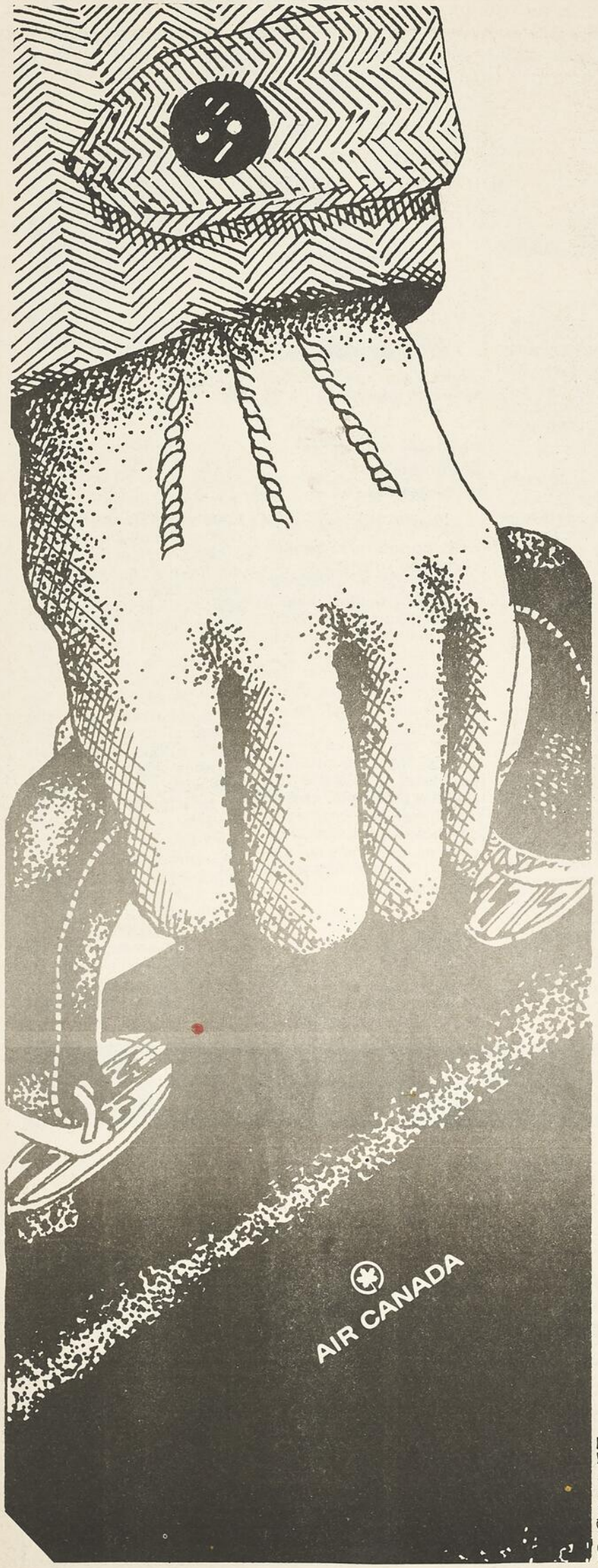
DUPUIS
CENTRE-VILLE
865 est, STE-CATHERINE
Métro, accès intérieur
842-5151

LES GALERIES NORMANDIE
2634 De SALABERRY
331-9971

PLAZA ST-HUBERT
911 est Beaubien
Metro Beaubien
273-7755

CARREFOUR MT ROYAL
4454 St Denis
Metro Mt Royal
845-8225

AGE D'OR MÉTROPOLITAIN
911 est Beaubien
Metro Beaubien
273-2581



PARTI
c'est impor
TOURE
le su



Tourbec

Bureau de Montréal
347 est, rue St-Paul
(514) 866-1063

Je désire recevoir toute l'information concernant:

Les programmes de découverte

Au Québec
- ☐ "découverte du Québec"
- ☐ fins de semaine safari-photo
- ☐ fins de semaine de plein air
- ☐ les Iles de la Madeleine

Au Canada
- ☐ l'Ouest Canadien
- ☐ les Maritimes

Aux U.S.A.
- ☐ New York

Aux Antilles
- ☐ Cuba
- ☐ Martinique
- ☐ Porto-Rico

En Europe de l'Ouest
- ☐ semaine culturelle à Paris
- ☐ Grèce

En Europe de l'Est
- ☐ Pologne
- ☐ Tchécoslovaquie
- ☐ U.R.S.S.

En Afrique du Nord
- ☐ Tunisie
- ☐ Maroc
- ☐ Egypte

Au Moyen-Orient
- ☐ Israël
- ☐ Turquie

Les croisières à la voile
Hissez les voiles
- ☐ sur le St-Laurent
- ☐ aux Antilles

Autres programmes
- ☐ les cours de langue en Europe
- ☐ le séjour au pair en Irlande
- ☐ les expéditions (traversée du Sahara, trekking au Népal...)

Le transport ferroviaire
- ☐ eurailpass et student railpass en Europe
- ☐ britrailpass et youthrail en Angleterre, Ecosse et Pays de Galle.

Le transport terrestre
- ☐ location d'auto en France
- ☐ plan achat-rachat Renault Canada en France
- ☐ location de moto en France

Les documents de voyage
- ☐ la carte d'identité internationale des étudiants
- ☐ la carte d'échanges culturels internationaux des jeunes (23 ans et moins)
- ☐ la carte de membre des auberges de jeunesse
- ☐ les bouquins, cartes et guides de voyage
- ☐ les assurance-voyage

destin
duré
date
Nom
Adre
Tél.
Lieu

R
ant...
EC
t!

Bureau de Québec
29, rue d'Auteuil
(418) 694-0424

Le transport aérien

tarifs réguliers aller-simple, excursion 14-21 jours et 22-45 rs, apex, noliprix, le tarif jeunesse, les vols nolisés vers ndres, Paris et Athènes, les vols spéciaux pour les jeunes et étudiants vers l'Afrique, l'Asie, le Moyen-Orient et Inter-rope

n: _____
ville pays

_____
nombre de jours

épart _____ retour _____

_____

_____
no. civique rue ville code postal

_____

étudiant ☐ travailleur ☐

_____ Date de naissance _____



Design: Pierre Monat et Rodolphe Conan, MÉDIALOG LTÉE

1 Tourbec est le bureau de tourisme à but non lucratif qui grâce à sa politique de bas prix vise à faire du voyage un instrument de découverte accessible à tous. Tourbec, c'est un service-voyage, un service public.

2 Tourbec met de l'avant une conception réfléchie et une pratique sobre du voyage. Dans l'élaboration de ses programmes, Tourbec fait appel à un réseau de collaborateurs actifs dans leur milieu, favorisant ainsi le contact authentique avec les gens du pays visité.

3 Tourbec ouvre de nouveaux sentiers. C'est un service d'information et d'aide technique qui permet au groupe ou à l'individu de concevoir un programme de découverte original.

4 Tourbec est affilié aux grands noms du tourisme jeunesse, social et culturel (ISTC, FIYTO, CIEE, CLQ) tant au Québec qu'à l'étranger. Vous y trouverez donc des services exclusifs qui valent leur pesant d'or.

5 Tourbec se préoccupe depuis ses débuts de promouvoir la découverte du Québec, longtemps négligée par l'industrie touristique.

les festivals

(suite de la page 27)

Régionalisation

Ce programme, qu'on achève de mettre au point, vise à créer des tables de concertation régionales pour permettre aux festivals d'une même région de se connaître entre eux, d'identifier leurs besoins communs, de réunir leurs ressources et d'assurer une coordination régionale des actions.

Information et promotion

Pour assurer la connaissance des festivals populaires et augmenter leur rayonnement, la Société publiera, pour le mois de mai, un Calendrier des fêtes populaires au Québec, qui sera imprimé en 100,000 exemplaires et distribué gratuitement, et un annuaire de fiches techniques sur plus d'une centaine de festivals et carnavals populaires au Québec. Cet annuaire, créé l'an dernier, en est donc à sa deuxième édition et comprendra des renseignements sur les éléments importants des festivals: nature, durée, époque, activités, responsables, etc. Vendu à un prix abordable, on le fera surtout parvenir aux média d'information, aux ministères et services gouvernementaux, aux CEGEPS et universités, aux associations de loisirs et aux associations touristiques.

Participation au développement touristique

Beaucoup de festivals, tout en ayant comme premier souci de permettre à la population locale de fêter ensemble autour d'une part importante de son vécu quotidien, cherchent à attirer le visiteur régional ou provincial pour lui faire connaître les ressources du pays. En fonction de ce désir, par plusieurs contacts auprès du Ministère du tourisme et de d'autres organismes, la Société travaille à insérer les festivals dans le réseau des circuits touristiques québécois, à informer le touriste du déroulement des festivals (le Calendrier des fêtes populaires) et à évaluer leurs effets sur le développement touristique de chaque région.

Un colloque

C'est pourquoi, si elle peut obtenir les fonds nécessaires du Haut-Commissariat, la Société des festivals populaires souhaite ardemment organiser un colloque sur "l'émergence de la fête populaire dans le Québec contemporain". Ce colloque, prévu pour l'automne 77, regrouperait les organisateurs de festivals, les pouvoirs publics, les entrepreneurs privés, les associations de loisirs, les étudiants, voire le public en général, afin de réfléchir en profondeur sur toutes les dimensions sociologiques, politiques, économiques et culturelles de la fête populaire au Québec.



Le festival d'automne de Rimouski: la chasse aux faisans

La Société a commencé une réflexion sur le sens et la place de la fête au Québec; elle est prête maintenant pour un débat élargi et public sur la question. Le colloque serait précédé de plusieurs activités préparatoires et pourrait jeter les bases d'une véritable politique de la fête au Québec, définie par l'ensemble des acteurs sociaux réunis par ce colloque. Et Andrew Savage de conclure: "Si l'on veut éviter que les fêtes soient d'immenses marchés, il faut en redéfinir les divers aspects avec l'ensemble des personnes concernées. Cette redéfinition exige cependant l'appui financier de l'Etat."

Nul doute que l'importance prise par les festivals ces dernières années et les potentialités qu'ils offrent sur le plan du développement du loisir socio-culturel militent en faveur d'un tel événement. C'est à suivre de près!

●



Le carnaval-souvenir de Chicoutimi

Y A DU QUÉBECOIS DANS L'AIR

C'EST NORMAL

FM 96.9 ckoi



Depuis que les grenouilles ont des ailes, elles volent plus haut que les oiseaux

Plein air

Moi, ça m'tente!

par Robert Saint-Jean

Du 25 mars au 3 avril inclusivement, dans le grand hall de la Place Bonaventure, se tiendra le 16ième Salon du Camping. Les Québécois auront l'occasion rêvée de bien préparer leur prochaine saison de plein air. Près de 150 exposants ont accepté de venir étaler et présenter leurs produits.

Un décor de plein air a été aménagé en transplantant 1400 pins, sapins, bouleaux, dans plus de 700 tonnes de terre, sable et roches.

De l'information au Salon

Les dirigeants ont mis l'accent sur l'information. Ce n'est pas tout de montrer du matériel au public; encore faut-il le guider sur la meilleure façon de l'utiliser. C'est dans ce but qu'une trentaine de fédérations tiendront des spécialistes à la disposition de ceux qui voudraient en savoir plus pour préparer leur saison avec soin. Le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche sera représenté. Il sera possible d'acheter son permis de pêche, et les chasseurs pourront obtenir de l'information sur les armes. De plus une panoplie d'armes employées par les braconniers seront exposées afin de montrer quels dangers ils présentent pour les amateurs de vie au grand air.

L'animation et l'univers animal

Une animation permanente permettra de visionner des films sur la chasse et la pêche. Durant toute la durée du Salon, les amateurs de folklore pourront admirer le chef traditionnel des Algonquins, William Commanda, qui fabriquera un canot d'écorce selon les coutumes ancestrales de sa tribu.



La tente Tipi Solar, de 16 pieds de diamètre, peut abriter confortablement 6 personnes autour du feu. Elle ne pèse que 19 livres, avec le mat métallique, les piquets, la doublure. A voir en primeur au salon du camping.

Quant à l'univers animal, plus de 300 reconstitutions réalisées par des spécialistes en taxidermie seront exposées. De la sarcelle à l'orignal en passant par le castor et même ... un avant-train d'éléphant! Les amateurs de peinture auront accès à une exposition de plus de 100 toiles représentant toutes sortes d'animaux. Ces tableaux ont été exécutés par Monique et Gigi Benoit.

La famille provinciale du camping

Le jeudi 31 mars, aura lieu l'élection de la Famille Provinciale du Camping 1977. Cette manifestation, sous les auspices de la Banque Provinciale a pour but de promouvoir toute forme de camping en couronnant la famille de campeurs la plus représentative du Québec. La famille élue recevra en prix une roulotte l'Islet Cavalier d'une valeur de $7,000.

L'an passé, le Salon a accueilli 183,000 visiteurs. M. Jacques Marchand, le directeur général du Salon, en attend cette année 200,000. Les prix d'admission ont été fixés à $2.50 pour les adultes, $1.50 pour les étudiants et les gens de l'Age d'or, et à $1.00 pour les enfants de moins de 12 ans. A noter que du 28 mars au 1er avril, les enfants accompagnés de leurs parents seront reçus gratuitement. ●

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
VENTE ET LOCATION D'AUTOMOBILES EN EUROPE
AIR FRANCE
EUROP AUTO
T.T.
AUTO VACANCES
SIMCA - RENAULT - CITROËN - V.W. - AUDI - PEUGEOT - FIAT
PERMIS PROVINCE QUÉBEC 50493
LE GRAND SPÉCIAL 1977 SIMCA 1307S
SIMCA VOITURE DE L'ANNÉE
POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

CLUB JEUNESSE
5450, CÔTE-DES-NEIGES
Suite 304, MONTRÉAL
Tél. 341-4425
Permis no 750150342

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université
suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485

voyages film travel
388-9241
Une équipe dynamique pour vous servir
1200 EST FLEURY MONTRÉAL QUÉBEC H2C 1R1

AGENCE DE VOYAGE
Lajeunesse
PERMIS 50-357
381-5365
9257 LAJEUNESSE

VOYAGES JACQUES CARTIER
LES TERRASSES 220
705 ouest STE-CATHERINE
281-1750

PERMIS: 50-357
AGENCE DE VOYAGE
Lajeunesse
TRAVEL AGENCY
Tél.: (514) 381-5365
9257, rue Lajeunesse, Montréal, H2M 1S3, Qué.



Photo: Claire Beaugrand-Champagne

Guy Lafleur

Un charmant garçon qui bouffe du hockey et boit d'la bière

par Jacques Larue-Langlois

— "J'saute su' 'a glace pis j'relaxe. En même temps que j'joue, j'relaxe. À m'voir, ça paraît peut-êtr' plus facile, mais j'travaille autant... ça arrive plus facilement: des fois j'veux faire des jeux pis on dirait qu'ça vient tout seul. Faut relaxer pour ça... J'ai jamais filé comme ça pendant l'année. J'ai un peu peur des "playoffs"..."

C'est sans se départir d'une saine humilité, nullement incompatible avec une non moins saine fierté, que Guy Lafleur raconte ainsi, derrière un bock de bière, ses exploits récents. Rien de la vedette dans son comportement, mais rien non plus du timide qu'on m'avait annoncé, rien surtout du timoré: quelques minutes plus tôt, pendant la pratique des Canadiens, il fracassait volontairement contre la clôture de la patinoire de l'aréna municipale de Ville Saint-Laurent, un bien inoffensif bâton de hockey qui avait dû lui rendre le mauvais service de n'être pas l'extension précise de ses bras.

Dans une brasserie

Nous sommes dans une brasserie de Côte Vertu que les joueurs ont coutume de fréquenter après les pratiques. À la table voisine, Lemaire, Lapointe, Savard, Shutt, Mahovlich, Lambert, Tremblay et Risebrough parlent avec animation de... hockey. En voyant Pete qui ne manque pas de zyeuter une jolie fille qui arrive, Lafleur ne peut retenir:

— "Si on étaient tout' garçons, on s'rait pas en première place!"

Et c'est justement là qu'il enchaîne:

— "Su' 'a glace, j'relaxe: pas d'téléphones, pas d'achalants, personne... la paix. J'aime ben ça jouer au hockey: personne t'achale..."

Un client de la brasserie s'avance et tend la main vers Lafleur en disant: "Ça m'fait ben plaisir de vous rencontrer!" avec une joie non dissimulée. Guy tend la main, sourit, répond poliment. Un autre viendra, plus tard, qui se plantera devant lui pendant plusieurs secondes, comme en admiration, avant de lui tendre aussi la main. Dix autres demanderont des autographes, qui pour son fils, qui pour son neveu, qui sans prétexte. Chaque fois, le superstar sera affable, gentil, comme il faut.

C'est donc sur la glace qu'il relaxe.

Solidarité de l'équipe

— "Ça fait six ans qu'chu là. J'ai jamais vu les gars s'tenir de même, t'sé. On joue pis on a du fonne: dans 'es parties comme dans 'es pratiques. On s'tient pis on est ensemble. ... Si y a un joueur qui est malheureux su' l'équipe, c't à nous autr' de l'rendre heureux."

Et l'affaire Chartraw? (L'entraîneur Scotty Bowman prive Rick Chartraw de temps sur la glace au cours d'un match, pour avoir raté une pratique facultative, la veille. Lafleur se porte à la défense de son coéquipier devant les journalistes.)

— "Scotty est v'nu m'voir par après pis y m'a dit: 'C' pas d'tes affaires.' En un sens, c'est d'nos affaires. Moi, quand chu arrivé avec le club, j'en ai manqué des pratiques facultatives. J'arrivais au Forum pis les gars m'disaient: 'T' es trop bo pour nous aut', tu viens pas pratiquer?' Là, j'ai compris que si j'voulais m'faire une place su' l'équipe, y fallait qu'j'y aille. D'habitude un gars l'sent quand y a besoin d'un coup d'patin pis y s'présente aux pratiques. Mais Rick, y jouait mieux depuis quequ'temps. Ah! d'un côté, Rick avait tort pis scotty aussi...

"L'affaire de Vachon, c'est aut' chose. J'veux ben comprendre que Kenny pis Bonnie (Dryden et Larocque) c'est des bons gars, pis que l'trophée Vézina faut l'gagner ensemble... mais les gars, y l'ont pas mal pris... Scotty lui, il l'a mal pris. Y m'a parlé d'dissension dans le club en accusant les journalistes. C'pas une question d'dissension: l'journa-

liste de Los Angeles m'a d'mandé qui c'est qui était le meilleur gardien dans la ligue c't'année. J'ai répondu honnêtement à sa question: 'C't'année, c'est Rogatien Vachon.' Y m'a pas d'mandé d'comparaisons; j'en ai pas faites."

Rappelons, échange de bons procédés, que Vachon, à qui on demandait qui était le meilleur joueur de hockey de la ligue Nationale cette année, répondait: "Guy Lafleur". Mais ça, tout l'monde le sait.

La condition physique

Avec les bières qui continuent d'arriver de toutes parts l'atmosphère de la brasserie se réchauffe; on parle de plus en plus fort. À son troisième bock, Lafleur me suit sans ennuis, ce qui ne manque pas de m'étonner: je croyais qu'il était un petit garçon sage...

— "J'ai jamais eu d'problèmes avec mon poids. J'mesure six pieds pis j'pèse 175 livres depuis l'âge de 17 ans. J'ai beau manger et boire tout c'que j'veux, j'reste toujours en condition. Chu ben nerveux pis j'suppose que ça m'aide à garder mon poids.

"De 13 à 19 ans, quand j'jouais Junior à Québec, j'faisais d'la course à pied tous 'es jours, des poids et haltères et pis j'travaillais, l'été, su' des camions d'livraison d'bière, histoire de m't'nir en forme. Maintenant, j'ai absolument pas besoin d'ça. Pendant l'été, j'fais pas tellement d'exercice: un peu d'tennis, d'la natation pis c'est tout'. J'peux passer trois ou quat' jours sans faire d'exercice du tout pis j'reste en forme. La première année où j'ai compté 50 buts, j'avais rien fait d'l'été sauf aller à des "parties" pis relaxer. Chu arrivé à l'entrain'ment à 175 livres jusse."

Un surhomme

En août dernier, Lafleur s'est soumis, comme tous ses camarades de jeu, à des tests scientifiques visant à déterminer avec précision leur degré de forme physique, à l'ouverture du camp d'entraînement d'Équipe-Canada. Après trois mois de repos total, il affichait, selon les rapports des spécialistes, la forme physique que pourrait atteindre un homme ordinaire en s'entraînant à la course à pied six heures par jour. "Un homme comme Guy Lafleur, expliquent les scientifiques qui ont mis le test au point, est un être génétiquement favorisé, génétiquement supérieur. Dès sa naissance, la qualité de ses cellules et leur organisation le prédisposaient à exceller dans les activités physiques. Toute sa structure physique, rythme cardiaque, volume sanguin, a été favorisée dès sa naissance." Avons-nous affaire à un surhomme?

— "Chu jusse un gars ordinaire, mais comme j'aime le hockey par dessus tout, que c'est ça qu'j'ai envie d'faire, qu'c'est avec ça qu'j'ai envie d'gagner ma vie, j'prends ça au sérieux. J'garde mes énergies pour mes présences su' 'a glace. Pendant 'a saison, par exempl', y m'arrive souvent de m'coucher à huit heures, huit heures et demie; quand mon gars, Martin, s'couche, j'me couche avec..."

Les Bruins

Not' bêt' noire, c't'année, c'est le Bruins... surtout sur leu' patinoire. Le club a ben changé son style depuis l'départ d'Esposito, Hodge, Vadnais... pis y ont des joueurs qui jouent not' style: échec avant solide. Tu peux quasiment pas t'approcher des buts. Marcotte, par exempl', c'est l'ailier gauche qui me retient le mieux dans tout' la ligue; y m'lâche pas, y m'suit toujours... À part ça, la patinoire à Boston, comme à Buffalo, est plus p'tite qu'ici. Tu fais un détour pour prendr' d'la vitesse pis t'as tout' d'suite un gars su' l'dos. Pas moyen d'prendre ta swing. En rentrant dans 'à zone, y faut qu'tu lances aux buts. Ça nous force à s'parler, à s'consulter; Jacques (Lemaire), Steve (Shutt) pis moi, on s'parle souvent. Ça nous aide parc' qu'on sait où s'qu'on est su' 'a glace: on s'cherche pas."

Etes-vous de ceux qui ont de longues vacances, cet été? Club Jeunesse vous fait deux offres spéciales.

Club Jeunesse a organisé deux vols de longue durée.

Du 3 juin au 25 août, et
du 25 juin au 24 août.

Pour une fois, professeurs et élèves sont d'accord:

- Une visite au château de Versailles ou à la place de la Bastille vaut mieux que les centaines de lignes du livre d'histoire.
- Quelques heures passées aux Caves de Cognac montrent mieux les mystérieuses et lentes évolutions de la chaude liqueur.
- Une partie de pétanque sur la place du petit village de Provence en dit plus long sur les gens du pays que les longs discours d'un professeur.

Club Jeunesse propose donc aux élèves (bons ou mauvais!) et à leurs professeurs de partir en SUPER DC 8 avec Air Canada, d'arriver à Paris et d'y prendre possession d'une voiture, flambant neuve et entièrement garantie, une Simca 1100.

Si vous partez à quatre le 3 juin et revenez le 25 août, il vous en coûtera seulement:

$533.75 par personne.

Ce prix comprend votre billet d'avion aller-retour et la location de votre voiture pendant tout votre séjour européen (kilométrage illimité, sans taxe ni déductible).

Si vous partez à deux, vous paierez $708.50 par personne. Pourquoi donc ne pas emmener votre professeur avec vous?

Si vous partez à quatre le 25 juin et revenez le 24 août, il vous en coûtera seulement:

$499.75 par personne

et $637.50 si vous n'êtes que deux.

Et, bien sûr la Simca 1100 vous attend à Paris!

Parce que nous n'avons qu'un nombre limité de sièges, nous vous suggérons de réserver aujourd'hui même. Il vous suffit de remplir avec exactitude le coupon ci-dessous, d'y joindre votre dépôt et nous nous occuperons du reste. Considérez vos réservations faites!

Si vous ne désirez pas visiter l'Europe en voiture, les tarifs aériens simples sont de: $379.00 pour le vol du 25 juin et de $359.00 pour le vol du 3 juin.

Cependant, pour que vos vacances soient vraiment au gré de votre fantaisie, pleines de découvertes et d'enrichissements nouveaux, pour augmenter votre plaisir de ce séjour européen, soyez au volant.

A CALCULER vous-même: Si vous décidez de louer une voiture une fois arrivé à Paris, il vous en coûtera approximativement $19.16 par jour. Partez à quatre, laissez-nous vous procurer votre SIMCA 1100 et faites une économie absolument incroyable. Sur ce point-là également, professeurs et élèves seront d'accord!

Bien sûr, nous avons d'autres vols, demandez-nous notre liste complète de tarifs noliprix.

Club Jeunesse Inc., 5450, Côte des Neiges, Suite 320, Montréal, P.Q. H3T 1Y6; tél. 341-4420.

BON DE RÉSERVATION

Ces informations sont requises pour chaque voyageur.

Prénom (en MAJUSCULES, s.v.p.) Nom

Adresse App.

No de téléphone No d'assurance sociale

Nom de l'école, CEGEP ou Université

Veuillez cocher les cases \ correspondantes ci-dessous:

Statut: Etudiant ☐ ; Professeur ☐

No de voyageurs: Deux (2) ☐ ; Quatre (4) ☐

Vol choisi: 3 juin au 25 août ☐
25 juin au 24 août ☐

CLUB JEUNESSE 5450 Côte des Neiges Suite 320 Montreal, P.Q. H3T 1Y6 (514) 341-4420

Ci-joint, dépôt au montant de $50.00 x_____ personne(s): montant $_____.

Plus $8.00 par personne (facultatif) pour l'assurance-annulation, valide en cas de maladie ☐.

Montant total $_____ par chèque (payable à Club Jeunesse Inc., In Trust) ☐, par mandat-postal ☐.

Permis no 75-01-50374

La langue

Bien entendu, quand Lafleur, Lemaire et Shutt se consultent, c'est en anglais qu'ils le font. Qu'en pense Guy?

— *"T'sé, chu ben d'accord avec Mario (Tremblay) quand y a dit, à télévision (dans une entrevue accordée à Lionel Duval le samedi, 12 mars dernier) que lui y était capab' de leu' dire (aux anglais du club) tout c' qu'y veut dans leur langue pis qu'asteure y serait ben heureux si y pouvaient faire la même chose, quand y veulent y parler. Mais ch'fais pas d'histoires avec ça. C'est pas tellement important. Si on veut gagner — pis c'est ça qu'on veut d'abord — y faut êt' solidaires tout' ensemble. Et pis les gars sont pas vraiment toqués: y ont jusse pas beaucoup d'chances d'apprendre."*

Hockey, hockey, hockey...

Comme Guy Lafleur n'avait pas encore eu l'occasion de lire LE JOUR, j'avoue que je n'ai pas osé toucher avec lui les questions logiques qui découleraient de cette situation de bilinguisme à sens unique au sein de l'équipe et encore moins des problèmes fondamentaux de l'indépendance du Québec. Ce jeune homme, dont tous les efforts ont été orientés vers le hockey depuis l'âge de 13 ans (il en a 25), n'a jamais accordé d'attention particulière à ces questions. Il se dit que ce n'est pas de ses affaires.

— Quel est ton salaire avec l'équipe?

— *"J'fais un très bon salaire. ... Non, j'vas t'dire: mon salaire c'est $50,000. par année. Le reste, c'est pas à moi, c'est placé en fiducie pis ailleurs pour répartir mon rev'nu sur toute ma vie. Après tout, j'peux pas espérer jouer au hockey plus loin qu'à quarante ans, alors..."*

Tout et rien

Notre rencontre aurait pu se poursuivre encore longtemps. Le successeur de Maurice Richard comme idole des amateurs de hockey montréalais (un rôle qu'il n'ose pas encore assumer en expliquant que, puisque Richard a pris sa retraite alors qu'il n'avait lui-même que huit ans, il ne l'a jamais vu jouer) m'a parlé de ses anciennes idoles dont il avait de la difficulté à se détacher lors de son arrivée à Montréal, Jean Béliveau, Henri Richard et Jean-Claude Tremblay; de la variété de jeux et de feintes dont dispose un Gilbert Perreault; de son ami Pete (Mahovlich) (qu'y faut *"suivre en arrière au cas où y perdrait l'puck"*); du parfum Guy Lafleur auquel il n'a accepté de donner son nom que *"parce que j'ai toujours aimé les parfums"*; de la fusion LNH-AMH, qui n'aura pas lieu l'an prochain selon lui; de la violence sur la glace qu'il attribue à quelques joueurs agressifs qui ont toujours le hockey en l'air (*"Tuez vous si vous voulez, moi, j'veux rien savoir de ça"*); de la difficulté de ses années de Junior B, à Québec, à 14 ans, alors qu'il jouait avec des gars de 18 et 19 ans; de ses ennuis d'adaptation à l'équipe des Canadiens, à sa première année; enfin de mille et une choses qui n'ont qu'un point commun: elles ont toutes trait au hockey, la seul véritable intérêt de Guy Lafleur, charmant garçon.

●

16 TOURS EN URSS

INTOURIST — АЭРОФЛОТ



PÂQUES EN URSS — $859.00
Départ 31 mars, retour 14 avril. Moscou, Léningrad, Yalta, Kiev.

*** FÊTE DU 1er MAI** — $1044.75
Départ 28 avril, retour 12 mai. Moscou, Minsk, Riga, Léningrad.

*** LE FESTIVAL "LES ÉTOILES DE MOSCOU"** — $1044.75
Départ 5 mai, retour 19 mai. Moscou, Léningrad, Kiev, Yalta.

*** LES GRANDES CAPITALES** — $1044.75
Départ 26 mai, retour 9 juin. Moscou, Léningrad, Kiev, Yalta.

*** SIBÉRIE ORIENTALE** — $1183.35
Départ 18 juin, retour 4 juillet. Moscou, Léningrad, Bratsk, Irkoutsk, Tachkent, Boukhara, Samarkand.

*** LES NUITS BLANCHES DE LÉNINGRAD** — $1044.75
Départ 23 juin, retour 7 juillet. Moscou, Léningrad, Kiev, Yalta.

*** ASIE MYSTIQUE (1er départ)** — $1311.45
Départ 11 juillet, retour 4 août. Moscou, Douchanbé, Samarkand, Boukhara, Ourguentch, Tachkent, Sotchi, Yerevan.

*** ASIE MYSTIQUE (2e départ)** — $1311.45
Départ 1er août, retour 25 août. Moscou, Douchanbé, Samarkand, Boukhara, Ourguentch, Tachkent, Sotchi, Yerevan.

*** ASIE MYSTIQUE (3e départ)** — $1195.95
Départ 8 août, retour 22 août. Moscou, Douchanbé, Samarkand, Boukhara, Ourguentch, Tachkent, Frounze.

*** LE CAUCASE** — $1311.45
Départ 11 août, retour 1er septembre. Moscou, Leningrad, Kiev, Yerevan, Tbilissi, Ordszhonikidze, Piatigorsk, Yalta.

*** ASIE MYSTIQUE (4e départ)** — $1149.75
Départ 22 août, retour 5 septembre. Moscou, Douchanbé, Samarkand, Boukhara, Ourguentch, Tachkent.

*** LES GRANDES CAPITALES** — $939.75
Départ 3 octobre, retour 17 octobre. Moscou, Leningrad, Yalta, Kiev.

*** LES GRANDES CAPITALES** — $939.75
Départ 17 octobre, retour 31 octobre. Moscou, Léningrad, Yalta, Kiev.

*** FÊTE DE LA RÉVOLUTION** — $939.75
Départ 31 octobre, retour 14 novembre. Moscou, Léningrad, Yalta, Kiev.

*** FESTIVAL "L'HIVER RUSSE"** — $975.45
Départ 22 décembre, retour 5 janvier. Moscou du 23 au 24, Léningrad du 24 au 30.

*** SPÉCIAL COURS DE LANGUE RUSSE** — $1254.75
Départ 4 août, retour 3 septembre. Moscou du 5 au 7, Sotchi du 7 au 31, (sur la Mer Noire). Moscou du 31 au 3.

* CES VOYAGES SONT SUJETS À UNE RÉDUCTION DE 5% POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC/URSS.
(Carte de membre de la SCQU — $6 par année)

LES PRIX COMPRENNENT:
- Avion aller-retour en classe économique.
- Logement: Hôtels de 1ère classe, chambres à deux lits, avec bain; des chambres individuelles sont sujettes à confirmation.
- Repas: Trois repas par jour (petit-déjeuner continental et table d'hôte pour les déjeuners et les dîners).
- Visites et excursions: selon l'itinéraire avec guide de langue française.
- Les droits d'entrée.
- Transferts aéroports, gare Hôtels et vice-versa.
- 2 spectacles et 1 dîner gala.

N.B.: Pour tous voyages de deux semaines en URSS, une semaine à Paris vous est offerte en option.

AUTRES SERVICES DE QUÉBEC / URSS
— Centre de documentation sur l'URSS
— Projections de films soviétiques
— Cours de langue russe

Pour un séjour de 21 jours: réduction de $100 avec paiement 70 jours avant le départ.

AGENCE DE VOYAGES MONT-ROYAL INC.
1023 EST, RUE SHERBROOKE
526-3361 DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC/URSS INC.
4570, RUE SAINT-DENIS
MTL. H2J 2L3
845-5778

SOIRÉE D'INFORMATION SUR NOS TOURS
Les 5 mars — 16 avril — 12 mai — 16 juin — 14 juillet et 18 août
Au 4570, rue Saint-Denis, Montréal

COUPON-RÉPONSE VOYAGES EN URSS 1977
Je désire recevoir de plus amples renseignements sur vos voyages en URSS, sans aucune obligation de ma part.
Veuillez m'envoyer votre documentation à ce sujet.

Nom(s) .....
Prénom(s) .....
Adresse .....
Tél. (rés.) .....
Tél.: (bur.) .....

L'ÉCHANGE

3760 ST-DENIS, 849-1913
(près métro sherbrooke)



reg. $7.29 notre prix $5.50



vol. 1 à 13 $4.00 ch.



$5.50

VISITEZ L'EUROPE...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER
— TOURMOBILE



PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

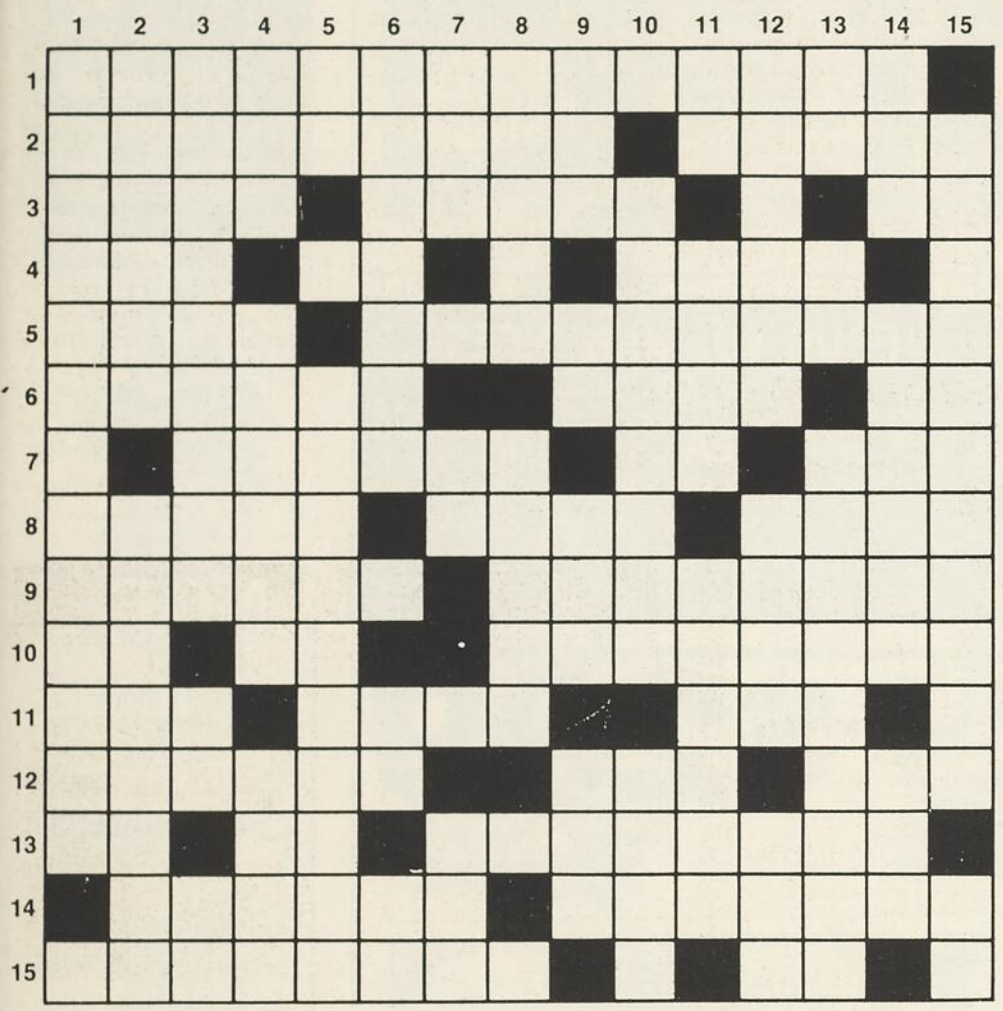
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
RENAULT, VW — CITROEN — FIAT
SIMCO — PEUGEOT — VOLVO
MICRO-BUS — ETC...
Kilometrage illimité — Assurance internationale — Permis de conduire international, etc... Reservations billets: Bateau, avion.

VOLS NOLISÉS PARTOUT
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL 861-3906 — 861-0200
"Touring Club de France"
PERMIS 50291

La grille libérée

par Rene Tellier

no 7



Horizontalement:

1—Titre d'une oeuvre d'un poète québécois décédé en 1941 (4 mots).
2—Plusieurs films québécois l'étaient — Pièce dépourvue de valeur.
3—Sacré ou profane — En usage — Possessif.
4—Préfixe — Préposition — Inonde la rue Sainte-Catherine ou la rue Saint-Joseph à Québec ou la rue Racine à Chicoutimi le soir.
5—Bonaventure ou d'Orléans — Pour le jardinage, entre autres.
6—Celles qui dépendaient du seigneur — Un roi de Shakespeare — Article.
7—Au vent (fém., plur.) — Mis en mouvement — Invertébré.
8—À Montréal, un grand nombre sont muets (sing.) — Mille cent deux — Oublia la réalité.
9—Ville du Texas — Éduquerai, instruirai.
10—Vieille ville — Préposition — Bien connue de certains gouvernants, quand elle est au beurre?
11—Terme du judo — Un cabaret qui l'est bien... c'est bien — La belle-mère ne la prise pas toujours.
12—Consacrées — Bête ou intelligent, c'est selon — Point cardinal.
13—Note — Conjugaison — Le contraire du ci-devant (fém.)
14—Remarquant — Témoignage d'affection.
15—Touchée — Pron. pers.

Verticalement:

1—Poème célèbre (et pour cause) de l'auteur du 1 horizontal (4 mots).
2—Beau gaspillage de cette terre à Mirabel — Continuaient, subsistaient.
3—Ce que j'aurais fait à un 1er sous-ministre quand j'entendais ses cassettes (conditionnel présent) — Consonnes jumelles — Enlever (épelé)
4—Déplace — Au "gabarit" longiligne — Le plus important chez l'homme.
5—Demi — Critiquerai violemment.
6—L'humeur peut l'être — D'un auxiliaire — Jumelles.
7—Comme des vers — Devant un évêque — Pour la lettre, le téléphone, etc. à Paris.
8—Entoure — Cachet.
9—Se dit pour désigner les pays socialistes — Article espagnol — Pronom pers. — Arme ancienne de chez nous.
10—Adverses — Nom de plusieurs tsard.
11—Premier nombre - Les lentilles, il aimait ça! — Être enthousiaste.
12—Faire obtenir, causer — Raire — Au monde (plur.)
13—Romains — Au calendrier — Chaste, pudique (fém.)
14—Clair — Haussât — Possessif.
15—Mettraient en tas — Conjonction.

Solution du no 6



Le castor rouge

IV- J'ouvre une parenthèse

la voici: (

Les parenthèses sont comme les huîtres: savoir les ouvrir est un art, et on ne sait finalement jamais ce qu'on y trouvera. On a déjà entendu des discours dont l'essentiel était dans la parenthèse; on a même connu des philosophes célèbres dont les thèses ne trouvaient qu'entre parenthèses leur définition synthèse (Husserl, par exemple, qui voulut y placer toute l'existence). Bref, la parenthèse est l'âme de la pensée contemporaine.

J'en ouvre donc une ici pour protester avec la dernière énergie (la dernière est toujours la meilleure parce qu'après il n'en reste plus), contre l'inqualifiable traitement que les autorités de ce journal (je pèse mes mots et c'est lourd) ont la semaine passée fait subir à cette chronique. Il y a des choses qui ne se font pas, même en une époque permissive comme la nôtre, et si quelqu'un d'autre ne l'avait dit avant moi, j'accuserais ce journal de crime contre l'humanité.

La semaine dernière, donc, je narrais les antécédents de mon ancêtre, et racontais qu'un marin breton avait aidé son père à **portager** la Chaudière, c'est-à-dire à y faire du portage. Par une manoeuvre où je reconnais la main de la CIA, de la RCMP, de la Régie des alcools et de Raymond Garneau, les services d'impression (je ne veux nommer personne) ont écrit: **partager.** Ceux qui ont déjà, comme moi, portagé leur repas avec un malheureux, comprendront mon désarroi. Mais ce n'est pas tout.

Un peu plus loin, bouleversant d'office le résultat de laborieuses recherches, on me fait écrire "Henri Pettigrew", alors que j'avais écrit "Herbert Pettigrew". Que ceux qui disent que cela n'a guère d'importance se demandent si Herbert IV a déjà été roi de France. Non mais! Je veux bien croire qu'on peut dire Peter Trudeau au lieu de Pierre, mais ça n'est pas une raison pour généraliser. Quand on se respecte, les noms ont leur importance! Vous voyez ça d'ici, le tirage d'un livre qui se serait appelé "Les Insolences de Jean-Paul Desbiens"? ou bien, quinze ans après, un éditorial de La Presse qui serait signé "monsieur l'abbé Jean-Guy Dubuc"?...

Tous les grands écrivains, je le sais, commettent un jour ou l'autre quelque stylistique sottise. C'est normal. S'ils n'en faisaient pas, ils ne seraient plus des écrivains mais des plagiaires (joli, ça). Ainsi, par exemple (un parmi cent mille, vous permettez?) dans un des premiers articles de sa série sur les écoles publiques et les écoles privées, mon amie Lysiane Gagnon fait état des appréhensions des parents à l'endroit des grosses écoles régionales; "c'est un endroit, leur fait-elle dire, où (entre autres catastrophes) on perd sa virginité à tout jamais". (Toutes celles qui ne l'ont perdue que de façon temporaire sont priées d'envoyer à La Presse une enveloppe pré-affranchie; on leur retournera par retour du courrier une photo de Lemelin; ça devrait aider la guérison).

Mais même si l'écrivain parfois erre, il arrive aussi que pas. En de tels cas, la coquille est le lapsus de la direction. Ou de la sténotypiste. Et alors, mes frères, on a souvent des surprises. Comme celle-ci:

Hardi créateur d'un néologisme non-joualisant, j'avais écrit du neurasthénique Victor qu'il manifestait, envers sa femme, une certaine "expédience" au lit. Je forgeais ainsi un percutant substantif, obtenu de "expédient" (qui signifie: moyen plus ou moins honnête) et "expédier" (qui signifie: exécuter rapidement et sans soin). Insinué dans une sentence sur les relations amoureuses, le mot en disait long, si j'ose.

Or la personne qui dactylographia ce texte préféra écrire: expérience. La différence entre les deux mots étant, en l'occurence, présumément ce qu'elle est, je laisse à Margaret Trudeau et au professeur Gazon le soin d'interpréter.Il y a des domaines où l'on doit s'incliner devant l'expérience. Celle du vide.

Ces ultimes précisions étant faites, je puis reprendre d'une touche légère (mais précise) le discontinu récit de ma vie tumultueuse. J'espère ardemment que les incursions que je pousse dans le maquis de mes ancêtres ne me vaudront point à chaque semaine les affres obligées de la rectification; je ne suis quand même pas ministre.

Et ma parenthèse, sur ce, fait avec élégance ce que nous voudrions tous que Jean Marchand fasse: elle se ferme.

●

les bonnes tables

par Roch Côté

Les restaurants de cuisine provençale ne manquent pas à Montréal. Si vous aimez l'ail et la tomate, les herbes, les poissons grillés, et le rosé frais l'été, vous aimerez cette cuisine de la belle saison, haute en parfums, légère, toute proche du soleil et de la nature.

C'est à cette enseigne que s'est placé le restaurant "La bonne table", qui, dans l'environnement plutôt ingrat du boulevard Dorchester, à Montréal, a su créer un petit coin sympathique au sous-sol d'un de ces "joyeux" buildings du centre-ville.

Pour ce qui est de la cuisine provençale, toutefois, il faudra sans doute que j'y retourne une fois venue la belle saison, car si la carte a effectivement un air du Midi, le menu du jour, lorsque nous y sommes allés, n'était pas très "folklorique": crème de légumes, tournedos, saucisses, sole meunière et filet de perche frit. On souhaiterait que le menu ne soit pas si éloigné de la carte.

A cinq autour de la table, nous avons fait l'unanimité sur une chose: la crème de légumes était divine. Onctueuse, bien "herbée", abondante, elle a reçu nos hommages gourmands à deux et même trois reprises.

Suivirent un filet de perche, une saucisse et des tournedos. Le malheureux filet de perche avait un peu trop fréquenté le fond chaud de la poêle mais les viandes étaient bonnes et bien grillées. Une saucisse bien épicée et vivement grillée, des tournedos généreux pour le prix, servis avec tomates grillées et épinards au beurre.

On ne s'est pas laissé tenter par les desserts qui, de toute façon ne sont pas compris dans tous les menus. La maison ne fait pas d'expresso mais son café "ordinaire" est bon.

Le menu varie de $3.50 à $7.50, (les tournedos étaient à $5.50) ce qui n'est pas cher, compte tenu des plats.

Pour la Provence, on y reviendra!

"La Bonne Table" 1145 A De Bullion, coin Dorchester, tél.: 861-7793

POUR VOS ANNONCES ET VOS PLANS-MEDIA
NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET

RESTAURANT Chez VITO
...un savoir faire
Mecca gastronomica



5412 Côte des Neiges
735·3623

POURPARLERS

Engagerais pourparlers avec groupe de personnes (célibataires ou couples) représentant une gamme de métiers en vue de l'exploitation d'une ferme à 60 milles de Québec. Écrire à C. Lafrenière, 45 est, Jarry, Montréal.

Depuis le 6 Déc. 1976
LES GRENOUILLES ONT DES AILES.
FM 96.9 ckoi



Tourbec

Hissez les voiles
Croisières à la voile aux Antilles

Découvrez les côtes de la Martinique, Ste-Lucie, St-Vincent et les Grenadines, tout en vous initiant aux rudiments de la navigation à la voile.
Vous vous enivrez de soleil pendant deux semaines et vivrez une expérience de vie de groupe unique.
Nos capitaines sont des membres enseignants de la Fédération de la Voile du Québec.

Prix
$644.00 par personne
Ce prix comprend
- Le transport aérien Montréal-Fort-de-France-Montréal
- Les tranferts de l'aéroport au voilier et du voilier à l'aéroport
- L'hébergement à bord pour 14 nuits
- Tous les repas pris à bord
- Les services du capitaine, représentant de Tourbec
- Les activités à bord du bateau

Les départs
26 mars, 9 avril, 23 avril, 8 mai, 5 juin.
Aucune expérience de voile n'est exigée.
La taxe d'aéroport fédérale de $8.00 doit être ajoutée au prix.

Tourbec

Tourbec Inc
347 est rue St-Paul
Montréal H2Y 1H3
866-1063
No de permis 75-01-50218
Québec
29 rue d'Auteuil
Qué. G1R 4B9
(418) 694-0424

PARIS VIA NORDAIR

DEPARTS PENDANT LE WEEK-END

A COMPTER DE $299

DATE DE DEPART	CHOIX DES DATES DE RETOUR ET DUREE DU SEJOUR					DERNIERE DATE DE RESERVATION	PRIX
	15 JOURS	22 JOURS	29 JOURS	43 JOURS	57 JOURS		

Montréal·Paris

MAI

Ven 27	Sam 11 juin	Sam 18 juin	Sam 25 juin	Sam 9 juil	Sam 23 juil	Lun 28 mars	$329.00

JUIN

Ven 3	Sam 18 juin	Sam 25 juin	Sam 2 juil	Sam 16 juil	Sam 30 juil	Lun 4 avril	$329.00
Dim 5	Lun 20 juin	— —	Lun 4 juil	Lun 18 juil	Lun 1 août	Mer 6 avril	$329.00
Ven 10	Sam 25 juin	Sam 2 juil	Sam 9 juil	Sam 16 juil	Sam 6 août	Lun 11 avril	$359.00
Ven 17	Sam 2 juil	Sam 9 juil	Sam 16 juil	Sam 30 juil	Sam 13 août	Lun 18 avril	$359.00
Dim 19	Lun 4 juil	— —	Lun 18 juil	Lun 1 août	Lun 15 août	Mer 20 avril	$359.00
Ven 24	Sam 9 juil	Sam 16 juil	Sam 23 juil	Sam 6 août	Sam 20 août	Lun 25 avril	$359.00

JUILLET

Ven 1	Sam 16 juil	Sam 23 juil	Sam 30 juil	Sam 13 août	Sam 27 août	Lun 2 mai	$399.00
Dim 3	Lun 18 juil	— —	Lun 1 août	Lun 15 août	Lun 29 août	Mer 4 mai	$399.00
Ven 8	Sam 23 juil	Sam 30 juil	Sam 6 août	Sam 20 août	Sam 3 sept	Lun 9 mai	$399.00
Ven 15	Sam 30 juil	Sam 6 août	Sam 13 août	Sam 27 août	Sam 10 sept	Lun 16 mai	$399.00
Dim 17	Lun 1 août	— —	Lun 15 août	Lun 29 août	Lun 12 sept	Mer 18 mai	$399.00
Ven 22	Sam 6 août	Sam 13 août	Sam 20 août	Sam 3 sept	Sam 17 sept	Lun 23 mai	$399.00
Ven 29	Sam 13 août	Sam 20 août	Sam 27 août	Sam 10 sept	Sam 24 sept	Lun 30 mai	$399.00
Dim 31	Lun 15 août	— —	Lun 29 août	— —	— —	Mer 1 juin	$399.00
Dim 31	— —	— —	— —	Lun 12 sept	Lun 26 sept	Mer 1 juin	$389.00

AOUT

Ven 5	Sam 20 août	Sam 27 août	Sam 3 sept	— —	— —	Lun 6 juin	$389.00
Ven 5	— —	— —	— —	Sam 17 sept	Sam 1 oct	Lun 6 juin	$369.00
Ven 12	Sam 27 août	Sam 3 sept	— —	— —	— —	Lun 13 juin	$389.99
Ven 12	— —	— —	Sam 10 sept	Sam 24 sept	Sam 8 oct	Lun 13 juin	$369.00
Dim 14	Lun 29 août	— —	— —	— —	— —	Mer 15 juin	$389.00
Dim 14	— —	— —	Lun 12 sept	Lun 26 sept	Lun 10 oct	Mer 15 juin	$369.00
Ven 19	Sam 3 sept	— —	— —	— —	— —	Lun 20 juin	$389.00
Ven 19	— —	Sam 10 sept	Sam 17 sept	Sam 1 oct	Sam 15 oct	Lun 20 juin	$369.00
Ven 26	Sam 10 sept	— —	— —	— —	— —	Lun 27 juin	$369.00
Ven 26	— —	Sam 17 sept	Sam 24 sept	Sam 8 oct	Sam 22 oct	Lun 27 juin	$339.00
Dim 28	Lun 12 sept	— —	— —	— —	— —	Mer 29 juin	$369.00
Dim 28	— —	— —	Lun 26 sept	Lun 10 oct	Lun 24 oct	Mer 29 juin	$339.00

SEPTEMBRE

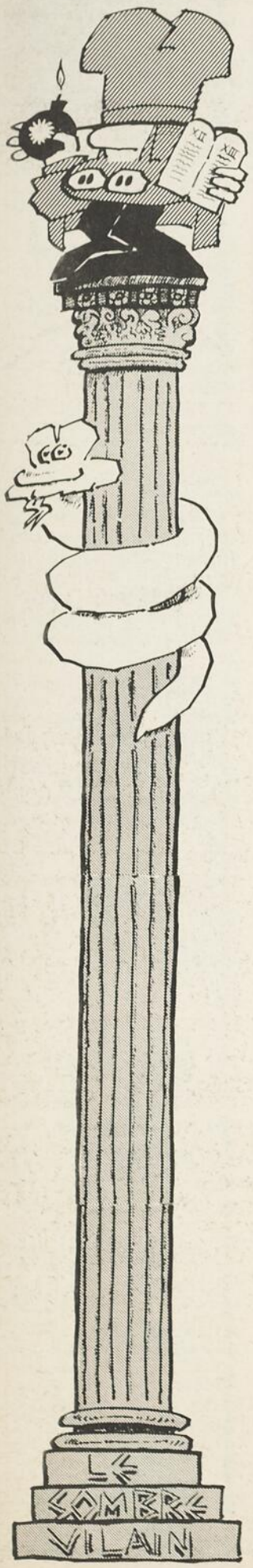
Ven 2	Sam 17 sept	Sam 24 sept	Sam 1 oct	Sam 15 oct	Sam 29 oct	Lun 4 juil	$319.00
Ven 9	Sam 24 sept	Sam 1 oct	Sam 8 oct	Sam 22 oct	Sam 5 nov	Lun 11 juil	$319.00
Dim 11	Lun 26 sept	— —	Sam 10 oct	Lun 24 oct	Lun 7 nov	Mer 13 juil	$319.00
Ven 16	Sam 1 oct	Sam 8 oct	Sam 15 oct	Sam 29 oct	Sam 12 nov	Lun 18 juil	$319.00
Ven 23	Sam 8 oct	Sam 15 oct	Sam 22 oct	Sam 5 nov	— —	Lun 25 juil	$319.00
Dim 25	Lun 10 oct	— —	Lun 24 oct	Lun 7 nov	— —	Mer 27 juil	$319.00
Ven 30	Sam 15 oct	Sam 22 oct	Sam 29 oct	Sam 12 nov	— —	Lun 1 août	$319.00

OCTOBRE

Ven 7	Sam 22 oct	Sam 29 oct	Sam 5 nov	— —	— —	Lun 8 août	$299.00
Dim 9	Lun 24 oct	— —	Lun 7 nov	— —	— —	Mer 10 août	$299.00
Ven 14	Sam 29 oct	Sam 5 nov	Sam 12 nov	— —	— —	Lun 15 août	$299.00
Ven 21	Sam 5 nov	Sam 12 nov	— —	— —	— —	Lun 22 août	$299.00
Dim 23	Lun 7 nov	— —	— —	— —	— —	Mer 24 août	$299.00
Ven 28	Sam 12 nov	— —	— —	— —	— —	Lun 29 août	$299.00

LES VOYAGES hone
HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans

1460, AV. UNION Tél.: 845-8221
Montréal H3A 2B8 — Le métro à notre porte
Station McGill Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h. 30 à 18 h.
le jeudi jusqu'à 21 h. — le samedi de 9 h. 30 6A 13 h.
PERMIS No 50178


LE SOMBRE VILAIN


QUELLE JOURNEE PLATTE
QUEL ENNUI PUANT!
C'EST PLATTE!
DING DONG
TIENS! ON SONNE!
UN PAQUET POUR VOUS... M. VILAIN
HAUT
FRAGILE
C'EST MON DUPLICATEUR TANT ATTENDU...
..QUI M'ARRIVE DE CHEZ TIMOTHE!
?
HAUT
FRAGILE
MAIS... À QUOI ÇA SERT?
QUEL BIZARRE BIDULE!
BIEN QUAND TU APPUIES SUR CE BOUTON...
ZAP
ÇA MARCHE!
ÇA MARCHE!
C'EST BIEN BEAU TOUT ÇA!
MAIS ÇA NE NOUS DIT PAS PLUS QUOI FAIRE...
ALORS VOUS COMPTEZ DIX PAS...
SANS VOUS RETOURNER ET...
HÉ HÉ
HÉ HÉ
© ZAX 77

Y A DU QUÉBECOIS DANS L'AIR

C'EST NORMAL

avec

GÉRARD LAMBERT
de 2 à 6
DANIEL GUÉRARD
de 6 à 10
GEOFFREY OLIVIER BROWN
de 10 à 14
ROBERT BOULANGER
de 14 à 18
SERGE PROVENÇAL
de 18 à 22
CLAUDE RAJOTTE
de 22 à 2 am.

FM 96.9 ckoi





Marcel Rioux, dont les lecteurs du JOUR pouvaient lire le journal chaque semaine, est actuellement en voyage en Europe. Il reprendra la publication de ce journal dès son retour dans deux mois.

Une invitation

CONSEIL DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS

Chaque lundi à midi
des membres du C.H.A.Q.
Dînent ensemble pour discuter de leurs affaires

Endroit: **HÔTEL DE L'INSTITUT**
3535, St-Denis
Montréal.

Serez-vous des nôtres?

POUR INFORMATION: 326-8650

les **Concerts** du MAURIER

URI SEGAL
chef d'orchestre

Perlman
violoniste

Tchaïkovsky:
Symphonie no 6, opus 74, "Pathétique"

Mendelssohn:
Concerto, opus 64

Ravel:
Daphnis et Chloé, suite no 2

Salle Wilfrid-Pelletier
Lundi et mardi
28 et 29 mars
20h30

Billets: $3.00 à $9.50
Si disponibles, à 19 heures, 100 billets à $2.50

Exceptionnellement, les abonnés du mercredi assisteront à ce concert le lundi 28 mrs.

OSM Orchestre Symphonique de Montréal



Le journal de Pierre Vadeboncoeur

Samedi, le 18 mars. Eh bien! les membres du gouvernement québécois n'ont pas le droit de parler de l'indépendance du Québec. Ils se doivent de garder un silence scrupuleux sur cette question. Ni prononcer le mot, ni envisager publiquement la chose. Les gouvernants du Québec seraient les seuls, parmi tous les hommes de gouvernement au Canada, parmi tous les députés qu'il y a au Canada et au Québec, et dans la cohue qui chaque jour dans les gazettes ou ailleurs ouvre le bec pour dénoncer l'indépendance, ils seraient les seuls, dis-je, à devoir rester cois. Ils circuleraient donc comme des abstractions ridicules au milieu de tout ce tintamarre au sujet d'une question dont ils devraient faire semblant, somme toute, de n'avoir jamais entendu parler. C'est du moins ce que soutient, aujourd'hui même, M.Claude Ryan.

Avec la gravité philosophique que cette importante cérémonie commande, M. Ryan a donc, ce matin, pensé une fois de plus publiquement. Soutenant que les ministres québécois doivent se taire alors que personne d'autre ne trouve assez de jours dans la semaine pour parler, M. Ryan prétend que le cabinet québécois doit laisser fulminer, analyser, pérorer, divaguer et mentir pour des années tout ce qu'il y a de trudeaux sur le territoire mais que les champions de l'indépendance les plus en vue n'ont pas quant à eux de plus impérieux devoir public que de se la fermer.

C'est ce que M. Ryan propose en effet très exactement dans son éditorial, mais sans qu'il paraisse, car il dit les choses autrement et il ne les dit pas toutes. Ce qu'il cache ayant généralement plus d'importance que ce qu'il montre, il n'y a jamais moyen de lire Ryan avec intelligence et perspicacité sans le déculotter. C'est là une règle singulière de critique qu'aucun écrivailleur québécois vivant ne nous forcerait à appliquer à son sujet avec autant de rigueur qu'on doit le faire avec M. Ryan. On dirait qu'elle a été faite pour lui sur mesures. Sur le point qui nous occupe ici, ce que M. Ryan montre, c'est que le Parti québécois a fait sa campagne en mettant en sourdine la question de l'indépendance (tout en disant qu'il se dirigeait vers celle-ci et qu'il consulterait le peuple avant de la réaliser), mais ce qu'il ne montre pas dans son article et ce dont il ne tient pas compte, c'est que la bataille **contre** l'indépendance a commencé le soir du 15 novembre et n'a fait que s'amplifier depuis; qu'elle met chaque semaine à contribution une douzaine de ministres fédéraux, tous les partis à Ottawa, les premiers ministres provinciaux de l'Atlantique au Pacifique, tous les journaux anglophones, tous les partis d'opposition au Québec, les quotidiens du Québec et d'ailleurs, le monde capitaliste, et ainsi de suite; qu'il ne se passe pas de jour sans qu'on ne lise dans les journaux plusieurs déclarations de personnages contre l'indépendance (pour ne pas parler de ce qu'on entend à la télévision et à la radio); et que, au **Devoir** même, le vinaigre à l'égard du gouvernement tient lieu de campagne anti-indépendantiste si elle ne l'accompagne pas, une campagne plus hypocrite, certes, mais insidieusement tout aussi efficace que n'importe quoi.

Alors donc, M. Claude Ryan, dans la lumière de ce qu'il dit et dans l'ombre de ce qu'il oublie, conclut, avec cette espèce de bon et d'impartial jugement dont il ne cesse de donner des preuves, — conclut que tous les dirigeants principaux du Parti québécois, parce qu'ils sont ministres d'un gouvernement élu avec mandat immédiat de bien gouverner, doivent se contenter de regarder passer le train...

Cependant le parti pourra parler, distingue M. Ryan, qui distingue toujours quelque chose. Eh quoi! Lévesque, les deux Morin, Burns, Marois, Parizeau, Laurin, Landry et les autres trahiraient leur mandat électoral s'ils s'exprimaient, mais le parti qui sollicitait précisément ce mandat-là avant le 15 novembre ne le trahirait pas? Ce n'est pas très logique, camarade, ce n'est pas très conséquent, même si ça a un petit quelque chose de balancé et de réfléchi, d'équilibré et de sage, d'ouvert et de pondéré, de consciencieux et d'indépendant. Pesant une chose, pesant l'autre, cette balance aura toujours permis de glisser un bon blâme à l'adresse du gouvernement québécois, en plus de permettre d'insinuer qu'un gouvernement qu'on n'aime pas, n'a pas le droit de défendre sa politique de fond quand elle est attaquée, ce qui était plutôt gros à faire passer. Mais M. Ryan a l'habitude et son public aussi: si l'objet qu'on place sur un plateau de la balance est trop lourd, on appuie juste ce qu'il faut sur l'autre et tout est dit. L'important est l'emploi de la balance; il faut toujours qu'elle soit en évidence; l'effet est immanquable: ça rassure le client.

arts et lettres

Les visionnaires qu'on ne voit pas

Hubert Aquin n'est plus. Son oeuvre est là, neige noire froidement brillante, brasier aux étincelles discontinues vertigineusement mises en gerbes, mémoire-labyrinthe soucieuse d'enfermer dans une forme aussi parfaite que cette anamorphose crânienne pour miroir cylindrique du Père du Breuil (1649) qui orne la couverture de **Trou de mémoire,** la connaissance du passé et du devenir de l'homme, l'âme du pays.

Son oeuvre est là pour nous dire sa présence, remuante, exaltante, pour fonder son dessein d'échapper au temps par la forme et pour revendiquer, citant ce Borgès qu'il aimait, "le droit inaliénable des écrivains à orbiter en secret et comme bon leur semble."

On connaît ses romans, ses fictions dramatiques. On connaît moins ses écrits polémiques. Plutôt que de redire les mérites des premiers, n'est-il pas plus convenable de laisser la parole aux seconds, et en particulier à ce texte publié dans la revue **Parti pris** en février 1964, intitulé **Le Corps mystique?** Par sa culture, sa générosité, son engagement, son style, son mordant, son humour, sa lucidité, ce texte, historiquement, est un de ceux qui ont à la fois défini et accouché le Québec d'aujourd'hui. Il faut sans doute que les visionnaires meurent pour qu'on parle d'eux.

Alain Pontaut



Hubert Aquin à l'époque du *Corps mystique* (1964)

Le corps mystique

par Hubert Aquin

Il est légitime de croire que les métaphores constituent des aveux apocryphes qui charrient des verges cubes d'inconscient. La signification des insignifiances a été établie il y a longtemps. En quelque sorte, peu de gens peuvent se prévaloir de ne dire rien d'autre que ce qu'ils disent pour se draper orgueilleusement dans une insignifiance immaculée. Je n'aurais pas accordé le moindre crédit à certaines interprétations que j'ai eues quant à la terminologie fédérale-provinciale, si je ne leur avais trouvé des coïncidences inespérées dans les déclarations de nos hommes publics. Dans l'ensemble, la perception de la confédération en termes de coexistence entre deux nations, semble figurer une liaison vénérienne rendue au paroxysme de l'écoeurement, quand ce n'est pas l'image même d'un mariage chrétien, indissoluble et gâché, entre un poisson et un bélier. La confédération peut donc être saisie rhétoriquement selon les diverses catégories des "chaînes" de l'amour. Je propose ici quelques hypothèses de travail pour épuiser cette thématique du lit défait.

Thème du mariage forcé

"Le fait que la Confédération soit un mariage de raison, a dit M. Lamontagne, lui apporte à la fois force et faiblesse. Ce qui fait sa faiblesse, c'est qu'elle ne suscite pas l'amour. Ce qui fait sa force c'est qu'elle s'impose à nous à cause de nos intérêts économiques ..." "Nous serons les pères d'une nouvelle confédération", in LA PRESSE.)

"Lesage aux Canadiens anglais: Épousez les revendications constitutionnelles de vos concitoyens francophones" (titre en page un du DEVOIR, le 11 juillet 1963).

L'allusion de Lamontagne aux "intérêts économiques" qui font la force de ce mariage et l'exhortation indécente de Jean Lesage qui dit aux Canadiens anglais "épousez", indiquent assez clairement que, selon la logique propre à cette sexualisation de la confédération, c'est le Québec qui joue le rôle de la femme. Ce mariage de raison "ne suscite pas l'amour", mais la femme s'en trouve néanmoins la prisonnière consentante parce qu'elle ne détient, ni n'exerce, le pouvoir économique qui, comme on le sait, est une fonction typiquement masculine, pour ne pas dire la prolongation comptable en argent de la virilité.

Thème de la femme frigide

"Il arrive que la jouissance sexuelle soit complètement absente. La femme ne ressent ni la volupté initiale, ni l'orgasme. Ces femmes déclarent brûler de désir, être avides de l'orgasme sans qu'il leur soit possible d'y parvenir . . ." (Wilhelm Stekel, La femme frigide, p. 122).

"Le séparatisme joue depuis quelques années le rôle d'un stimulant . . . Ceux qui l'accueillent se mettent en posture d'attente. Ils peuvent travailler très fort en vue de recevoir formellement cette grâce de l'indépendance. Les principaux obstacles, c'est en nous que nous les trouvons: dans notre paresse et notre laisser-aller, dans la médiocrité de nos désirs, dans notre inconstance . . ." (André Laurendeau, "Hier, stimulant, demain, prétexte à évasion?", in LE DEVOIR, mercredi le 26 juin 1963) . . .

Quoi de plus féminoïde que cette "posture de l'attente" que Laurendeau projette sur le groupe séparatiste? Et quoi de plus frigide, selon la pensée sinon selon la chair, que la survalorisation des stimulants et la résignation préalable à la médiocrité de ses désirs? Ici, l'*anaesthesia sexualis feminarum* s'accompagne d'une morale conjugale selon laquelle des propriétés aphrodisiaques sont conférées au FLQ et au séparatisme, deux comportements également interdits. Voici une variante de cette pensée, prélevée dans LE DEVOIR du 22 juin 1963, par le même auteur:

→

"Deux stimulants extérieurs ont joué. D'abord le séparatisme, qui n'a cessé de croître, surtout dans les milieux intellectuels, qui a même débouché sur la violence (et l'on ne sait pas encore en quel état le séparatisme sortira de la mésaventure du FLQ). Il a jusqu'ici agi comme un aiguillon. La puissance politique des groupes séparatistes est évidemment négligeable. Mais ils réaffirment sans cesse l'objectif absolu de l'indépendance, et à partir d'eux il se produit une irradiation croissante, qui rejoint plusieurs milieux — quoique les masses populaires ne soient pas (ou pas encore) touchées."

Les termes palpoformes utilisés dans cet article pour référer au stimulant séparatiste ne peuvent émaner que de la conscience d'une épouse doublement frustrée puisqu'elle est non seulement fidèle mais anesthésiée. Mais la sédation des zones érogènes n'empêche pas l'esprit de formuler non sans amertume le problème conjugal:

"Sur ce nouveau plan, écrit le père Arès, la question capitale qui se pose est la suivante: les Canadiens — tous les Canadiens — veulent-ils qu'il y ait un Canada? À cette question, il leur faut répondre, et au plus tôt, non pas seulement par de vagues paroles, mais par des gestes positifs. Or, tout le démontre actuellement, le seul Canada est fondé sur l'alliance anglo-française. Il n'y a pas d'autre alternative: le Canada sera anglo-français ou il ne sera pas."

("Si la majorité n'accepte pas . . . — Richard Arès", in LA PRESSE, mai 1963).

Thème du divorce à l'italienne

"Si deux conjoints ne peuvent apprendre à coucher ensemble, ils doivent alors certainement avoir des lits séparés; il est urgent pour vous, comme pour nous de prendre conscience du fait que nous ne dormons pas bien dans le lit sur lequel vous ronflez en toute quiétude" (René Lévesque, in LA PRESSE, mais 1963).

Thème des dernières injures

Irréparables par définition, les injures comportent des outrances qu'on nous pardonnera de citer: "Si le Québec se sépare, il deviendra une sorte de république de bananes." (Murray Ballantyne, in LA PRESSE le 17 juin 63). L'utilisation assez malveillante de la banane métaphorique, marque la transition stylistique entre le dialogue de sourds des conjoints liés par contrat de rage et le dialogue d'une pièce de boulevard du plus mauvais goût. Murray Ballantyne ne manque pas d'ailleurs à son rôle ingrat et en or, en rajoutant avec dépit: "La vie serait tellement plus simple si nous abandonnions l'expérience canadienne . . ." Il va même jusqu'à faire des allusions grossières à la voisine qu'il aurait préférée, au fond: "Si nous nous ralliions aux États-Unis, nous serions avantagés . . ." L'épouse qui se sent soudain bafouée hurle comme un putois: "Ottawa viole notre autonomie — Lesage" (in LA PRESSE, le 26 juin 63). Cette accusation de viol dans le cadre d'un mariage, débalance celui qui la reçoit; il fait un mouvement de retraite et annonce in petto qu'"Un premier plan conjoint est aboli", mais cette manoeuvre habile l'autorise à faire le point sèchement aux dépens, bien sûr, de la conjointe paranoïaque: "Les Québécois pensent que leur province est jugulée par le Canada anglais", déclare George Ferguson devant des tiers, à Edmonton, et ne se gêne pas pour exhiber la discorde conjugale: "M. Ferguson a ajouté qu'il n'y a guère d'amour entre le Canada français et le Canada anglais" (in LA PRESSE, décembre 63). Et puis, emporté par la fougue, on va trop loin: "Une seule langue, l'anglais, suffit pour unifier le Canada", déclare un certain Ralph Cowan. Même si elle se trouve blessée et en proie à une crise de larmes, l'épouse n'hésite pas à faire le bilan de cette expérience à deux: "Négatif, le bilan fédéral. Déficitaire à tous points de vue. La Confédération est malade. Son mal dépasse les personnes de MM. Pearson, Lamontagne et autres . . ." (Gérard Pelletier, eh oui!, in SA PRESSE, décembre 63).

Mais ce n'est pas parce qu'un mariage s'avère déficitaire à tous points de vue, qu'on va entreprendre de refaire sa vie autrement. Quand on est née pour un petit pain . . .

"Le peuple canadien français a-t-il une tendance marquée vers les états dépressifs? Si l'enquête entreprise par des professeurs à l'université de Montréal, mérite créance, il semble bien qu'il faille répondre dans l'affirmative. Dans sa communication au congrès de l'Afcas, Mme Roussin, après avoir étudié les dossiers de deux hôpitaux psychiatriques — l'un de langue française, l'autre de langue anglaise — peut émettre l'hypothèse suivante: comparé au Canadien anglais le Canadien français réagit beaucoup plus selon le mode dépressif." (extrait d'une communication faite à l'Afcas en 63).

Il n'est pas rare de voir ces états dépressifs dégénérer en régression marquée au stade oral: "On ne doit pas chercher à bâtir un pays autour d'une langue!" (RP Benoît Lacroix, in LA PRESSE, juin 63). Cette phrase attristante semble typique de l'étiologie du conjoint en état de régression orale — plongée dangereuse dans un passé national tout récent mais refoulé quand la langue résumait, par la verbigération et les accès d'écholalie, le vouloir-vivre national de l'épouse sous-douée.

Thème du courrier du coeur

L'ami du couple survient alors, comme un sous-produit de Théo Chentrier, pour tout arranger: "Le premier ministre Robichaud prédit la mort du séparatisme . . . C'est un mouvement qui revient de temps en temps mais qui est voué à disparaître; de toute manière ne nous inquiétons pas . . ." (in LA PRESSE, le 1er novembre 63). Mais les bonnes paroles de l'ami n'arrangent pas grand-chose. Il importe alors de passer au confessionnal et même de tout avouer, même ce qui fait mal, au docteur Michael Olliver qui (cela a fait sa renommée) sait comment décourager son client selon une technique éprouvée de l'homéopathie publique. À l'entendre, on croirait qu'il souffre; d'aucuns affirment qu'il sympathise ontologiquement avec les écorchés vifs: "Les ruptures qui ont jusqu'à maintenant fait leur apparition dans les associations qui tentaient de jeter un pont entre les deux solitudes peuvent, alors, amener ceux de ces organismes qui sont restés intacts (et il y en a beaucoup) à une meilleure compréhension du genre de reconstruction interne qui pourra assurer leur stabilité. Mais d'aussi heureux résultats ne pourront se produire que si on contient sur tous les fronts la tendance à la dissolution."

Reconnaissons d'ailleurs au Faust de McGill une acuité psychologique peu commune qui en fait un rival dangereux du Père Desmarais: "On ne peut guère se permettre de ridiculiser les pessimistes qui prédisent que la dislocation des parties ne fait que préluder à celle du tout". (Notre hypothèse de pan-sexualisation ne saurait s'appliquer au "parties" mentionnées par Michael Olliver puisqu'elles ne sont vraisemblablement pas celles que nous qualifions ainsi en cour municipale de Montréal, étant donné que les susdites parties sont ainsi libellées par un traducteur qui n'a pas un moindre sens du génie d'une langue.) Michael Olliver, notre directeur spirituel pan-canadien, démythifie avec une lucidité chevaleresque un vieux mythe que, pour ma part, j'ignorais: "Trop souvent, écrit-il dans LA PRESSE du 5 novembre 63, nous avons pris pour modèle de notre association franco-anglaise quelque équipage de chevaux mal appariés, porteurs d'énormes oeillères". En refusant aussi lucidement la solution bi-chevaline, le professeur fait avancer l'idée bi-nationale et nous dispense de considérer la Confédération comme une "time" et nos problèmes conjoints comme de vulgaires baculs.

Thème de la belle-mère

Après tout, n'est-ce pas . . . "Peter Desbarats est d'avis que la première flambée séparatiste a fait place à une accalmie . . . Peter Desbarats est d'avis que la population du Québec s'est rangée depuis quelques mois à l'opinion de ceux qui veulent donner à l'élément anglo-saxon du Canada une autre chance . . . On a l'impression que le Québec a décidé d'entrer dans une période de travaux constructifs . . ." (in LA PRESSE, le 7 novembre 63).

Thème de la réconciliation

"Jamais nous ne pourrons être davantage fidèles à nos origines qu'en demeurant dans la Confédération canadienne" (Jean Lesage, in LA PRESSE, le 12 octobre 63). "La saine appartenance du Québec à une véritable confédération, exige que nous soyons absolument positifs dans nos attitudes. Il faut se méfier de la pente savonneuse de la revendication verbale, verbeuse . . ." (René Lévesque, in LE DEVOIR, le 5 juillet 63).

Bien sûr, il faut faire des arrangements avec un partenaire, et le député administrable Jean-Luc Pépin nous apprend qu'il faut être réalistes que ce soit en mariage ou ailleurs: "C'est comme en amour, on demande plus pour être certain d'avoir au moins la moitié" (in LE DEVOIR, le 3 décembre 63). Monsieur Jean-Luc Pépin nous replace, par cette affirmation, dans la réalité conjugale de la Confédération qui, bien sûr et cela demeure partiellement prévisible, comportera des petites chicaneries: des vétilles quoi! Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer puisque même les nations sont sujettes à des cycles menstruels et aux perturbations d'humeur propres à ces lois de la nature. Un analgésique peut alors normaliser le comportement du Québec pendant ces périodes lunaires.

Thème de la transcendance fédérale

"Pearson: Je ne veux pas être témoin de la liquidation du Canada" (Titre sur huit colonnes, in LE DEVOIR, le 13 novembre 63). Si on accepte ce lexique de "liquidation" qui, je le reconnais, est doté d'un haut indice de sexualisation pan-canadienne, on discerne dans la thématique de Pearson une fixation apocalyptique qui mérite notre attendrissement. Pearson se tient au niveau du corps mystique fédéral; et son vocabulaire, comme celui de l'apôtre de Pathmos, révèle sa version eschathologique du Canada divin qui, forcément, est l'objet de convoitises terrestres et honteuses de la part des vicaires de Pearson l'anachorète parfait. Fort heureusement pour Pearson, un fidèle disciple s'est voué à porter son évangile confédératif jusqu'à nous, païens, et cet apôtre courageux accepte de formuler, dans notre langue, les oracles sybillins de son maître.

Cette traduction libre et parfois même simultanée, même si elle n'est pas aussi sacrale que l'évangile du prix Nobel de la Paix, n'en est pas moins méritoire puisqu'on y discerne une même intensité de tautologie et que, par surcroît, elle est populaire. Comme les fragments de cette vulgate n'ont pas été colligés scientifiquement dans un scrap-book définitif, je me permets de citer ici une seule phrase qui donne une juste idée de l'envergure évangélique de l'apostolat de M. Lamontagne (dont la cause en béatification devra bientôt être instruite). Le 15 octobre 1963 — c'était un mardi lugubre, je m'en souviens — j'ai lu dans le journal du soir le titre suivant: "Il y aura encore une Confédération en 1967 — Maurice Lamontagne". Le pauvre . . .

Hubert AQUIN

●

Bibliographie partielle d'Hubert Aquin

Les Rédempteurs, récit, Écrits du Canada français, no 5, 1959.

La Fatigue culturelle du Canada français, Liberté, vol. 4, no 23, mai 1962.

Profession: écrivain, Parti Pris, no 4, janvier 1964.

Prochain Episode, Roman, Cercle du Livre de France, 1965.

Trou de mémoire, roman, Cercle du Livre de France, 1968.

L'Antiphonaire, roman, CLF, 1969.

Table tournante, théâtre, Voix et Images du pays, no 2, 1969.

De retour le 11 avril, nouvelle, Liberté, vol. 11, no 2, 1969.

24 heures de trop, télé-théâtre, VIP, no 3, 1970.

Point de fuite, autobiographie, CLF, 1971.

Le Choix des armes, télé-théâtre, VIP, no 5, 1972.

Neige noire, roman, La Presse, 1974.

●



photo: Claire Beaugrand-Champagne

Pour l'art lyrique

C'est dans une ambiance de bonne humeur et même, à certains moments, d'enthousiasme que s'est déroulée, au début de cette semaine, à la Maison Corby de Montréal, la conférence de presse marquant la naissance officielle du Mouvement d'action pour l'Art lyrique du Québec. Dans son allocution, le président du Mouvement, M. Joseph Rouleau, a précisé que le M.A.A.L.Q. se veut un front commun d'artistes lyriques et d'artistes de toutes les disciplines reliées à l'art lyrique aux fins d'aboutir à la création d'une compagnie permanente d'opéra et d'opérette. Sur notre photo, de gauche à droite, au premier plan, M. Jacques Létourneau, metteur en scène, 1er vice-président; Madame Colette Boky, conseiller; M. Joseph Rouleau; M. Robert Savoie, 2e vice-président. À l'arrière: M. Robert Rivard, comédien et M. Bruno Laplante, conseiller.

STAGES

Atelier intensif d'expression corporelle - mime - théâtre improvisé, connaissance et découverte de son corps par la musique.

Recherche de son individualité des autres avec soi, des rêves, de la créativité.

Avancés et débutants sont les bienvenus.

Durée des stages - 15 jours, un mois ou deux mois au choix.

Renseignements: du lundi au jeudi de 9h à 12h, 14h à 16h, 18h à 21h.

849-3366 CLAIRE HENNEQUIN 4725 Saint-Denis

Depuis le 6 Déc 1976

LES GRENOUILLES ONT DES AILES.

FM 96.9 ckoi





ckoi présente en reprise

JEAN-GUY MOREAU

"mon cher René, c'est à ton tour..."

14 et 15 avril à 8h30 .16 av. à 7h et 10h30

$4.50 et $5.

OUTREMONT 1248 Bernard 277 4145

Une production Beau Bec et Frank Furtado

Billets (sieges res) en vente de midi à 10h00 au cinema

ckoi présente en spectacle à l'Outremont

Billets (sieges res) en vente de midi à 10h00 au cinema

OUTREMONT 1248 BERNARD 277-4145

Une production Beau Bec



clémence desrochers

7 avril à 9h30

8-9 avril à 10h $4.



véronique sanson

11 et 12 avril à 7h30

$4.50 et $5.

Les Éditions du Jour

LOWEN

NOUVELLES PARUTIONS



$8.95

LE PLAISIR
par le Dr Alexander LOWEN

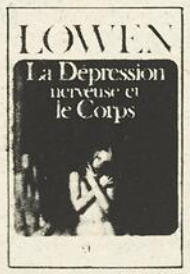
Ce livre tente de démontrer que le corps est le lieu secret de notre plaisir. Mais le plaisir est refoulé dans notre vie quotidienne. Il est oublié au profit de notre ambition, notre goût du succès et de la réussite matérielle, qui nous font perdre la conscience de notre corps? Comment retrouver le plaisir? Le plaisir d'aimer, de jouir, de respirer, de se mouvoir, se sentir, d'être **bien dans sa peau.** C'est ce que Alexander Lowen nous réapprend.



$9.95

LA BIO-ÉNERGIE
par le Dr Alexander LOWEN

La société actuelle, de plus en plus urbaine, de plus en plus mécanisée, multiplie les agressions contre l'homme. La stimulation forcenée et la réussite sociale à tout prix placent le **paraitre** au-dessus de la paix intérieure de **l'être.** LOWEN nous rappelle que c'est en apprenant au corps à vivre selon l'harmonie qui lui est propre que l'esprit pourra trouver l'équilibre qui lui fait si souvent défaut.



$9.95

LA DÉPRESSION NERVEUSE ET LE CORPS
par le Dr Alexander LOWEN

Ce livre répond **simplement** à une série de questions **simples**, que médecins, psychologues, analystes (et leurs patients) n'ont cessé de se poser depuis l'apparition de la psychanalyse, donc depuis près d'un siècle. Qu'est-ce qu'une dépression nerveuse? Quelles sont les causes réelles de cette "maladie"? Comment la soigner? Et surtout comment la guérir? LOWEN apporte, sur ces points précis, des réponses dictées par le **bon sens**...et par **l'expérience.**



$8.95

LE CORPS BAFOUÉ
par le Dr Alexander LOWEN

Il arrive à tous de lutter contre le sommeil pour finir un travail. Souvent, nous ne répliquons pas a une injure. Nous nous privons de manger pour maigrir. Voilà autant **d'agressions** à notre corps, **agressions** qu'il enregistre et dont il finit par se venger. Pour l'auteur, la plupart des maux qui nous accablent naissent de notre incapacité à écouter notre corps. Il nous explique dans ce livre, comment prêter attention aux multiples avertissements de notre corps.

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7

Si vous désirez obtenir un ou plusieurs de ces volumes, prière de remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.

Nom

Adresse

Ville

☐ LE PLAISIR $8.95
☐ LA BIO-ÉNERGIE $9.95
☐ LA DÉPRESSION NERVEUSE $9.95
☐ LE CORPS BAFOUÉ $8.95

☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint _____ TOTAL _____

LE DR ALEXANDER LOWEN

Il passe pour le chef de file de cette nouvelle école de praticiens américains qui s'efforcent de faire accéder leurs patients au plein exercice de la vie physique et psychique. Son oeuvre est en passe de conduire à une véritable révolution médicale.

En vente chez tous les libraires et dépositaires

AJG-148

Derniers numéros des revues

par Réjean Beaudoin

Les revues forment un autre paramètre de la productjon culturelle. Les livres, les événements, les spectacles, nous savons tous que c'est la petite semaine des chroniqueurs, mais est-ce à dire pour autant que les revues, chacune selon la périodicité qui lui est propre, seraient leurs beaux dimanches?

Jeu profite encore, à son troisième numéro, de l'élan d'enthousiasme qui marque les projets. Cette revue, la première et la seule consacrée à l'activité théâtrale québécoise, est remarquable à plus d'un titre: par l'abondance de l'information et la qualité de ses analyses; par l'insistance et la ferveur qu'elle met à observer les jeunes expériences qui se proposent de renouveler la grande machine de production; par son inventaire sérieux et systématique des ressources (l'"annuaire théâtral", tenu à jour, est une heureuse initiative en ce sens). La tenue matérielle de l'édition est propre, sans aucune prétention. On peut discuter le choix de certaines photographies plus informatives qu'esthétiques, mais le support visuel qu'elles apportent contribue généralement à l'agrément autant qu'à l'intelligibilité des documents. Idéologiquement, **Jeu** ne cache pas ses couleurs et fait largement écho aux troupes et au spectacles qui s'efforcent de ne pas séparer le théâtre du contexte humain et social où il se produit: le jeune théâtre d'intervention y est généralement favorisé. Cela dit, il importe tout de même de souligner que les hésitations, les difficultés et les contradictions d'une nouvelle dramaturgie y sont traitées sans complaisance et avec toute la rigueur critique nécessaire à leur dénouement. Dans cette perspective, il est normal que le livre "encore trop vert" de M. L'Allier n'y soit pas précisément acclamé par Lorraine Hébert. A signaler, au sommaire de ce numéro: la deuxième partie d'une histoire du Théâtre Euh! par Gérald Sigouin, des entrevues de Claude des Landes et Michel Beaulieu avec l'écrivain Michel Garneau et le metteur en scène Jean-Pierre Ronfard, des recensions de livres et de spectacles...

Estuaire est elle aussi une très jeune revue, mais qui se consacre à la poésie, une poésie située dans un champ de recherche aux horizons plus ouverts que la couleur plus locale de **La barre du jour.** Animée par le poète Pierre Morency, **Estuaire** ne craint pas de faire appel à des collaborateurs étrangers qui contribuent, pour une part de faire appel à des collaborateurs étrangers qui contribuent, pour une part, à l'excellence de la publication. Je pense aux **Marges de l'enracinée** du poète wallon Christian Hubin: une grandiose affirmation du pur pouvoir de dire qui rappelle notre "âge de la parole". Aussi **L'horloge et le miroir** de Jean Rousselot, un texte admirable de clarté et de concision sur les rapports du poème avec son commentaire critique.

Il faut mentionner la reproduction qu'**Estuaire** offre à ses lecteurs du très bel album de Roland Giguère et Gérard Tremblay intitulé **Abécédaire** et publié aux éditions Erta, dont Jean Royer souligne l'important travail de pionnier dans le domaine de l'édition d'art au Québec. C'est une chose absolument étonnante et belle: Giguère se laisse emporter par la magie à la fois graphique et sémantique des lettres qui lui dictent de très beaux poèmes, malgré quelques facilités à l'occasion. Pierre Laberge y va quant à lui d'un texte vif et mordant, **Salut les zommes**, qui rappelle à la fois Céline et le meilleur Ferré, celui des longs poèmes monologués.

La Barre du jour, elle, n'est pas née d'hier mais vient de faire peau neuve en changeant notamment de présentation matérielle, de comité de rédaction et en gros de style. Surtout vouée à une recherche textuelle d'avant-garde sous la direction de Nicole Brossard, la revue paraît désormais soucieuse d'éviter la connotation savante et intellectuelle pour tenter plutôt de raccourcir sensiblement la distance entre la publication et ses lecteurs: la partie visuelle (en particulier la bande dessinée) s'est développée jusqu'à rappeler parfois les beaux jours de **Mainmise.** Le ton cherche une complicité qui est assez sympathique, comme ce "sommaire pas trop sommaire" où Bernard Tanguay a troqué la trop sèche table des matières contre une présentation copain-copain qui, pour introduire commodément au contenu, n'en tombe pas pour autant dans la familiarité. On lit **Lucie ou le plaisir de grandir** de Jano Saint Pierre, une courte nouvelle, audacieuse à force de simplicité dans le défi d'exprimer l'univers clos de l'adolescence. Cela réussit très bien aux poèmes de Pierre Huet (le parolier de Beau dommage) qui ont le même accent de mièvrerie consentie, de banalité consciente: d'excellentes chansons sans doute, mais la poésie n'y est pour rien, ou pour si peu. Ce qui fait l'intérêt du numéro 53 en même temps que la continuité de la revue (qui garde sa vocation expresse du côté de l'expérimentation), c'est qu'on donne la parole à des jeunes poètes qui, la plupart, n'ont pas encore publié. Cette ouverture est stimulante: la récolte n'est pas mauvaise. Parmi les bonnes surprises de cette prospection, il y a **Sex O'clock** de Pauline Harvey. Les deux éléments importants du numéro 54, pour faire court, sont un texte splendidement polémique de Gleason Théberge intitulé **De la civilisation de l'image** et trois petites nouvelles singulièrement efficaces et concises d'André Saint-Germain.

Du dernier **Chroniques**, il y aurait peu à dire (la prose doctrinaire est au-dessus de toute critique puisqu'elle loge au ciel inexpugnable des escatologies, à côté des prophètes de la grande révolution prolétarienne et autres catéchètes) si le chevalier Philippe Haec n'avait décidé d'enfourcher une monture qui menace de le désarçonner. Dans un texte intitulé **Le messianisme québécois** et qui n'est qu'un mauvais collage de citations où la dialectique cède trop à l'impressionnisme, ce drôle se plaît à enfourner pêle-mêle le chanoine Groulx, Gaston Miron, Victor Lévy-Beaulieu, Jacques Ferron et Pierre Vadeboncoeur dans le même brasier utopiste et compensatoire de notre nationalisme impénitent. C'est un peu fort! A part son manque à peu près total de rigueur intellectuelle, mieux vaut passer sous silence l'attaque curieusement oblique que l'auteur prétend porter au dernier livre de Pierre Vadeboncoeur, **Un genocide en douce**, qu'il assimile à "la tiédeur" des "bonnes intentions". Le ridicule n'a jamais tué personne.

La revue **Critère** consacre son numéro 16 au thème "L'âge et la vie", sujet d'un colloque tenu à Montréal à l'automne 1976. Le livre a le mérite de réunir, par la richesse et la variété de sa collaboration, les principales dimensions d'un phénomène qu'il examine à l'échelle sociale, médicale, psychologique, philosophique et j'en passe... Le seul ennui, c'est le caractère répétitif des mêmes données, finalement assez restreintes, réutilisées par chaque collaborateur dans des optiques propres à chacun. Je ne

Jeu
#3 cahiers de théâtre, été, automne 1976, Quinze, 111 pages. $4.95

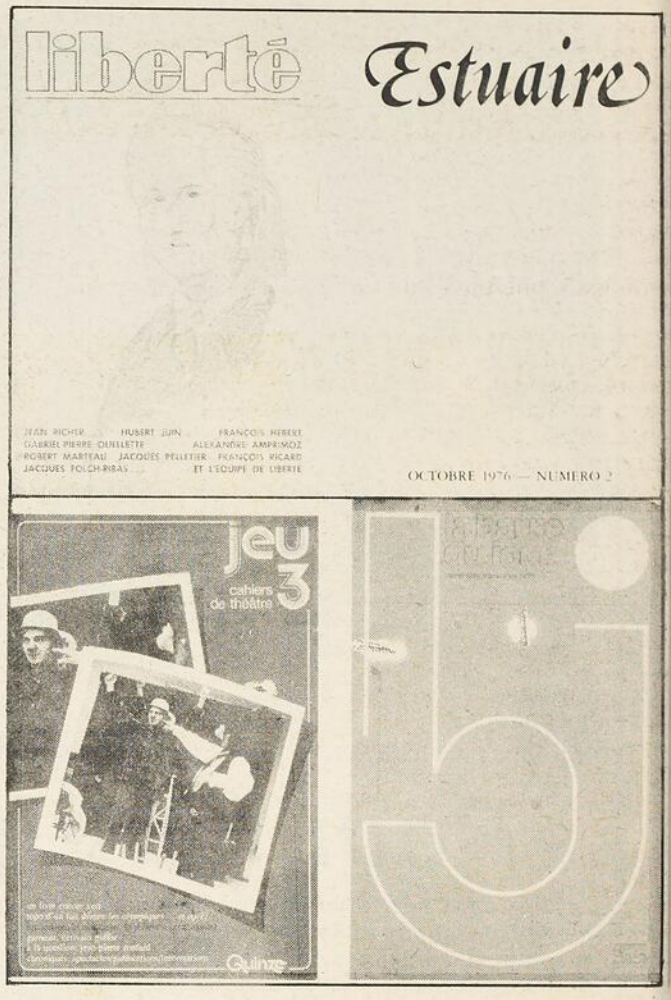
Estuaire
#2, octobre 1976,

La barre du jour
#53 et 54, nov. déc. 1976 et jan. fév. 1977, 77 et 78 pages. $2.00

Chroniques
#27, mars 1977, 96 pages $2.00

Critère
#16, hiver 1977, "L'ÂGE ET LA VIE", 214 pages, $5.00

Liberté
#108 et 109, nov. déc. 1976 et jan. fév. 1977, 215 et 94 pages. $4.00



VENTE EXTRAORDINAIRE
DU
40e ANNIVERSAIRE
JUSQU'AU 31 MARS
À LA LIBRAIRIE
FIDES
PLUS DE
100,000
VOLUMES
À ÉCOULER À DES REMISES
ALLANT DE 20% À 60%
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h00 à 5h30
ET LE SAMEDI JUSQU'À 5h00
ACCESSIBLE PAR DEUX STATIONS DE METRO
BERRI ET CHAMP-DE-MARS
235 EST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL
TÉL.: 861-9621

ais pas dans quelle me-ure cette difficulté peut enir au véhicule (la revue lle-même) autant qu'au ontenu: **Critère** est peut-tre l'exemple de la fausse evue "sérieuse", "univer-itaire". Si la jaquette-ouverture marque un cer-ain effort d'attraction vi-uelle, l'organisation du ontenu est d'une parfaite ustérité, ce qui ne veut pas ire, loin de là, qu'il ne s'y rouve pas des textes re-narquablement intéres-ants. Ceux qui retiennent attention dans la présente vraison sont des appro-hes qui mettent en relief le aractère éminemment lobale et humain du phé-omène qui a rendu plus igu, à notre époque, le fait u vieillissement. Il faut endre à l'ouvrage ce mé-ite non négligeable de ontribuer à dégager dans ensemble l'intime liaison les problèmes relatifs au troisième âge" (euphé-nisme qui a son poids de ignification) au système omplet des relations hu-naines bouleversées par l'organisation de la production propre à nos sociétés.

Liberté consacre son avant-dernier numéro paru (le 108) à Rina Lasnier, l'un de nos poètes les plus accomplis. On y trouve des poèmes inédits, des analyses sérieuses (trop) de Marcel Bélanger, Suzanne Paradis, Clément Moisan, Chanel Malenfant, Noël Audet, Joseph Bonenfant et Joseph Mélançon, des témoignages chaleureux de Gustave Lamarche, Fernand Ouellette, Alphonse Piché et Guy Robert, ainsi qu'une bibliographie d'Yvan Lajoie. C'est certes une initiative importante et qui ne peut que servir la meilleure connaissance d'une oeuvre majeure. Tout cela sans compter les chroniques habituelles. Le numéro 109, moins volumineux, n'est pas moins substantiel. Jean Richer y va d'une audacieuse analyse des fameuses "correspondances" de Beaudelaire, lecture d'une hardiesse dont seule une minutieuse érudition ésotérique saurait examiner la rigueur. **Liberté** consacre l'excellente habitude de nous donner des textes de création: des poèmes d'Hubert Juin et Gabriel-Pierre Ouellette, mais surtout une étonnante nouvelle intitulée **187, bourazor an deux de la raie publique** et signée Alexandre Amprimoz. On soupçonne la signature d'être un pseudonyme: quoi qu'il en soit, la prose est succulente, pleine de verve et d'ironie, si ce n'est d'un sourire tragique. Françcois Hébert pratique une dure exégèse de la poésie quasi théologique de Robert Marteau qu'il nous ouvre par le moyen de l'intelligence analogique des signes dans un commentaire qui refuse de s'enfermer dans son objet et préfère l'entamer plutôt par une approche répétée, éclatée, réfractée... Du côté des chroniques, la québécoise s'agrémente cette fois d'une joyeuse polémique: on peut lire à la suite deux textes, un de Jacques Pelletier, l'autre de François Ricard, respectivement intitulés **Où va André Major?** et **André Major ne va pas, il écrit.** Le premier applique à l'oeuvre du romancier une lecture sociologique qui semble n'avoir d'autre raison d'être que le malin plaisir que prend le second à la récuser. Quant à la chronique "à suivre", que rédige à qui mieux mieux tout le comité de direction, elle respire une allègre virulence qui vaut à elle seule le prix de la revue.

●

VIDÉO DE FEMMES par le Vidéo Inn de Vancouver à Powerhouse du 3 avril au 7 avril

3 avril—3 h p.m. Art Conceptuel
—8 h p.m. Danse
4 avril—8 h p.m. Femmes dans la société
5 avril—8 h p.m. Vidéo de Québécoises
6 avril—8 h p.m. Art Dramatique
7 avril—8 h p.m. L'Art du Vidéo

POWERHOUSE
Gallery & Studio Inc.
3738, St-Dominique
Montréal, Québec.

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS • 288-2340

OEUVRES RÉCENTES DE

JACQUES BLACKBURN

TABLEAUX ET TAPISSERIES
jusqu'au 9 avril
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

Ce que la critique en dit

Voilà un film qui respire un air différent.
J. A. Martin photographe marque certainement un moment important non seulement dans la carrière de Jean Beaudin mais pour le cinéma québécois dans son ensemble.
(Luc Perrault, La Presse)

Un film qui nous va droit au coeur! Je vous le recommande chaudement.
Un des meilleurs films québécois faits à date.
(Suzanne Lévesque, CKAC)

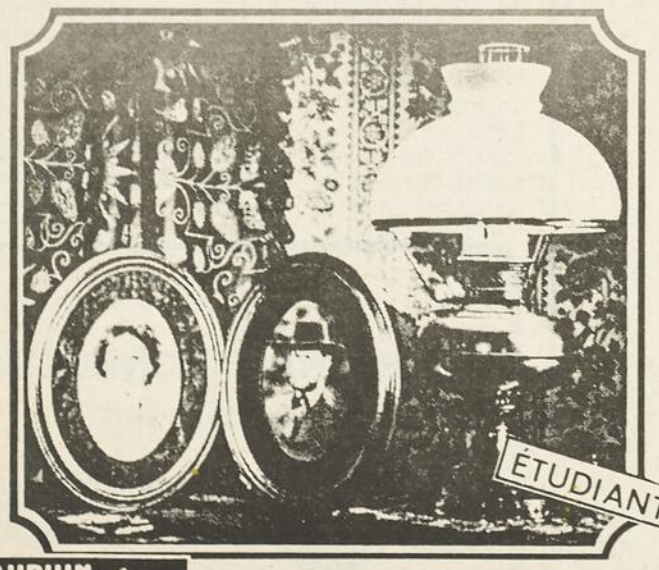
Les prises de vues ont la luminosité d'une peinture impressionniste et la mise en scène est caractérisée par une inégalable sobriété.
Monique Mercure et Marcel Sabourin (...) méritent sûrement un grand prix d'interprétation.
(Gilbert Moore, Montréal-Matin)

L'Office national du film
présente

POUR TOUS

J.A. MARTIN
photographe

Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin



le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Semaine 7:30, 9:30
Sam. — Dim. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

HARMONIUM
l'heptade
sur scène

COMPLET, SUPPLÉMENTAIRE VENDREDI 20 MAI

PROCHAIN RENDEZ-VOUS...
SAMEDI 21 MAI, 20h30
AU CENTRE SPORTIF
de l'université de montréal

billets en vente à : l'alternatif, somnambule cinéma outremont, 2,100 edouard montpetit

une production beau bec

une présentation CKOI

Théâtre

Le café-théâtre à Québec

par Bernard Andrès

Dans la recherche du public, deux options diamétralement opposées s'offrent habituellement au théâtre: l'intervention itinérante en des lieux diversifiés non destinés à l'origine à ce type d'activité, et l'institution dans la cité d'un lieu permanent où se concentrent ces spectacles. Ici on se rend au théâtre, là il se rend chez-nous. Deux formules, deux conceptions de l'activité et du public. Dans les deux cas on offre à consommer une denrée "culturelle": ici, dans un lieu consacré à la dégustation intellectuelle, dans des fauteuils fixés en direction de **la** scène; là, dans un lieu ambivalent parfois dépourvu de scène et souvent dévoyé de sa fonction primaire (salle de repos, de cafétéria, de quartier, polyvalente, hôpital, etc...)

Les publics

Ici on touche un public averti qui se donne la peine de se déplacer parce qu'il connaît déjà le théâtre. Là, on atteint du monde qui, dans la plupart des cas, n'aurait jamais eu accès à ce type d'expression. En effet, à l'encontre du cinéma et de la TV où le spectateur est astreint à une réception surtout passive ou intériorisée, le théâtre reste un des seuls genres de communication ouverte, permettant au public l'extériorisation immédiate de ses réactions. Surtout dans le théâtre d'intervention, cette extériorisation peut déborder le simple réflexe d'applaudissement et aboutir à un dialogue critique avec la troupe.

Se limiter au théâtre en place (ou le privilégier par une politique de subventions), c'est donc priver de ce type de communication critique une tranche bien précise de la population (laquelle?). C'est reproduire, élargir et modeler indéfiniment la même couche sociale d'un public dit averti.

La tournée théâtrale des grandes compagnies (le **Médium Saignant** de la Cie Duceppe et le spectacle **Molière** de Gascon au TPQ, à l'heure actuelle) participe deux formules. Mais si l'on se déplace de ville en ville, c'est toujours dans le circuit des salles "en place". A Montréal comme à Québec ou à Sherbrooke, c'est toujours un peu la même couche sociale qui est touchée, le même public visé.

Le circuit du café-théâtre

Entre les compagnies (en place ou en tournée) et l'intervention théâtrale, se situe le phénomène du café-théâtre. Dans la Haute-Ville, à Québec, il touche quand même un milieu qui se rendrait aussi bien au Grand Théâtre ou au Palais Montcalm. Mais il atteint aussi un public plus diversifié pour qui le café reste infiniment plus accessible. Sans compter l'atmosphère! Tables serrées, contacts établis avec les commensaux avant le spectacle, pendant et après, présence immédiate des comédiens, autant de circonstances favorables à une meilleure appréciation du spectacle et à une communication optimale dans la salle.

A l'objection selon laquelle on assimile ainsi le produit théâtral à un produit de consommation courante, on répondra qu'il n'y a rien là de dégradant. Si le théâtre prétend rester un phénomène vivant, pourquoi se couperait-il d'une fonction aussi vitale que le boire et le manger? Le théâtre occidental est descendu de l'église à la place du marché et, bien avant, le peuple grec passait des jours à boire et à manger dans les gradins d'Athènes, en assistant aux dionysies. Du reste la tradition se perd et l'on ne sert plus pendant la représentation, au Hobbit comme au **Café Rimbaud.** Dans ce dernier, un silence religieux s'installe dès le premier monologue de **Quatre à quatre** et si l'on s'interpelle de table à table et de table à scène, au **Hobbit,** c'est que la structure dramatique du **Dernier 45 tours** l'impose.

Il ne s'agit pas bien sûr du spectacle en bruit de fond ou de la musique d'ascenseur distillée dans les restaurants des Grands Hôtels. Ici, on ne s'endort pas en digérant son homard ou son Pommard (pas d'alcool dans ces deux cafés-théâtres, mais le modeste menu du **Rimbaud** surprend par la finesse de sa préparation).

Les spectacles

Mon dernier 45 tours, d'André Simard, par le **Petit théâtre de Québec**, proposait jusqu'au 20 mars un amusant divertissement sur le monde du disque et de la presse à potins. Spectacle dynamique, sans prétention, auquel fait suite du 24 mars au 10 avril **Magnificat**, dramatique de Gilles Devault, par le **Théâtre de Face** de Trois-Rivières.



Quatre à quatre, **de Michel Garneau, par le théâtre de la Pomme Rouge, au Café Rimbaud, à Québec.**

Avec **Quatre à Quatre**, de Michel Garneau, le metteur en scène Mathieu Gaumond lançait le **Rimaud** comme Café-Théâtre. La seule expérience antérieure avait tourné court, de l'avis du propriétaire: la création collective **Le Gang des Autobus** n'ayant pas survécu au Carnaval. Alors que le **Hobbit** joue au Théâtre de poche avec scène à l'Italienne et rampes d'éclairage, **Le Rimbaud** improvise l'espace scénique en fonction de chaque spectacle. Le décor imaginé par Anne Fortin propose quatre plateaux dénivelés occupant un quart de la salle. Cette excellente production (passée de 2 à 8 semaines) à sa petite histoire puisque les quatre comédiennes dirigées par Gaumond en sont seulement à préparer leur entrée au Conservatoire.

Un autre circuit

Dans les deux cas, il s'agit d'un tremplin pour les jeunes troupes ou de jeunes auteurs, avec toujours la part de risque encourue par chacun (prochain spectacle au **Rimbaud: La voix humaine,** de Cocteau). On ne peut qu'encourager l'entreprise du café-théâtre en souhaitant que les municipalités entrent dans le jeu, que l'on favorise l'ouverture de salles en quartier populaire, et que se constitue ainsi un autre circuit de qualité où de jeunes troupes pourront oeuvrer parallèlement aux circuits officiels.

RECTIFICATIF: Dans le no 7, V I, p. 38, au par. "Le silence et le blanc, il fallait lire: "C'est FONDAMENTALEMENT le dilemme..."

●

CKOI FM 96.9 et Luc Shamay présente DIANE Sans entr'acte

À LA MAISON NEUVE



DU 29 MARS AU 17 AVRIL

MAINTENANT EN VENTE

Sem:20.30hrs.
Sam:18.30hrs. et 22hrs.
Relâche les lundis
en vente chez Sauvé Frères et P.D.A.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

COURS DE MÉTIERS D'ART
BATIK
PEINTURE SUR SOIE
DESSIN D'OBSERVATION
début des cours le 18 avril
inscription immédiate à la
POTERIE BONSECOURS
433, est, rue Notre-Dame,
Vieux-Montréal
844-6165 844-6253

COURS D'ÉTÉ
POTERIE—CÉRAMIQUE
St-Jacques-des-Piles
de la belle Mauricie.
Sessions de 2 semaines
du 4 juillet au 28 août

Permis Culture Personnelle no. 330516

"LES OISEAUX"
de
REYNALD CONNOLLY
jusqu'au 2 avril
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
du mardi au samedi de 10 à 17.30h

Arts plastiques

L'Or des Dieux



Une merveille, mais pour qui?

par Yves Robillard

Je l'avoue tout de suite. J'ai été séduit par l'exposition "l'Or des Dieux" du Musée des Beaux-Arts. Et pourtant, j'avais bien des réticences à l'annonce de ce grand spectacle! Je vais commencer par parler de ces réticences, puis essaierai de comprendre le pourquoi de mon emballement.

A. D. Tushingham, qui est l'archéologue en chef du Royal Ontario Museum (ROM), nous permet d'imaginer, dans l'introduction du magnifique catalogue, comment a été conçue l'exposition. Les objets que l'on peut voir viennent tous du Musée Orol del Peru de Lima. Or une exposition itinérante d'un bon nombre de ces objets circulait en Europe l'année dernière. Il est probable qu'une personne du ROM ait vu l'exposition en Europe et ait été emballée. Cette personne en a alors parlé à Madame H. Downie, responsable des expositions du ROM, qui elle a parlé à M. Tushingham, qui lui en a parlé à M. David M. Prendergast, chef des équipes d'archéologues du ROM en Amérique latine.

Ensemble, ils ont alors imaginé de faire passer par le Canada cette exposition itinérante et de la compléter avec d'autres pièces qu'ils obtiendraient directement du Pérou. Le ROM, à ce moment-là, était prêt à dépenser une certaine somme d'argent. Il fallait voir quels autres musées étaient prêts à participer aux frais d'une telle exposition. Le Musée des Beaux-Arts de Montréal (c'est-à-dire Messieurs Murphy, Carter et Rosshandler), et la Winnipeg Art Gallery (c'est-à-dire Messieurs Selby et Leach) furent consultés et acceptèrent. Et voilà comment se "fabrique" une exposition.

Aucune politique

A remarquer tout de suite: aucun Québécois francophone n'a participé à l'affaire. On nous impose en matière de culture ce que l'on a décidé pour nous. Mais surtout, je déplore le fait qu'une telle exposition ne découle d'aucune politique rationelle d'expositions qui vise à sensibiliser la population à certaines valeurs, à partir d'un programme d'éducation planifié, d'un ordre de priorités dans l'application des budgets etc... Encore une fois, nous sommes en présence de "circonstances heureuses" et il est tout à fait impossible dans ce contexte de faire une critique constructive de politiques rationnelles, etc...

Pour qui est cette exposition? Avant tout, je crois, pour les donateurs et futurs bienfaiteurs du Musée. Un exemple? Le 15 avril, le Musée des Beaux-Arts organise une "fiesta" sur le thème de l'or, la nuit des dieux (je copie ici un extrait du Bulletin du Musée), et ceux qui y assisteront pourront briller de tous leurs feux avec des parures où une robe dorée, des bijoux en or et même un masque doré... le smoking sera de rigueur, ainsi que le champagne et la danse. Le nombre d'invités doit être limité à 400 personnes. Les billets ($30.00 par personne) sont en vente au Comité bénévole.

Smoking de rigueur

Il est tout-à-fait évident que cette fiesta sera pour le Musée une bonne occasion d'intéresser des personnes riches à devenir d'éventuels donateurs. Et il est normal qu'une institution semi-publique cherche à recueillir des fonds, mais elle ne doit pas pour autant oublier sa vocation première qui est l'éducation du public — et du public francophone au Québec —. Or, de ce point de vue, nous sommes "en présence d'un manque". Le prix d'entrée n'est pas cher, $2.50, le même prix que pour un film, mais le gros public qui va au cinéma de quartier ne dépensera pas $2.50 pour une exposition d'art parce qu'il n'a pas été préparé en ce sens. J'avais besoin de dire ces choses. Passons maintenant à l'emballement.

Il y a suffisamment de pièces superbes pour que l'on puisse évoquer en imagination comment ces peuples anciens des Andes vivaient leurs rituels publics. On rêve de magnifiques cérémonies qui font appel à des thèmes qui nous sont étrangers, singes railleurs, serpents vivaces, oiseaux piailleurs et délicats, chauve-souris, masques divers et couteaux sacrés.

Je me suis demandé d'où venait cette fascination? De l'or? Assurément, en partie! Mais vous serez déçus si vous vous attendez aux mille reflets, car l'or présenté est mat et ressemble plutôt à du cuivre jaune. Il y a bien sûr, la valeur marchande de lor, qui pour nous est synonyme de mythe,mais qui, n'existait pas pour les anciens. Mais il y a plus, je crois! Il y a présent dans cette attirance, le mythe de l'or mystique des alchimistes, de l'or qui fait accéder au merveilleux.

Messes païennes

Je pense que notre engouement vient avant tout d'un intense besoin de spiritualité. Notre matérialisme actuel banalise la sensation. Nous avons besoin de participer à une croyance commune qui se concrétise en des rituels collectifs. Nous cherchons à transcender le quotidien en accédant au domaine du magique par l'intermédiaire de fausses messes païennes. Et voilà pourquoi nous aimons cette exposition.

La leçon que ces peuples nous donnent est qu'ils ne croyaient pas à l'Art, mais à d'autres choses, en une sorte d'harmonie cosmique, à l'expression des forces de chaque élément de la nature: ils étaient animistes.

L'art contemporain fait d'abord appel à l'intelligence rationnelle qui décide si le chercheur a réellement fait une découverte. Et c'est pourquoi il est affaire de spécialistes qui créent des modes. Une exposition comme "l'Or des Dieux" vient nous rappeler que l'homme, finalement, n'a pas radicalement changé et qu'il cherche avant tout dans l'art le fait de civilisation, la croyance collective d'un peuple et l'ingéniosité avec laquelle ses artisans l'ont manifesté. Cette exposition nous permet de regarder nos artistes québécois tels qu'ils sont, avec le moins de préjugés possible, comme autant de reflets, dans le meilleur et le pire, des aspirations de notre peuple. A quand les retrouvailles et notre propre fiesta!

Cinéma

Vu pour vous

par: Anne Constanty Pierquet

"J. A. Martin photographe" de Jean Beaudin marquera fort probablement une évolution dans le cinéma québécois: une évolution qui n'a rien de révolutionnaire et qui se situe dans la cohérence du scénario et sa rigueur, dans le choix des comédiens. Peinture exacte et en demi-teintes d'une période révolue où l'on parlait et où chaque chose demandait du temps: le temps du voyage, le temps de pose, le temps de vivre.

Remarquablement interprété par une Monique Mercure, émouvante et exceptionnelle, dans le rôle de Rose-Aimée et par un Marcel Sabourin, non moins parfait, dans le rôle de J.A., ce film est un petit chef-d'oeuvre de clairs-obscurs. Les gestes et les regards de ce couple d'une autre époque en disent plus long que les mots toujours parcimonieux. L'éclairage donné à cette reconstitution de la fin du siècle dernier, nous plonge tout entier dans une atmosphère ouatée qui nous laisse nostalgique. En ce temps-là, on prenait le temps de vivre... Une étude de moeurs où chaque détail a son importance. Un couple comme il devait y en avoir tant, une vie de famille comme toutes les autres, un état de chose qui n'était pas question de remettre en cause. Le mariage était de ces attelages qui ne se défaisaient que par la mort de l'un des deux.

Le Bonheur est-il une récompense ou une loterie et quel prix faut-il payer pour y avoir droit?

"Le soleil se lève en retard" de Michel Tremblay et André Brassard es-

→

Du 16 mars au 20 mai

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE

arlequin

valet de deux maîtres de goldoni

Jean Besré

Yvan Canuel — Georges Carrère
Edgard Fruitier — Benoit Girard
Françoise Graton — Marcel Girard
Josée Labossière — Jo Ann Quérel etc.

Mise en scène : Gilles Pelletier

Décors et costumes : François Barbeau et Claude Pelletier

Musique : Pierre Voyer

1200 Bleury — Renseignements — 866-1964

saie, à sa façon d'y répondre. Une réponse sans cri, une réponse pleine de tendresse, de gentillesse. Une réponse tardive. Elle (Rita Lafontaine) se demande si, à trente ans, elle pourra encore être heureuse: hasard et ordinateur joueront pour elle et gagneront. Lui (Yon Deschamps) n'a rien de sensationnel ni de très déluré, mais il est vrai et timide. De cette rencontre naîtra un amour à leur mesure, un bonheur qui les comblera. Une Rita Lafontaine émouvante et naïve, un Yvon Deschamps remarquable dans sa façon empruntée d'agir, Denise Filiatraut parfaite dans sa représentation de femme comblée. Des moments tendres font de ce film, un film très beau et à voir malgré un montage et un cadrage où l'on retrouve la formation — ou déformation dans ce cas-ci — de André Brassard, metteur en scène de théâtre.

Toujours du cinéma québécois avec **"L'eau chaude l'eau frette"** de André Forcier. Un film fort, parfois amoral, c'est-à-dire que la moralité n'est pas forcément respectable et respectée. Le genre de film que nous offrait Gilles Carle dans ses débuts de cinéaste. Un film marginal ou sur des marginaux non pas dans les apparences, mais dans les comportements quotidiens. Le fameux système "D" qui est l'entraide propre à une certaine couche de la société qui bien que se griffant et se déchirant ne s'en serre pas moins les coudes dans les moments difficiles. Interprété par des comédiens de grande qualité comme Jean Lapointe, Sophie Clément et l'étonnant Jean-Pierre Bergeron, ce film est à ne pas manquer.

"Le jouet" de Francis Veber est remarquablement interprété par Michel Bouquet, Pierre Richard et le jeune Fabrice Gréco. Le propriétaire d'une chaîne de journaux et de bien autres choses, traite de façon volontairement inconsciente ses employés. Pour lui, ce ne sont que des jouets que l'on exploite, manoeuvre, terrorise et que l'on jette lorsqu'ils ont cessé de vous amuser. Tout s'achète peut-être, mais un jour les joujoux se révoltent. Drôle, plein d'humour et de tendresse et d'une grande justesse de ton avec un Pierre Richard qui, pour une fois n'en fait pas trop. Mais au fait, quel est le pays qui n'a pas, lui aussi, son propriétaire de journal faussement paternaliste?

Si l'érotisme est un couple qui se caresse ou fait l'amour, **"La marge"** de Walérian Borowczik et mettant en vedette Sylvia Kristel et Joe Dallesandro, est alors un film érotique. Dans ce film, tiré d'un livre de André Pieyre de Mandiargues, la tendresse des gestes est démentie par une certaine froideur, un détachement volontaire, semble-t-il. Cela donne de très belles images, de très beaux cadrages, le tout sans grand érotisme si l'érotisme est suggestion et non faits. Ce qui me gêne dans "La Marge" c'est cette punition, venue du ciel, et qui frappe qui manque à sa parole donnée. A tout cela, une fin élégante dans une mort élégante. Cela fera dire à trois jeunes spectateurs (17-18 ans): "Qui nous a dit que "La Marge" était un film de c..., c'est plutôt "Love Story" numéro 2".

"Slap Shot" de Georges Roy avec Paul Newman et également deux de nos joueurs de hockey: Yvon Barrette et Yvan Ponto, raconte, en anglais, ce monde propre au hockey et que les cinéphiles sportifs apprécieront. Brutalités, punitions — très peu, les arbitres sont loin d'être féroces! — déplacements en autobus agrémentés de supporters, souvent féminins et déchaînés, les "Chiefs" de Charlestown sont devenus héros et terreurs. A tout cela se mêlent les problèmes de coeur (Eh oui, les joueurs de hockey ne sont pas à l'abri d'une certaine sentimentalité). Le film se terminera après bien des gants jetés et des bâtons cassés dans la liesse folle d'un quelconque Forum où le trophée doit être remis à la meilleure équipe. On rit, c'est épais, sans trop de nuances, mais bon enfant. Sans quitter le monde du sport, certains apprécieront **"Le skieur de l'Everest"** de Isao Zeniya et dont le sous-titre pourrait être "Venez donc voir comme mon suicide sera beau et réussi!" Ce film raconte l'aventure du Japonais Yuichiro Miura, skieur de renommée mondiale, à partir du moment où il décide de faire, à ski, la descente du Mont Everest (altitude: 26,351 pieds). Une folie! Et si Yuichiro Miura s'en tira sain et sauf, ce n'est certainement pas de sa faute.

"L'absence" premier film d'une jeune Québécoise, Brigitte Sauriol, met en vedette Frédérique Collin et Guy Thauvette, un jeune couple de notre temps, et Monique Mercure et Jean Gascon dans le rôle de parents d'une autre époque. "L'Absence" sans être un chef-d'oeuvre offre quelques moments sympathiques. Le jeu des acteurs ne se singularise en rien, bien qu'il y est des instants de belle bravoure. Ce qui m'a paru le plus réussi c'est la façon dont on nous fait sentir la différence qui existe entre deux générations. L'une où les mots de base sont: dignité, respect, compréhension, et l'autre qui n'a qu'un mot: vivre, vivre de façon intense, forte, voire égoïste. L'un où les conventions sont respectées, la morale aussi avec le mot que l'on ne dit pas, la sur-protection du couple jouée par des pensées tues, enfermées en soi, l'autre "garoche" à la face du "conjoint" tout ce qui peut passer par l'esprit dans le seul but de se libérer. Le respect de l'autre consiste à tout dire que ce soit bon ou mauvais. Un film qui manque énormément de rigueur, de logique même, d'un certain dépouillement, d'un équilibre, mais qui dans ses représentations les plus quotidiennes est fort bien observé et rendu. A l'Outremont: dimanche, lundi et mardi.

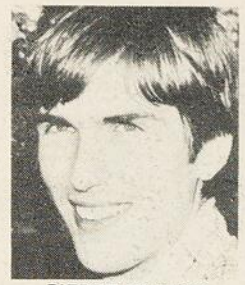
"Les oiseaux le font, les abeilles aussi" de David Wolper est un merveilleux documentaire sur l'accouplement et la naissance chez les animaux. Une leçon d'histoire naturelle qui est une leçon d'amour et qui ne peut laisser personne indifférent. Un film sur les rites de l'amour et la façon particulière de donner la vie observés chez certains animaux. Et toutes les espèces ne se ressemblent pas, heureusement!

Cette semaine débute également **"Le chien enragé"** de Philippe Mora et mettant en vedette Dennis Hooper. La ruée vers l'or en Australie. Je vous en reparlerai.

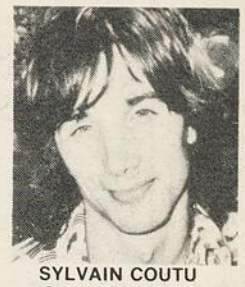
Le pop



CHARLES BERMAN
CLARINETTISTE - SAXOPHONES



PIERRE MURPHY
SAXOPHONE - FLÛTES



SYLVAIN COUTU
CHARBONNEAU
BATTERIE



PIERRE CORMIER
CONGAS - PERCUSSIONS

Le cosmopolitisme québécois

Les voyages du Clan Murphy...



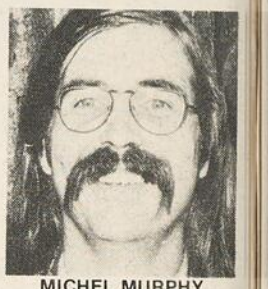
ROLANDE DELISLE
VOIX - PAROLIÈRE



JEAN GUY MONTPETIT
GUITARE - FLÛTE TRAVERSIÈRE



JACQUES LAURIN
BASSISTE



MICHEL MURPHY
VOIX - GUITARE

par Bruno Dostie

Le Clan Murphy est un groupe à part dans la musique québécoise. Personne, après tout, ne passe comme lui du menuet au reggae, d'une danse celtique à un morceau de rythm'n blues, ou de modulations tout droit sorties de l'Islam à des rythmes issus des veillées québécoises. Et personne, encore moins, ne puise à autant de sources que lui sans jamais perdre sa personnalité ni ses racines. Il est, par excellence, notre groupe cosmopolite et il est, en cela, à l'image de la Casanous dont il est sorti. D'ailleurs, j'ai toujours eu l'impression que les lieux que nous décrivait le Clan dans sa chanson "L'Enfer" étaient justement la Casanous.

Avec Jean-Guy Montpetit qui l'a rejoint depuis la sortie de son premier disque (à la guitare et à la flûte), le Clan Murphy est devenu un groupe de huit musiciens. C'est beaucoup de monde à rassembler chaque fois, à fondre ensemble musicalement parlant, et à faire vivre. Il peut donc arriver que certains soient absents, comme c'est présentement le cas à la Boîte à chanson du Méridien où je viens de les revoir. Et l'on peut aussi trouver qu'ils manquent parfois d'ensemble, qu'ils ne soient pas, comme on dit, parfaitement "tight". Mais le Clan compte suffisamment de bons musiciens pour s'en tirer mieux que d'autres sous ce rapport. Et le spectacle que je viens de voir, où Warren Stolo remplaçait Jacques Laurin à la basse et où le saxophoniste Charles Berman et le batteur Sylvain Coutu étaient absents, permettaient aux autres de donner un traitement plus acoustique à leurs chansons et de mettre ainsi leurs textes plus en évidence.

Et la plupart des textes du Clan Murphy sont excellents. Personnellement, des lignes comme "où j'ai mis mes lunettes..." dans "Est-Ouest" me tombent sur les nerfs bien qu'elles soient typiques d'un humour casanousiens qu'illustre également Plume. Par contre, "Le menuet", "La moisson", "Eventail", "Allô" ou "Le coeur et la raison" sont autant de très beaux textes de Rolande Delisle et Michel Murphy, intéressants, justes et poétiques, dont la fantaisie débridée conserve toujours quelque chose de parfaitement enraciné. "La fable de Latraverse" est par ailleurs l'un des plus beaux poèmes de Plume dont la fantaisie sublimo-comique nous plonge dans l'univers d'Alice au pays des merveilles. "Mon ti-lou", de Pierrot Léger, est de son côté une chanson d'amour exceptionnelle tout comme, sur le sujet délicat de la "mari", Denis Boucher a réussi, avec "Le tabac indien", à ne tomber dans aucun cliché.

... et les nouveautés du Tamanoir



Mais rien ne vaut le Clan Murphy réuni sur scène au grand complet. Des chansons très formelles qui constituent leur répertoire, ces huit musiciens tirent alors une musique qui dépasse de beaucoup le genre. Sans vraiment faire du jazz, puisqu'ils ne remettent pas en question les structures pop de leurs chansons, ils se permettent des improvisations qui leur donnent quand même une nouvelle dimension. Et c'est alors qu'on apprécie la virtuosité et l'inspiration d'un Sylvain Coutu à la batterie, d'un Pierre Cormier au congas, d'un Jacques Laurin à la basse (Warren Stolo n'est pas mauvais lui non plus, mais il était encore trop nouveau, l'autre

soir au Méridien, pour donner vraiment sa mesure dans le solo de "Eventail" qui est un des meilleurs moments de ce spectacle) et d'un Charles Berman aux saxes. Le Clan n'exploite pas vraiment la guitare acoustique, mais à la guitare électrique, Michel Murphy et Jean-Guy Montpetit font eux aussi d'excellents solos. Et Pierre Murphy réussit à jouer de la flûte sans jamais évoquer le son de Roland Kirk ou de Ian Anderson qui sont devenus presqu'inévitables. C'est avec la chanson "Aujourd'hui", qui devient trois fois plus longue que sur le disque lorsque le Clan est réuni au complet sur scène, que s'exprime le mieux, enfin, la musicalité si chaude et si dynamique du groupe.

***

Quelques mots, en terminant, sur les derniers disques du Tamanoir que je viens de recevoir. La nouveauté du lot est "Beausoleil Broussard", un groupe acadien qui rassemble Jean-Gabriel Corneau au violon, Claude Fournier et Jacques Savoie aux voix, aux guitares, aux claviers, à l'harmonica et aux percussions, et Isabelle Roy à la voix et au piano. C'est un groupe qui fera penser aux Séguin. Il interprète du folklore, à la manière traditionnelle, et il invente aussi, avec ses propres mots et ses compositions, une musique qui lance un pont entre le présent et la tradition à la manière de ce que font les Séguin ou de ce que fait Jocelyn Bérubé. C'est très intéressant bien qu'on regrette la discrétion dont s'entoure Jean-Gabriel (Johnny) Comeau, l'extraordinaire violoneux qu'on avait découvert aux veillées d'automne de l'UQAM.

Le Tamanoir a aussi publié "Le rêve du diable", qui reste dans la tradition et dont on a parlé, et sous le titre de "Hors-jeu", un disque de Dominique Tremblay dont on n'a malheureusement pas parlé et qui contient de la très belle musique. Il s'agit en fait, sauf la pièce qui donne son titre au disque, des deux pièces que le Sono avait déjà publié sur cassette.

Enfin, dans sa collection "Portrait du vieux Kébec", un Joseph Allard, et des deuxièmes disques de Jos Bouchard et de Louis Boudreault, portent à 13 le nombre de titres de la série.

●

Désormais

L'acculturation et la démobilisation par l'université

par Jacques Poisson

Il semble bien que le gouvernement actuel se propose une sérieuse réflexion sur le rôle culturel et social des universités.

Pour toutes sortes de raisons, ce problème aurait dû être posé en haut lieu il y a longtemps. Le simple exode des cerveaux est pour notre peuple une tragique hémorragie, une saignée annuelle qui accuse l'inadéquation de l'enseignement universitaire à la conjoncture nationale. En laissant partir des diplômés pour les autres provinces et pour les États-Unis, nous créons des vides irréparables dans nos rangs et nous contribuons de nos ressources humaines et pécuniaires au progrès de voisins infiniment plus riches. Dans cette forme moderne et "libérale" de parasitisme, notre province est nourricière. Comment nous en étonner, puisque nos "campus" se caractérisent par un mimétisme généralisé plutôt que par une créativité et un esprit d'adaptation autonomes.

Déterminisme, conditionnement

Paradoxalement, la nation québécoise ne peut demander de comptes à personne, l'acculturation étant un processus cumulatif dans un rapport de forces qui nous défavorise toujours autant. Les grandes décisions, pour ainsi dire, ont été prises à l'origine par des acculturés, et depuis, le mouvement s'entretient de lui-même, puis s'élargit et s'accélère. Il est difficile de ne pas admettre avec les anthropologues que la culture, sous divers angles, se ramène à une forme de conditionnement. Herskovits et Linton, les classiques américains en la matière, sont aussi désespérants que Freud quant à l'étendue du libre arbitre. C'est à donner le cafard à tous les humanistes et à tous les gens de gauche qui professent obstinément la confiance en l'homme.

Et il ne semble pas que la sociologie américaine, avec Talcott Parsons, ses adeptes et ses successeurs, croie davantage à la liberté de l'homme. Sous le regard des anthropologues et des sociologues, la société devient une fourmilière réglée par des déterminismes implacables. S'il en est ainsi dans presque toutes les disciplines, comment voulez-vous que le milieu étudiant ne soit pas déstabilisé, émietté et démobilisé? Pour ma part, quand je lis Herskovits, j'ai l'impression que le terme **liberté** devient dérisoire, ridicule, onirique. Je me sens muter en insecte comme dans la Métamorphose. Si je ne puisais des moyens de défense dans le vieux patrimoine culturel et moral, où la personne et le prochain ont toujours une large place, le dénouement de Villa Maria m'apparaîtrait comme tout à fait normal. Je concevrais que tous les intellectuels non robotisés se donnent rendez-vous au funeste jardin.

Dans un autre ordre d'idées, Hélène Pelletier-Baillargeon termine un article sur l'éducation par un terrible avertissement: "... il faut faire vite: la matière grise, contrairement au béton, reste une matière éminemment périssable".

Si tous ses lecteurs passaient seulement une journée dans les bibliothèques pédagogiques, ces enfers de conditionnement, ils verraient à quel point cette prémonition doit être prise au sérieux.

Quelques questions directes

Pour revenir à l'enquête sur les universités, est-ce que, faisant fi des tabous, ses auteurs iront jusqu'à l'examen de l'ambiance déterministe qui déshumanise l'enseignement supérieur, qui livre le Québec aux fatalités continentales, qui désamorce toutes les résistances personnalistes?

Est-ce que le gouvernement invitera les universitaires déviants à expliquer aux Québécois comment on se leurre en pensant que les chemins du déterminisme puissent aboutir à une société libérale, à un nouvel humanisme?

Au fait, l'Etat aurait bien des questions à poser aux universitaires. On peut en imaginer à loisir, tellement l'autocritique a pris de retard. Contentons-nous de quelques-unes dans l'immédiat.

1) Est-ce que l'empirisme, souvent indiqué pour qui n'établit pas les règles du jeu, ne comporterait pas de graves risques sur le plan des idées ou d'une doctrine minimale? Sans une vue d'ensemble de notre situation, par exemple, comment parvenir à une stratégie, au sens où Pierre Vadeboncoeur entend ce terme?

Tel de mes amis me propose l'"empirisme anglo-saxon" comme modèle, mais un instant après il attribue d'emblée aux U.S.A. une stratégie de domination mondiale. Comment les deux notions peuvent-elles faire bon ménage dans la même tête? Quant à moi, je me demande s'il n'y a pas là une contradiction peu favorable à la pensée dynamique. Il se pourrait aussi qu'elle contribue au dilettantisme des militants québécois de l'indépendance.

2) Est-ce que la charte du français succédant à la Loi 22 ne supposerait pas une action parallèle pour enrayer les processus acculturatifs dans l'enseignement supérieur? Comment imposer le français au commerce, à l'industrie et à la finance, si la pensée américaine continue de dominer l'enseignement supérieur? Nous savons que le bilinguisme fédéral, même avec les meilleures intentions du monde, n'aura pas d'effets durables et profonds tant qu'il dissociera, du côté français, langue et culture. Une langue de traduction, vouée à perdre son âme en douce, ne peut subsister longtemps à côté d'une langue en situation normale, c'est-à-dire chevillée à une culture, à une civilisation, à une pensée, à une vision du monde.

Si le gouvernement du Québec ne tire pas leçon de l'impasse du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme (langue et culture anglaises contre langue française), la Charte du français pourrait bien ne donner que des résultats fragiles et partiels. Voilà un sujet d'analyse pour nos universités, à supposer qu'aucun tabou ne s'interpose.

3) A quoi tient l'absence ou la quasi-absence des universités dans le grand débat sur l'avenir du peuple québécois? Est-ce par crainte du Roi-Argent ou parce que le déterminisme des sciences humaines décourage toute intervention audacieuse? Ou encore serait-ce que les processus acculturatifs créent une distance difficile à franchir entre savoir aliénant et appartenance à une communauté nationale? N'y aurait-il pas dans tous les "campus" quelques casse-cou capables de répondre à ces questions fondamentales?

4) Est-ce que la sociolinguistique ne pourrait pas lever l'hypothèque de la funeste division des Québécois entre joualisants et francisants? Pouvons-nous nous permettre plus longtemps pareille antistratégie face au solidarisme anglo-saxon?

Dans la **chronique des années perdues**, Guy Frégault fait un rapprochement entre le joual et le cornique. Cette langue, voisine du breton, a été supplantée par l'anglais en Cornouailles. Chez les québécisants, on croit que l'isolationnisme culturel à l'égard de la France et le régionalisme linguistique sont nos voies de salut et d'épanouissement. Pourquoi l'Université de Montréal n'est-elle pas intervenue dans le débat, avec le poids de ses connaissances, de ses ressources et de ses possibilités de recherche? Nous aurions besoin d'études rigoureuses et retentissantes sur le sujet. Au lieu de cela, tel phonéticien cautionne les préjugés biscornus et francophobes d'une "phonétique française".

L'attitude de l'université pose une infinité de problèmes pour une communauté nationale comme la nôtre, qui cherche sa voie et qui se cherche elle-même. Est-ce que la question fondamentale de l'identité collective serait soumise elle aussi à un tabou? Enfin, tous les interdits d'un certain milieu feutré ne tiendraient-ils pas à une mentalité de rond-de-cuir autant qu'à des contraintes extérieures et concrètes? Je n'oserais pas interroger sur ce point le brillant et sympathique Louis-Martin Tard. "It isn't done".

●

Dossier

Les finances municipales

300 municipalités crèvent

Que fait le docteur?...

Planification insuffisante? Développement "sauvage"? Administration déficiente? Coûts énormément accrus? Autofinancement de plus en plus difficile? Fiscalité à réformer? Inaction gouvernementale québécoise depuis des décennies? Toujours est-il que 300 municipalités sont aux abois, par l'effet de différentes causes, les unes tenant au "système" actuel, d'autres aux administrations elles-mêmes, d'autres à des individus, d'autres au mode ou à l'absence de mode de développement au cours de l'urbanisation intense qui a changé la face du Québec.

Les auteurs, dans l'étude que vous lirez ici, donnent un saisissant aperçu de la situation et de ses causes et montrent l'ampleur du problème auquel le gouvernement du Québec aura à s'attaquer un jour ou l'autre...

par Michel Fortmann et Suzanne Lahaie

Actuellement 300 municipalités au Québec, soit 20% des administrations locales, sont dans des situations financières graves, et parmi celles-ci 170 ont dépassé le seuil ultime de l'endettement. En termes techniques, cela signifie que la dette réelle représente pour les premières 15% et plus de la valeur imposable et pour les secondes 20% et plus. Si l'on note par ailleurs que 80% de la population québécoise vit dans des zones urbaines, que les services fournis par les municipalités (eau, voirie, incendie, etc.) sont d'une importance vitale pour les Québécois et que la politique municipale est l'affaire des citoyens, on peut s'étonner que le public ne réagisse pas plus vivement à une telle situation. En fait, cela peut être perçu comme un dangereux manque d'informations. Il est rare, en effet, de trouver dans la presse quotidienne des articles de fond sur les finances municipales, probablement parce qu'il est plus facile de pratiquer un certain sensationalisme que d'informer réellement le public, quitte à l'ennuyer un peu par des notions techniques. C'est pourquoi nous désirons, dans cet article, donner une vue d'ensemble du **système** des finances municipales et souligner les problèmes essentiels qu'elles posent afin, d'abord, de combler les lacunes dont nous venons de parler et, ensuite, de mesurer les possibilités d'action du gouvernement actuel en ce domaine.

Ceux qui gouvernent et ceux qui poussent...

Mais avant d'aborder le coeur de la question, c'est-à-dire l'équilibre budgétaire, il est essentiel d'expliquer cette notion de système que nous venons d'utiliser. En effet, même si le conseil municipal et l'administration qu'il contrôle constituent des éléments essentiels du point de vue de la gestion financière, ils ne sont pas seuls à diriger les flux financiers qui, partant des taxes, se transforment en services. Parmi les autres "acteurs" du système, il faut compter: — l'environnement économique et social, c'est-à-dire les groupes de pression (chambre de commerce, partis politiques municipaux, etc.), la conjoncture économique (c'est-à-dire l'inflation) qui agissent sur les corporations municipales et orientent leur action; — le gouvernement provincial, qui a une importance primordiale, car c'est de lui que sont issus les droits et devoirs des municipalités. En effet, l'article 92 de l'AANB (Acte de l'Amérique du Nord britannique) donne au gouvernement du Québec le droit exclusif de légiférer en matière municipale. De plus, étant donné les "zones grises" de pouvoirs conjoints (habitation, hygiène, transport, loisirs, etc.), il est pratiquement impossible de délimiter clairement les domaines de l'un et de l'autre niveau de gouvernement. Cela implique, au plan budgétaire, une influence croissante du Provincial au fur et à mesure que ses responsabilités économiques et sociales se développent:

—le gouvernement fédéral qui, par le biais des accords fédéraux-provinciaux, agit directement ou indirectement dans le domaine municipal. Deux ministères, en particulier, ont une influence directe en ce domaine: le ministère des Affaires urbaines et celui de l'Expansion économique et régionale, et enfin

—la présence de groupes de pression constitués par les municipalités elles-mêmes (UMQ, UCCQ). Ces derniers tentent de promouvoir, surtout au niveau provincial, les intérêts spécifiques des corporations municipales et c'est un lieu commun que de souligner l'importance de leurs revendications financières et fiscales. Cette simple description du "système municipal" montre déjà que l'autonomie des municipalités est une fiction plus qu'une réalité et leur responsabilité, financière en l'occurence, s'en trouve diminuée d'autant.

Dépenses quadruplées en quinze ans

Pour en revenir à l'équilibre budgétaire, nous avons identifié deux groupes de problèmes: le premier, la gestion, lié aux dépenses, le second lié aux revenus, la fiscalité. En ce qui concerne les dépenses, examinons d'abord certains faits. Entre 1960 et 1975, les dépenses des municipalités du Québec ont plus que quadruplé, passant de $320 millions à $1,357 millions, ce qui représente une augmentation annuelle de 10,6%. Par ailleurs, la proportion de ces dépenses en fonction du PNB du Québec est passée de 3.47% à 5% pour la même période. Notons aussi que pour la seule année 1974-75 les dépenses des administrations locales ont augmenté de 21.1% soit de $237 millions.

Si on examine de plus près ces dépenses, on constate que certains postes grèvent très lourdement les budgets municipaux. La dette, par exemple, est passée en 10 ans de $625 millions (1957) à $2,083 milliards en 1967. Actuellement, elle se chiffre à $7 milliards, ce qui signifie qu'elle a plus que décuplé en 20 ans. L'endette-

ment prévu pour 1980 serait d'environ $10 milliards...! En termes de pourcentage, la dette siphonne, en 1977, 30% des budgets municipaux, et chaque Québécois endosse une dette annuelle de $77.00 à des fins municipales uniquement. Mais cette dette n'est pas la même pour toutes les administrations locales. Elle est répartie très inégalement suivant les endroits. Côte Nord du Golfe St-Laurent, par exemple, a une dette qui représente 1,3% de son budget, mais à Ascot elle recouvre 58,9% des dépenses municipales. Ce qui donne pour CNGSL une dette per capita de $1.34 alors que pour Anjou (autre exemple) elle est de 194.2.

Les travaux publics constituent le 2e poste important. Ils représentent 21% des dépenses municipales. Les deux points essentiels à souligner au sujet de ce poste sont, d'une part, l'importance vitale des travaux d'infrastructure, et, d'autre part, leur coût extrêmement élevé. Ces dépenses ne peuvent pas s'éviter et lorsqu'il s'agit de remplacer tout un système d'aqueducs et d'égouts, certaines municipalités peuvent être acculées à des situations tragiques. C'est le cas actuellement de St-Joseph de Beauce qui se voit dans l'obligation de changer tout son système de traitement des eaux, d'où un endettement important à prévoir pour cette municipalité.

Enfin, environ 17% des budgets sont affectés au service de protection des citoyens. Cette moyenne n'est cependant pas représentative car il existe de grandes disparités entre les diverses municipalités. La CUM, par exemple, alloue 56.6% de son budget à la sécurité publique; ce poste est passé de $94.7 millions à $154.7 millions pour la période 1972-76. Pour citer des exemples plus représentatifs, mentionnons Hampstead qui consacre 34.7% de son budget à ce poste alors que Val-Bélair-Ascot n'y alloue que 0.5%. A ce sujet, M. Michel Lemieux nous a déclaré que la normalisation des salaires, des retraites et des conditions de travail, réclamée par la Fraternité des policiers pour l'ensemble du Québec, constitue le danger le plus grave à la fois pour l'équilibre financier du gouvernement et celui des municipalités. Cela représenterait en effet une charge supplémentaire de plusieurs centaines de millions de dollars pour les municipalités du Québec. On peut se demander qui va l'absorber? Notons, pour conclure, l'importance relative des frais administratifs dans les budgets des villes d'une certaine taille. Dans le cas de Montréal, l'administration représente 80% des coûts de services, ce qui est peut-être excessif!

Les grandes causes "extérieures"

On s'accorde, en général, à dire que le gonflement des dépenses municipales tient à la pression démographique et à la conjoncture économique. En effet, si au début du siècle seuls 24% des gens vivaient dans des villes, le pourcentage de la population urbaine s'élève à présent à 74% et atteindra, d'après les projections actuelles, 80% en 1980. Le processus d'urbanisation s'est accéléré depuis 1945 et la majeure partie de la population du Québec se trouve maintenant concentrée dans quelque 60 grandes agglomérations de plus de 5,000 habitants. Du point de vue financier, ce phénomène a un impact considérable au niveau des dépenses car l'énorme concentration de la population urbaine exisge des services de plus en plus nombreux et dicersifiés. De ce fait, le service municipal traditionnel à la propriété devient de plus en plus un service à la population, et l'on sait que les services à la population n'ont aucune limite qualitative et quantitative.

Quant aux pressions économiques et sociales, elles se passent de commentaires. On n'a qu'à penser au taux d'inflation de 12% en 1975 et à ses répercussions sur les prix et les salaires. Il est clair que les municipalités en subissent, elles aussi, le contrecoup.

Ce mode d'explication est très répandu, ce qui est compréhensible, car il permet de faire porter la responsabilité de l'augmentation des dépenses sur "l'air du temps" et la "conjoncture". En réalité, la situation n'est pas aussi simple. L'inflation et la concentration urbaine sont des faits irréfutables, mais ils n'influent en aucune manière sur la rationalité des choix budgétaires. Or, dans certains cas, l'irrationalité et le manque de planification sont directement responsables des impasses budgétaires dans lesquelles se trouvent certaines municipalités. Cela implique deux sortes de problèmes: les uns d'ordre technique, les autres d'ordre humain.

Autres responsables: les techniques? les hommes?

Du point de vue technique, d'abord, il est clair que la plupart des municipalités québécoises ignorent la planification ainsi que la programmation des budgets par objectif. Pour nous en convaincre, il suffit de constater que la présentation des budgets, chaque année, s'établit de façon traditionnelle par fonction et non selon des objectifs globaux ou une prévision à moyen et long termes. Concrètement cela signifie qu'il est rare de voir une municipalité dépasser l'horizon de l'année en cours et que les moyens utilisés pour atteindre certains buts ne sont pas choisis en fonction d'un calcul coût-bénéfice qui les rendrait plus efficaces. De fait, seules quelques grandes villes telles Montréal, Québec et Sherbrooke ont un appareil administratif suffisant pour utiliser les techniques que nous venons de mentionner. Pour les autres municipalités, il est significatif de constater que 50% d'entre elles n'ont aucun employé permanent, 78% n'ayant que 3 employés ou moins et 87%, 10 ou moins. De fait, seules 4.8% des municipalités québécoises ont plus de 50 employés. Cet indice est évidemment discutable car beaucoup de municipalités, surtout dans les zones rurales, n'ont pas besoin de structures administratives très sophistiquées, mais il souligne tout de même une certaine sous-administration, ce qui ne facilite pas l'application des techniques désignées sous l'appellation de PPBS.

Ajoutons aussi que le développement des techniques de gestion ne résoudrait pas tout car l'apparition d'une "technocratie municipale" ne facilite pas le contrôle démocratique des décisions d'ordre financier. Certaines villes, en effet, qui ont adopté le système "conseil-gérant" voient l'initiative et le contrôle législatif des décisions budgétaires leur échapper presque totalement. C'est, en particulier, le cas de Longueuil où le conseil municipal se contente chaque année d'entériner les options financières proposées par l'administration sans qu'il y ait de véritables discussions à ce niveau.

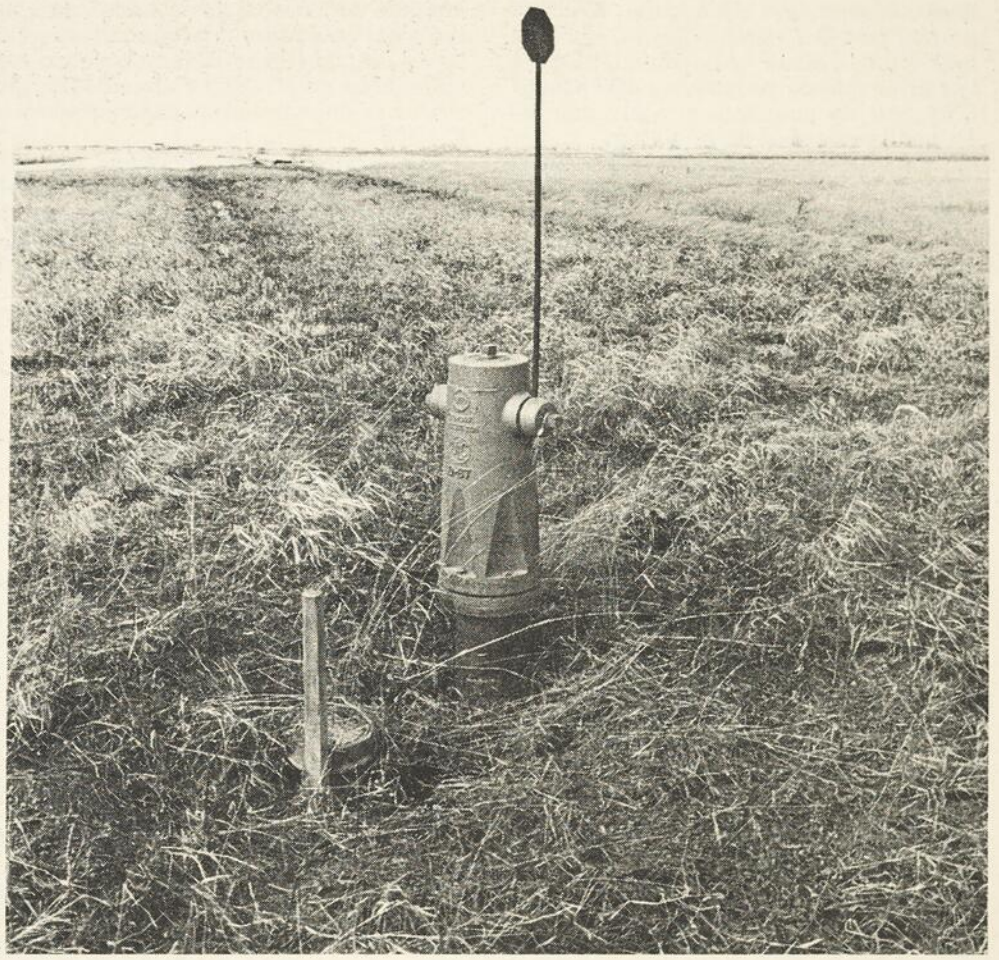


photo: Claire Beaugrand-Champagne

Développement "sauvage"?

Un cas: aqueducs et égoûts pour 3 fois la valeur foncière!

Il n'en reste pas moins que les techniques de gestion ne sont pas le fort des municipalités du Québec. Dans la plupart des cas, l'administration relève du maire, du conseil et de un ou deux officiers municipaux, c'est-à-dire de citoyens ordinaires, ce qui nous permet de soulever le second problème afférent à la gestion: les cas humains.

Ceux-ci nous ont permis d'entrevoir une quantité de "portraits" où s'inscrivent la malhonnêteté, les erreurs et, à l'autre extrême, le sens du bénévolat le plus touchant. A ce sujet, il faut citer le village de Ste-Perpétue (Mauricie) où le maire, pour un salaire de misère, fait son possible pour satisfaire aux besoins de ses administrés dans des conditions quelquefois difficiles. L'important dans ce domaine est de souligner la vulnérabilité des corporations municipales, souvent isolées, non informées et donc prêtes à se faire escroquer par n'importe qui. Le cas le plus frappant actuellement est celui de Longue-Pointe-de-Mingan (Côte Nord) qui s'est fait vendre un projet d'infrastructure (aqueduc et égout) d'un montant de $1.5 million, or, l'évaluation des biens fonciers de la municipalité est de $579,000, c'est-à-dire le tiers de la dette engagée.

Résultat: au bout d'un an, la municipalité n'est même plus capable de payer l'intérêt de la dette dont elle a pris la charge. Ce type de catastrophe n'est cependant qu'un extrême. En fait, parmi les 30 cas analysés, nous avons relevé trois types de situations, semble-t-il, extrêmement courants. En premier, citons les cas de "développement sauvage".

Un cas: aqueducs et égouts pour 275 lots non construits!

Nous trouvons quantité de ces cas de développement suavage au Québec, principalement dans les zones périphériques des grands centres urbains (ex., les petites municipalités de la Rive Sud

➡

comme St.-Bruno). Pour illustrer ces cas de développement irrationnel, nous avons choisi St-Etienne de Lauzon (Québec). Le MAM (ministère des Affaires municipales) a versé une subvention de 3.2 millions à cette municipalité pour un projet qui viabilisait (aqueducs et égouts) directement 493 lots dont 218 seulement étaient construits. Il en a coûté quelquefois plus de $20,000 pour desservir certains lots. Ce projet permettait à cette municipalité d'accueillir 7,500 nouveaux résidants, alors qu'elle n'en comptait que 900 à l'origine. Depuis l'annonce du projet (automne 1974), une trentaine de constructions seulement se sont effectuées dans ce périmètre. Par contre, depuis le printemps 1975, apparaissent une multitude de nouveaux lotissements (600), à l'extérieur de ce périmètre déjà installé. D'ici peu de nouveaux travaux devront être entrepris pour desservir ces nouvelles constructions et la municipalité devra engager de nouveaux frais pour ce développement non planifié. C'est là l'exemple type des municipalités qui n'ont aucun contrôle de leur territoire et de son aménagement. Elles se retrouvent avec des bornes d'incendie en plein champ alors que certaines maisons ne sont même pas desservies. Cela se passe de commentaires!

Les villes-vampires

Le deuxième type de problèmes est celui des "villes vampires". Celles-ci sont situées aux abords des grandes villes dont elles profitent et qu'elles vident peu à peu de leur substance. Ces villes, habituellement sous-évaluées et sous-taxées, vivent des revenus de la taxe de vente massivement perçus par la grande ville voisine. Ces localités attirent à la fois les industries, les commerces et les habitants des grandes villes. Il en résulte une désarticulation complète de l'agglomération. Des gens qui auraient dû s'installer dans une grande ville dotée, sur tout son territoire, de services innombrables vont habiter dans ces petites municipalités sous-taxées qui devront payer les frais d'installation des réseaux nécessaires. C'est le cas de Sherbrooke qui possède encore quelque 2,000 terrains vacants entièrement équipés, mais qui voit les gens s'installer dans les municipalités voisines: St-Elie d'Orford, Black Forest et Deauville, par exemple. Ces municipalités n'ont aucune structure d'accueil, aucun équipement de service valable (sinon un centre commercial) et aucune réglementation d'urbanisme.

C'est, bien entendu, Sherbrooke qui fournit tous les services, en plus d'être le lieu d'emploi, et elle ne perçoit aucune taxe en retour.

Ces villes vampires profitent donc des revenus de la taxe de vente et des services de la grande ville, en plus de bénéficier de subventions du MAM pour leurs travaux d'aqueducs et d'égouts. Citons comme autres cas de villes vampires: Ste-Rosalie, St-Nicéphore, Grantham ouest, etc.

Les fraudes et les imprudences

Ces types de développement irrationnel sont très graves. Ils impliquent un gaspillage énorme de fonds pour des travaux dont l'urgence et la rentabilité sont plus que douteuses. Souvent ces projets d'aqueducs et d'égouts viabilisent les dernières terres agricoles du Québec, d'où une irrationalité encore plus grande. Mais il reste encore un cas type que nous devrions examiner: celui des escroqueries de l'administration municipale. Faut-il rappeler ce qui s'est passé à Anjou, St-Léonard, Lachine et Dolbeau? Le rapport public de la Commission d'enquête sur Dolbeau est assez explicite à ce sujet.

Il rappelle, et c'est très alarmant, que les pratiques frauduleuses ou l'incompétence semblent malheureusement assez répendues au niveau municipal. Rappelons qu'à Dolbeau, il s'agissait d'une fraude $105,000. On y retrouve des faits allant de la signature, par le maire, de chèques en blanc à des avances de traitements, pour trois fonctionnaires, sous forme de prêt avec reconnaissance de dette. Mais pour la seule année 1975, les avances non remboursées se chiffraient à $24,000.

Pour conclure, nous pouvons affirmer clairement que les problèmes touchant aux dépenses municipales, soit l'augmentation excessive de celles-ci et le fardeau de plus en plus lourd que représentent certains postes (la dette, par exemple), sont dus autant à des causes infrastructurelles qu'à l'irrationalité de la gestion municipale. Cette dernière affirmation doit pourtant être tempérée, d'abord parce qu'elle ne concerne qu'un certain nombre de cas, ensuite parce que les municipalités ne sont pas seules en cause: le système dont elles font partie dilue, comme nous l'avons vu, leur responsabilité propre.

La capacité d'autofinancement décroît progressivement

Mais qu'en est-il des revenus municipaux? Globalement, vu l'obligation légale de présenter des budgets équilibrés, il est évident que leur augmentation doit suivre les dépenses. A l'instar de ces dernières, ils sont donc passés de $482 millions en 1964 à $1,354 millions en 1975. Il faut cependant faire une distinction capitale entre revenus propres, c'est-à-dire les taxes prélevées par les municipalités elles-mêmes, et les transferts effectués par les autres niveaux de gouvernement au profit des municipalités. L'analyse des revenus autonomes, par exemple, montre que les capacités d'autofinancement des municipalités sont passées de 74.1% en 1971 à 63% en 1976. Les projections pour 1980 estiment, si la tendance se poursuit, que les revenus propres des municipalités du Québec ne constitueront plus que 48% de leurs revenus globaux. Pour citer le rapport Castonguay, cela signifie que: "les administrations locales risquent de devoir attendre chaque année de prendre connaissance du budget provincial... pour rétablir leur programme. La progression imprévisible d'une partie substantielle de l'aide gouvernementale place déjà en effet, les municipalités dans la quasi-impossibilité d'établir des programmes et des prévisions budgétaires allant au-delà du très court terme".

La taxe foncière: anachronique, régressive, inélastique

La question qui se pose est donc de savoir pourquoi les revenus municipaux autonomes n'augmentent pas au même rythme que les dépenses. Pour y répondre, il est nécessaire d'analyser la principale source de ces revenus: la taxe foncière. (Elle représente, en effet, 30% des revenus totaux des municipalités). Si l'on se fie à la plupart des textes traitant de la question, il s'agit d'un impôt non seulement anachronique, mais aussi régressif et inélastique. En effet, sa rationalité repose sur l'idée du service à la propriété. Dans ce cadre, il est normal que les propriétaires payent les services dont ils sont les principaux bénéficiaires. Mais, comme nous l'avons mentionné, ce service à la propriété devient de plus en plus un service à la population. Pourquoi, par exemple, les propriétaires seraient-ils les seuls à supporter le poids des taxes scolaires? Donc, injustice! Vu l'effet de "percussion", la taxe foncière va se transmettre inévitablement au locataire et surtout aux gens dont les dépenses de logement sont les plus fortes. Par exemple une personne ayant un revenu de $3,000 payera 13.6% de son budget en taxe foncière, alors qu'une autre gagnant entre $12,000 et $14,000 n'y consacrera que 3.8%. Injustice encore! Quant à l'inélasticité, elle est due au fait que l'évaluation des biens fonds, qui sert de base à la taxe, n'évolue pas au même rythme que le produit national brut, contraitement à l'impôt sur le revenu qui, lui, est parfaitement élastique.

Considérant ces faits, il est net que les municipalités ne peuvent faire coïncider leurs dépenses et leurs possibilités de revenus car elles se heurtent, d'une part, à la résistance de leurs administrés qui ne veulent pas être surtaxés et, d'autre part, à la structure même de la taxe qui n'est pas faite pour suivre l'évolution de l'enrichissement de la population.

Une réforme fiscale simpose

Si l'on examine maintenant les autres taxes, on s'aperçoit qu'à part les taxes de répartition locales (16.9% des revenus des municipalités en 1975) et certaines taxes de services spécifiques (14.1% des revenus des municipalités en 1975), toutes sont, d'une part, négligeables en termes de pourcentage, d'autre part, injustes ou irrationnelles au même titre que la taxe foncière. Pour citer deux exemples, la taxe de locataire n'a aucun sens car la taxe foncière se répercute déjà sur le prix des loyers; par ailleurs, la taxe d'eau, à Montréal, est extrêmement discutable, vu qu'elle représente à peu près 10 fois le prix du service de l'eau. En termes globaux, seules se justifient les taxes qui correspondent effectivement au coût des services qu'elles financent, et il faut avouer que c'est rarement le cas.

Le problème sous-jacent à la stagnation des revenus propres aux municipalités est donc celui de la réforme fiscale. Voilà bientôt 32 ans qu'on en parle, et rien n'a été fait... Comme le dit M. Jean Drapeau: "A Montréal, la dernière source supplémentaire... de revenu municipal établie par la loi remonte à 1935. C'était la taxe de vente... Montréal innovait. Elle l'a perdue en 1965". La conséquence de cet état de choses est la dépendance financière de plus en plus grande des municipalités à l'égard du pouvoir provincial. De fait, on a tendance à penser que les municipalités deviennent réellement les "créatures" du Provincial, comme elles le déclarent elles-mêmes.

Mais examinons de plus près les transferts financiers en provenance de Québec. Ceux-ci prennent deux formes: d'une part, les transferts inconditionnels, d'autre part, les transferts conditionnels. Les premiers se composent surtout de la taxe de vente et des subventions per capita, les seconds touchent à des domaines très variés (travaux d'infrastructure, habitation, regroupements municipaux, pollution et équilibre budgétaire). Les premiers ont pour caractéristique essentielle d'être automatiques (statutaires), les seconds d'être surtout motivés par la couleur des yeux du maire ou du député local.

Les transferts inconditionnels ne prêtent pas vraiment le flanc à la critique, mais il convient cependant de mentionner que leur impact peut être très négatif. La taxe de vente, par exemple, peut, dans certains cas, couvrir jusqu'à 100% du budget municipal. C'est pourquoi certaines administrations locales attirent dans leur secteur des supermarchés, des grossistes et autres commerçants en les taxant peu ou pas du tout, elles se financent ainsi uniquement par le biais de la taxe de vente. Ce développement "commercial" se fait d'ailleurs souvent au détriment de la population qui souhaiterait peut-être avoir pour voisin autre chose qu'un centre commercial. En plus, ces municipalités n'ont pratiquement aucun service: la SQ fait office de police municipale et les services d'incendie sont loués, à l'occasion, aux municipalités périphériques. C'est le cas, par exemple, de St-Athanase d'Iberville où le maire J. Kelly (86 ans), lorsqu'un feu se déclare, téléphone tour à tour aux divers services de pompiers du secteur pour obtenir le meilleur prix possible. Lorsque la moto-pompe arrive, il ne reste généralement pas grand-chose du bâtiment sinistré, mais ce sont des risques inévitables...

Quant aux transferts conditionnels, ils devraient, dans leur forme actuelle, être purement et simplement supprimés car jusqu'à présent, par exemple dans le domaine des subventions d'infractructure, tout se passait comme s'il n'existait aucun schéma directeur, aucune politique homogène. Comme le mentionne une de nos sources d'information: "Par ces subventions, le MAM se trouvait, somme toute, à faire de l'antiplanification". D'ailleurs, les multiples exemples que nous avons donnés au chapitre des problèmes de gestion le prouvent assez. Le rapport Castonguay suggérait déjà que soient éliminées les subventions aux municipalités pour des besoins qui entrent dans le cadre de leurs responsabilités normales ainsi que les subventions à des fins budgétaires.

Face à cette situation, quelles sont les solutions possibles? Nous pouvons déjà répondre à cette question en proposant une réforme globale du système fiscal qui tendrait à assurer aux municipalités une large autonomie dans le domane financier. Mais plutôt que de bâtir des utopies, voyons plutôt ce que les municipalités elles-mêmes ont demandé et ce que leur a répondu Québec.

Les demandes des municipalités

Depuis 1945, les municipalités représentées par l'UMQ (Union des municipalités du Québec) et l'UCCQ (Union des conseils de comtés du Québec) font valoir un certain nombre de revendications avec une constance impressionnante. Appuyées d'ailleurs par des rapports offi-

ciels**, ces demandes ont, en effet, fort peu varié. Leur but était d'obtenir une réfiscale ou, tout au moins, des subventions plus importantes. Si nous laissons de côté ce dernier point, les réformes fiscales proposées s'inspiraient largement des exemples vécus tant dans les autres provinces canadiennes qu'aux États-Unis. Le l'occurrence, il s'agissait d'obtenir de Québec le droit de transférer certaines sources de taxation telles qu'un point d'impôt supplémentaire au titre de la taxe de vente, une taxe sur l'essence, etc...Une mention spéciale doit être faite en ce qui concerne le retrait progressif des commissions scolaires du champ de l'impôt foncier. En effet, c'est là la pierre angulaire des revendications municipales et cela se justifie fort bien, si l'on considère que ce retrait apporterait aux administrations locales un fonds supplémentaire de $550 millions et permettrait d'absorber ainsi la plus grande partie des dépenses actuelles des municipalités. Pour la seule ville de Montréal, ce transfert représenterait la coquette somme de $154 millions. Quant aux autres projets de réforme, tels que l'impôt municipal sur le revenu, le "sharing taxes", le crédit d'impôt ou le "land speculation tax", ils semblent être, à court terme, des utopies plus que des options concrètes.

Le gouvernement du Québec, quant à lui, a répondu à ces exigences de plus en plus pressantes par une très grande compréhension, égalée seulement par son immobilisme. Cela s'explique car le MAM, depuis sa création, est un parent pauvre. De fait, les domaines d'intérêts municipaux sont éparpillés entre plusieurs ministères (transport, finances, santé, environnement, loisirs) qui, chacun, mènent leur politique propre, indépendamment des autres. La vocation du MAM est donc d'être un fournisseur de cataplasmes, sans véritables responsabilités.

Vu l'inaction du Québec, Ottawa en a profité!

Devant l'impuissance des municipalités et le laxisme du Québec, il aurait été bien étonnant que le Fédéral reste coi. En effet, ce dernier, profitant du vide laissé par le Provincial, a manifesté une grande activité dans le domaine urbain. Qu'il nous suffise de mentionner que Ottawa a versé aux municipalités québécoises, en vertu des principaux programmes fédéraux-provinciaux, $777,082,600. Nous traiterons d'ailleurs de cette question dans un prochain article.

Une montagne de problèmes. Québec y verra-t-il?

Nous venons tout au long de cette analyse d'amasser une montagne de questions et de problèmes. Il serait bien étonnant que le gouvernement actuel puisse les résoudre tous d'un seul coup surtout si l'on tient compte du fait qu'il a des priorités d'ordre économique et culturel.

Le discours inaugural, malgré ses 45 projets législatifs, n'a, en effet, même pas touché aux problèmes municipaux. Qu'en sera-t-il du discours du budget? Pour l'instant, seuls deux indices nous permettent d'apprécier la future orientation du MAM, il s'agit du projet de loi 82 et du discours de M. Tardif, le 22 décembre 1976. Le gouvernement veut-il par là, pousser les municipalités à acquérir une plus grande autonomie? Il est certain, en tout cas, que le MAM n'entend pas jouer plus longtemps le rôle du Père Noël auprès des municipalités, mais va-t-il seulement rester le Bonhomme Sept Heure?

●

*** Revenu de la taxe de vente: $25,000, budget: $25,000, sans commentaires!**

**** Tremblay (1954), Bélanger (1965), Castonguay (1975).**

●



samedi & dimanche 26 & 27 mars

Gratis!
Le format familial de frites dorées.

avec l'achat d'un seau ou d'un baril de Poulet Frit à la Kentucky®

Pour six personnes

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts".

La Villa du Poulet®

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

HEBDOMADAIRE DES QUÉBÉCOIS

un simple coup de fil. aux numéros suivants:

sans frais de votre part

● Mtl. Local 332-3890

● Mtl. Extérieur 1-800-361-6059

● Hull Local 234-2078

Service camelot

● Saguenay 543-7715

● Lac St-Jean 1-800-361-5699

● Hull Extérieur 1-800-361-5699

● QUÉBEC 683-1517

et vous serez heureux de compter parmi nos nombreux abonnés

PAYABLE CHAQUE SEMAINE AU PORTEUR

$1.00 $1.00 $1.00

LE JOUR INC.

1435, rue de Bleury, local 801,
Montréal H3A 2H7,
Québec

COUPON D'ABONNEMENT

PAR COURRIER

Je désire recevoir l'hebdomadaire national
Ci-joint mon chèque d'abonnement de :

NOUVEL ABONNEMENT _____

RENOUVELLEMENT _____

$25.00 pour 26 semaines _____

$50.00 pour 52 semaines _____

(Une série de chèques post-datés est acceptée)

NOM _____ TÉL. _____

RUE _____

VILLE _____ Code postal _____

N.B. - Les abonnements ne sont pas remboursables.

MAISONS D'ENSEIGNE

CARRIÈRE DANS LA VENTE

IMPORTANTE INSTITUTION DU MOUVEMENT DESJARDINS, RECHERCHE PERSONNE DYNAMIQUE ET AMBITIEUSE. Salaire de base et dépenses d'affaires de même que bénéfices marginaux inclus. Les demandes seront traitées confidentiellement.

ÉCRIRE À:

M. Guy Ladouceur
4380 est, Beaubien
Ch. 204
Montréal

McGill
conférences publiques sur
les sociétés pluralistes

Problèmes et solutions des sociétés multilingues et multiculturelles. Exposés présentés par des personnalités invitées.

J. D. B. Miller
Professeur de relations internationales
Australian National University

Nationalism and Balkanization
Nationalisme et balkanisation

"Aperçu des tendances actuelles des sociétés à se fractionner pour former des groupes indépendants"

Simultaneous translation facilities

Campus de l'Université McGill
Pavillon Stephen Leacock, Auditorium 132

le mardi 29 mars 1977 à 20 heures
Entrée libre (aucun billet exigé)

Prochain conférencier:
Monsieur Gérard Bergeron, professeur à l'université Laval. Un mode de remaniement politique possible au Canada entre le régime fédératif et l'indépendance du Québec (Simultaneous translation facilities)

Université McGill

PROGRAMMES FAMILLE DES ARTS

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (90 CRÉDITS)

*Art dramatique	(282-7381)
*Arts plastiques	(282-6993)
*Enseignement arts plastiques	(282-6993)
*Design 2D	(282-4691)
Design 3D	(282-4675)
Enseignement musique	(282-7001)
Histoire de l'art	(282-4610)

PROGRAMMES DE CERTIFICATS (30 CRÉDITS)

Arts d'impression	(282-6993)
Peinture	(282-6993)
Sculpture	(282-6993)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

***Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.**

LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT PARVENIR AVANT:
- **le *1er avril 1977* (études à temps complet)**
- **le *1er juillet 1977* (études à temps partiel)**

Renseignements et formulaires d'admission
Bureau du registraire,
Service de l'admission,
1187 rue de Bleury, local 2930,
Montréal, H3C 3P8
(514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme, en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

Université du Québec à Montréal

MENT – MAISONS D'EN

PROGRAMMES FAMILLE SCIENCES HUMAINES

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (90 CRÉDITS)

Géographie	(282-7342)
Enseignement secondaire géographie	
Histoire	(282-7827)
Enseignement secondaire histoire	
Philosophie	(282-4614)
Science politique	(282-4644)
* Psychologie	(282-6937)
Sciences religieuses	(282-7054)
Enseignement secondaire sciences religieuses	
Sociologie	(282-7396)
* Relations humaines	(282-7224)
* Travail social	(282-7335)
* Sciences juridiques	(282-7869)
Enseignement sexologie	(282-7185)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Pour être admis aux programmes de l'UQUAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

*** Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.**

LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT PARVENIR AVANT:

– le *1er avril 1977* (études à temps complet)
– le *1er juillet 1977* (études à temps partiel)

Renseignements et formulaires d'admission:

Bureau du registraire,
Service de l'admission,
1187 rue de Bleury, local 2930,
Montréal, H3C 3P8
(514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme, en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES FAMILLE FORMATION DES MAÎTRES

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (90 CRÉDITS)

* Enseignement éducation physique	(282-7263)
Enseignement élémentaire	(282-7261)
profil A: préscolaire et élémentaire	
profil B: élémentaire	
Enseignement préscolaire et élémentaire (module sur le chantier)	(282-7097)
Enseignement enfance inadaptée	(282-7262)
profil A: enseignement	
profil B: éducation de groupe	
* Information scolaire et professionnelle	(282-7087)
Enseignement professionnel	(282-6921)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

*** Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.**

LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT PARVENIR AVANT:

– le *1er avril 1977* (études à temps complet)
– le *1er juillet 1977* (études à temps partiel)

Renseignements et formulaires d'admission:

Bureau du registraire,
Service de l'admission,
1187 rue de Bleury, local 2930,
Montréal, H3C 3P8
(514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

Université du Québec à Montréal

SEIGNEMENT

PROGRAMMES D'ÉTUDES DE PREMIER CYCLE SESSION D'AUTOMNE 1977

Conditions générales d'admission

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

* Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (90 crédits)

FAMILLE DES ARTS

Programmes:
- Art dramatique*
- Arts plastiques*
- Design 2D*
- Design 3D
- Enseignement musique
- Histoire de l'art

FAMILLE FORMATION DES MAÎTRES

Programmes:
- Enseignement éducation physique*
- Enseignement élémentaire
  - Profil A: préscolaire et élémentaire
  - Profil B: élémentaire
- Enseignement préscolaire et élémentaire (module sur le chantier)
- Enseignement enfance inadaptée
  - Profil A: enseignement
  - Profil B: éducation de groupe
- Information scolaire et professionnelle*
- Enseignement professionnel

FAMILLE DE LETTRES

Programmes:
- Animation culturelle*
- Éducation culturelle
- Communication*
- Recherche culturelle
- Études littéraires
- Linguistique

FAMILLE DES SCIENCES

Programmes:
- Biologie*
- Enseignement secondaire biologie*
- Chimie
- Enseignement secondaire chimie
- Informatique de gestion
- Mathématiques
- Enseignement secondaire mathématiques
- Physique
- Enseignement secondaire physique
- Géologie
- Géographie physique
- Enseignement professionnel (techniques de la mécanique)
- Enseignement professionnel (électrotechnique)

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

Programmes:
- Administration
- Enseignement secondaire administration
- Économique
- Études urbaines*

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES

Programmes:
- Géographie
- Enseignement secondaire géographie
- Histoire
- Enseignement secondaire histoire
- Philosophie
- Science politique
- Psychologie*
- Sciences religieuses
- Enseignement secondaire sciences religieuses
- Sociologie
- Relations humaines*
- Travail social*
- Sciences juridiques*
- Enseignement sexologie

PROGRAMMES DE CERTIFICATS (30 crédits)

FAMILLES DES ARTS

Programmes:
- Certificat d'études de peinture*
- Certificat d'études de sculpture*
- Certificat d'études d'arts d'impression*

FAMILLE FORMATION DES MAÎTRES

Programme:
- Certificat en sciences de l'éducation
  - Profil A: Général
  - Profil B: Professionnel

FAMILLE DES LETTRES

Programmes:
- Certificat en animation culturelle*
- Certificat de linguistique
- Certificats d'enseignement du français
  - Classe d'accueil et d'immersion
  - Langue seconde
- Certificat de français écrit

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

Programmes:
- Certificat en économique
- Certificat en sciences comptables
- Certificat en administration (chantier) (Joliette, St-Jérôme)
- Certificat en administration

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ADMISSION

SESSION AUTOMNE

- temps complet (tous les programmes): **1er avril**
- temps partiel (programmes contingentés): **1er avril**
- temps partiel (programmes non contingentés): **1er juillet**

Renseignements et formulaires d'admission

Bureau du registraire,
Service de l'admission,
1187, rue Bleury, local 2930,
Montréal, H3C 3P8
(514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

Tourbec

New York à Pâques

Prix
$79./personne incluant le trajet **aller** sur le train "The Montrealer", le **retour** sur le turbo Adirondack et l'hébergement dans un hôtel tout confort (chambre à 2) en plein coeur de Manhattan

départ
vendredi le 8 avril à 18h10

retour
lundi le 11 avril à 10h30

Aussi disponible du 7 au 11 avril, au départ de Québec par autobus de luxe.

Les Iles de la Madeleine à Pâques

Prix
$220.00/pers. départ de Montréal
$216.00/pers. départ de Québec

Incluant le transport aérien, les transferts, un circuit en minibus, l'hébergement à l'hôtel, les petits-déjeuners et les services d'une personne-ressource de Tourbec.

dates de réalisation: du 8 au 12 avril 1977

IT-QB-TQQ-104-77

Pour information et réservations

Tourbec Inc

347 est rue St-Paul
Montréal H2Y 1H3
866-1063

29 rue d'Auteuil
Québec G1R 4B9
694-0424

No de permis 75-01-50218

AGENTS

Agents à temps partiel requis cet été pour promouvoir un nouveau concept de jardin et piscine privés. Les personnes intéressées doivent faire application à:

SIMPLEX PARTITION SYSTEMS LTD.
B.P. 11440, Station H, Ottawa
Ontario K2H 7V1

SIDBEC–DOSCO

Siège social-Montréal

ASSISTANT AUX TECHNIQUES DE COMMUNICATION:

Le candidat choisi assistera le responsable du service dans la recherche, la production et la distribution des documents d'information. Il devra avoir une bonne connaissance des techniques de communication, graphisme et audio-visuel. Cette connaissance reposera soit sur une solide formation en communication, soit sur une expérience dans le milieu des relations publiques et de la publicité.

Technicité de la fonction:
Participer à la recherche scénarisation en faisant la cueillette d'information et/ou en coordonnant le travail de recherchistes. Collaborer à la production de textes et à la sélection des images. Accompagner les équipes de production dans les usines ou ailleurs. Superviser les différentes étapes de production. Mettre sur pied un programme de diffusion des documentsments d'information.

Voir à organiser des projections pour les gens de la compagnie.

D'excellents avantages sociaux sont offerts.

Les personnes intéressées, hommes ou femmes, sont priées de faire parvenir leur demande au:

Service du Personnel

SIDBEC-DOSCO
C.P. 249
Montréal, P.Q.
H3C 2S6

Parti Québécois
Le parti des Québécois

REGISTRAIRE NATIONAL

Assure le recrutement des nouveaux membres, leur intégration du Parti et le bon fonctionnement du registriariat avec les registraires de comtés.

Assure la liaison avec le service d'informatique en ce qui regarde le traitement et l'émission de la carte de membre.

Participe à l'élaboration de normes et de projets relatifs au recrutement, au renouvellement et à l'intégration des membres.

EXIGENCES: Le candidat devra:

;)200De préférence avoir une expérience de travail nécessitant la manipulation de données informatisées.
Démontrer son aptitude à effectuer un travail systématique.
Avoir coordonné du personnel.
Posséder à la fois beaucoup d'entregent et de sang froid.
Avoir quelques années d'expérience du Parti.
Salaires intéressants (selon la convention collective).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae sans tarder à:

Jean-Pierre Nepveu,
Directeur à l'Administration,
8785 Avenue du Parc,
Montréal, Québec.

Parti Québécois
Le parti des Québécois

SECRÉTAIRE

Agir comme secrétaire des directeurs de services, des conseillers et des comités dont ils sont responsables.

— Préparation de documents, rédaction de procès-verbaux.
— Mise à jour des dossiers.
— Convocations et liaison entre les membres de comités.

EXIGENCES:

Dactylo, dictée (sténo et dictaphone).
Facilité d'élocution et de rédaction.
Expérience d'au moins deux ans à titre de secrétaire de direction.
De préférence une bonne connaissance du Parti.

Salaires intéressants (selon la convention collective).
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae sans tarder à:

Jean-Pierre Nepveu,
Directeur de l'Administration,
8785 Avenue du Parc,
Montréal, Québec.

Avis aux propriétaires et aux locataires

PROPRIÉTAIRES

Si vous voulez augmenter le loyer ou modifier toute autre condition du bail, vous devez en aviser par écrit le locataire. Votre avis doit mentionner tous les changements que vous voulez faire à l'ancien bail en plus du nouveau loyer.

LOCATAIRES

Si vous n'acceptez pas le loyer ou les changements demandés et si vous ne réussissez pas à vous entendre avec votre propriétaire, vous devez répondre à l'avis en faisant une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer à l'administrateur des loyers.

Si vous préférez plutôt déménager, vous devez en aviser votre propriétaire.

RAPPELEZ-VOUS QUE LA LOI VOUS IMPOSE DES DÉLAIS POUR DONNER VOTRE AVIS OU POUR Y RÉPONDRE.

SI LE BAIL EST DE 12 MOIS OU PLUS

L'avis doit être donné par le propriétaire au moins 3 mois avant la fin du bail mais pas plus que 6 mois.

La demande à l'administrateur des loyers (Régie) doit être faite par le locataire dans les 30 jours de l'avis du propriétaire.

La réponse indiquant que vous désirez déménager doit également être donnée dans le même délai de 30 jours.

SI LE BAIL EST DE MOINS DE 12 MOIS

L'avis doit être donné par le propriétaire, si le loyer est payable au mois, au moins 1 mois avant la fin du bail et si le loyer est payable à la semaine, au moins 1 semaine avant la fin du bail;
mais jamais plus que 2 mois ou 2 semaines, selon le cas, avant la fin du bail.

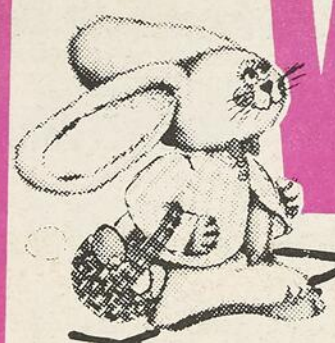
La demande à l'administrateur (Régie), doit être faite dans les 10 jours de l'avis du propriétaire.

La réponse indiquant que vous désirez déménager doit également être donnée dans le même délai de 10 jours.

SOUVENEZ-VOUS QUE le locataire occupant, le 16 décembre 1976, un immeuble utilisé principalement à des fins de location résidentielles, ne peut être évincé de son logement, sauf pour certains motifs particuliers.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DU BUREAU DE LA RÉGIE DES LOYERS DE VOTRE RÉGION.

Gouvernement du Québec
Commission des Loyers



VENTE TROTTOIR
SANS PRÉCÉDENT

du 21 mars
au 2 avril
chez **Auto. Spec**

BOUGIES CHAMPION & AC
prix Auto Spec **79¢** Prix trottoir **99¢**
AVEC RÉSISTANCE





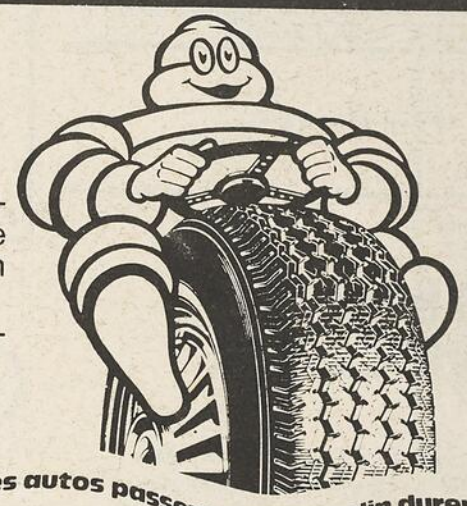
BEC VERSEUR
TYPE PROFESSIONNEL
PRIX TROTTOIR **95¢** L'UNITÉ



CUVETTE DE VIDANGE
Contenance 4 gallons
PRIX TROTTOIR **$5.45**

Des milliers de milles... et il roule toujours!

Michelin a développé dans le domaine du radial une technique inégalée qui donne à vos Michelin une durabilité exceptionnelle.
Pour l'économie à l'usage... roulez Michelin!



Roulez **MICHELIN** *les autos passent...les Michelin durent!*

Surtout si vous les achetez chez
AUTO SPEC.



FRAM
PH 13A — PH 25 — PH 8A — PH 30 — PH 43
Pour toutes voitures nord américaines
SPÉCIAL TROTTOIR
$1.49 unité
$1.25 unité à la douzaine

NOUVELLE RAMPE PLIANTE POUR VOITURE
Capacité 5000 lbs pour voiture jusqu'à 8000 lbs
PRIX TROTTOIR **$25.95**





QUAKER
5-30 10-30 20-40
SPÉCIAL TROTTOIR
$17.95 CAISSE 24
.95¢ pte



VALVOLINE
5-30 10-40 20-50
SPÉCIAL TROTTOIR
$17.95 CAISSE 24
.95¢ pte

CASTROL
GTX
5-30 20-50
SPÉCIAL TROTTOIR
$18.95 la caisse 24
95¢ pte.



Auto. Spec inc.
8000 PIE IX (coin Jarry) 374-0891